



HAL
open science

Implication habitante au service du développement local : étude de cas à l'échelle du département isérois

Domitille Fontaine

► **To cite this version:**

Domitille Fontaine. Implication habitante au service du développement local : étude de cas à l'échelle du département isérois. Sciences de l'Homme et Société. 2014. dumas-01112606

HAL Id: dumas-01112606

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01112606>

Submitted on 3 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Crédits photographiques : TONNEAU Alexandre, designer graphique, *L'individu dans la ville*, 2010-2014

IMPLICATION HABITANTE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL *ETUDE DE CAS A L'ECHELLE DU DEPARTEMENT ISEROIS*

Tuteur de mémoire : ROUX Jean-Michel
Maître d'apprentissage : GROS Serge

Master Sciences du Territoire spécialité « Urbanisme, Habitat et Coopération Internationale »
Apprentissage au CAUE de l'Isère, Mission Participation des Habitants

NOTICE ANALYTIQUE

Nom et Prénom de l'auteur	FONTAINE Domitille
Titre du projet de fin d'études	Implication habitante au service du développement local. <i>Etude de cas à l'échelle du département isérois.</i>
Date de soutenance	Mardi 09 Septembre 2014, 16h30, salle 106
Organisme d'affiliation	Institut d'Urbanisme de Grenoble - Université Pierre Mendès France
Organisme dans lequel l'alternance a été effectuée	CAUE de l'Isère
Directeur de mémoire	ROUX Jean-Michel
Collation	Nombre de pages : 111 Nombre d'annexes : 6 Nombre de références bibliographiques : 54 Nombre de notes de bas de page : 81

Mots-clés ANALYTIQUES (entre 5 et 10)	Participation – Transversal – Temps – Sens – Actions – Empowerment – Développement local – Hot spot
Mots-clés géographiques (les noms des lieux concernés)	Isère – Grenoble – Montaud – Villeneuve – Mistral – Froges

Résumé français	La participation, notion complexe et englobante, fait l'objet de multiples déclinaisons sémantiques. Dans un premier temps il s'agit de clarifier un ensemble de termes utiles à la compréhension du mémoire. Cette recherche de sens met en exergue les composantes d'un « temps humain » difficilement pris en compte dans les processus participatifs. En effet, la réussite des démarches participatives résulteraient de facteurs tels que l'écoute, la confiance et l'apprentissage mutuel. Cette réflexion générale est issue d'un apprentissage de dix mois au CAUE de l'Isère, lors duquel nous avons pris part à des processus de concertation lors de la révision ou de l'élaboration de documents d'urbanisme. De plus, une immersion de deux années au sein des collocations à projets solidaires de Mistral a permis une observation active d'un processus de participation original permettant l'empowerment des individus et la mise en mouvement d'un territoire enclavé. Cette expérience associative particulière a favorisé l'émergence d'un concept de hot spot de participation.
Résumé anglais	Participation, intricate and encompassing notion, has many declensions. First of all, it consists in lighting several terms required to understand the report. This research of sense reveals components of a « human time », hardly took in consideration during participative process. Indeed, the success of participative approach results from factors like listening, confidence relation and mutual learning process. This global thought is a product from ten months of a work training program into the « CAUE de l'Isère ». We took part in an urbanism « concertation » process. Furthermore, we lived an experience of « immersion » during two years into the solidarity projects flatsharing into the Mistral district. It allowed us an active observation of a peculiar participation process enabling individuals empowerment and dynamics in an isolated territory. This particular associative experience favors emergence of the « participation hot spot » concept.

REMERCIEMENTS

Cette deuxième année de master, riche en expériences multiples et variées, se conclut par ce mémoire. Différentes phases de questionnements se sont alternées lors de son élaboration.

En premier lieu, j'ai une pensée respectueuse pour l'équipe pédagogique, tout particulièrement M. Marcus Zepf, directeur de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble et M. Emmanuel Matteudi, responsable du Master UHCI pour ces deux années de master.

Pour l'implication, l'écoute et l'investissement humain, j'exprime toute ma reconnaissance à M. Jean-Michel Roux, mon directeur de mémoire.

Je remercie Serge Gros, directeur du CAUE de l'Isère, de m'avoir accueillie dans sa structure. Cet apprentissage de dix mois, fut une source d'inspiration et une expérience professionnelle intéressante. Je remercie également les membres de l'équipe, plus particulièrement ceux du pôle urbanisme Christophe Schneider, Bénédicte Chardon et Thibaud Boularand.

Aussi, je souhaite remercier chaleureusement Mélissa Boutry chargée de mission de l'AFEV, coordinatrice des KAPS. Ainsi que Lydie Desplanques, directrice générale déléguée de la POUSADA qui m'a intégrée à l'organisation du salon L'Art et la manière.

Merci à ceux qui m'ont accompagnée cette année. Mon compagnon Alexandre Trime pour les rires, mon colocataire Arthur Bachmann pour les cours d'économie et de sociologie. A toutes les personnes rencontrées brièvement lors d'entretiens et tous les autres que je n'ai pas cités...

Enfin je remercie ma mère, Olivia Fontaine pour la force, pour l'énergie et l'équilibre qu'elle m'apporte au quotidien. Pour la persévérance, l'engouement et la passion, que je m'efforce de traduire dans mes actes quotidiens.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : LES FONDEMENTS DE LA REFLEXION	14
A. Polysémie du vocable et analyse sémantique.....	16
1. La base fondamentale de toute action collective : le langage commun.....	16
2. Une demande de définition émanant d'une pluralité d'acteurs	18
3. La participation, une quête de sens	20
B. Les temps de la participation.....	41
1. Une superposition d'évènements historiques.....	41
2. Le temps humain, une composante reléguée au second rang ?	47
3. De l'empowerment à l'action : les trois temps de la participation	53
CHAPITRE 2: PRATIQUES DE LA PARTICIPATION EN ISERE	62
A. La participation vue sous deux angles différents	63
1. Les Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE)	63
2. L'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV)	70
3. Une complémentarité d'action en faveur du facteur humain	72
B. Un apprentissage professionnel et personnel par l'action	74
1. Les PLU concertés dans le département de l'Isère.....	74
2. Les projets participatifs menés dans le cadre du KAPS	88
3. Analyse des activités participatives et concept des hot spots de participation...	94

PLAN DETAILLE

CHAPITRE 1 : LES FONDEMENTS DE LA REFLEXION	14
A. Polysémie du vocable et analyse sémantique.....	16
1. La base fondamentale de toute action collective : le langage commun.....	16
a. La recherche d'une définition partagée de la <i>participation</i>	16
b. De la littérature grise au dictionnaire de la participation	17
2. Une demande de définition émanant d'une pluralité d'acteurs	18
a. Le GIS, un réseau de recherche sur la participation	18
b. Le DicoPart, un dictionnaire évolutif de la participation	18
c. La participation, une notion englobante ?	19
3. La participation, une quête de sens	20
a. Les typologies de participation	20
<i>La participation habitante</i>	20
<i>La participation citoyenne</i>	21
<i>La participation du public</i>	22
<i>La participation de la société civile</i>	24
<i>La participation des usagers</i>	25
<i>Choix de l'utilisation du terme participation au sens large</i>	25
b. Les niveaux de participation.....	25
<i>De la gradation législative et réglementaire</i>	26
<i>...aux échelles sociologiques et usuelles des niveaux d'implication</i>	29
c. Focus sur la concertation	35
d. L'émergence du « temps humain ».....	38
B. Les temps de la participation.....	41
1. Une superposition d'évènements historiques.....	41
a. Les prémices d'une culture de la participation	41
b. Un lien prononcé avec les méthodes d'éducation populaire	42
c. Les premières expériences françaises.....	43
d. L'émergence du faire « avec » les habitants en urbanisme.....	46
2. Le temps humain, une composante reléguée au second rang ?	47
a. Vers une prise en compte du temps humain	48
b. L'apprentissage mutuel par l'écoute et la confiance	48
c. Le changement initiateur d'engagement.....	50
d. L'acte, résultat visible d'un développement individuel et collectif	51

3.	De l'empowerment à l'action : les trois temps de la participation	53
a.	Du temps de développement individuel au temps de l'action	53
b.	Le développement local, troisième temps de la participation ?.....	54
c.	L'immersion : le paroxysme de l'engagement professionnel	59
CHAPITRE 2: PRATIQUES DE LA PARTICIPATION EN ISERE		62
A.	La participation vue sous deux angles différents	63
1.	Les Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE)	63
a.	Qu'est-ce qu'un CAUE ?	63
	<i>Le rôle et les missions des CAUE</i>	64
	<i>Les CAUE, des spécificités reconnues juridiquement</i>	65
b.	Tour d'horizon des activités du CAUE de l'Isère	67
2.	L'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV)	70
a.	A l'origine, une envie de permettre l'engagement et d'initier le changement .	70
b.	Les KAPS, de l'intention à la réalisation	71
3.	Une complémentarité d'action en faveur du facteur humain	72
B.	Un apprentissage professionnel et personnel par l'action	74
1.	Les PLU concertés dans le département de l'Isère	74
a.	La commune de Montaud	74
	<i>Le contexte communal</i>	75
	<i>Le déroulement de la concertation</i>	77
	<i>Les effets de la concertation</i>	81
b.	Activités scolaires à Froges.....	82
	<i>Présentation des séances</i>	82
	<i>L'intérêt des actions scolaires</i>	85
2.	Les projets participatifs menés dans le cadre du KAPS	88
a.	Le quartier Mistral à Grenoble	88
b.	Projet 1 : Un réseau d'agriculture urbaine à Mistral	88
	<i>Le contexte de projet</i>	89
a.	Projet 2 : Un salon d'artisanat local au gymnase Ampère	91
	<i>La POUSADA</i>	91
	<i>Le Salon l'Art & la manière</i>	92
	<i>La réussite du projet</i>	92
	<i>L'apport du KAPS dans le quartier Mistral</i>	94
3.	Analyse des activités participatives et concept des hot spots de participation...	94
a.	Les effets des PLU concertés et de l'expérience de participation des KAPS.....	94

<i>Les facteurs de réussite</i>	95
b. Le concept des hot spots de participation	97
<i>Les hot spots de biodiversité</i>	98
<i>Les hot spots géologiques</i>	99
<i>Les hot spots de participation</i>	100

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

RABHI Pierre¹

¹ Légende amérindienne crédo du mouvement colibris dont Pierre Rabhi est le fondateur, <http://www.colibris-lemouvement.org/colibris/la-legende-du-colibri>.

INTRODUCTION

La légende du colibri, popularisée par Pierre Rabhi est évocatrice du changement sociétal en cours. Face aux multitudes des problématiques mondiales qui par effet papillon se transcrivent dans nos vies de tous les jours, la participation prend de nouveaux atours adaptés au 21^{ème} siècle. Les nombreuses expressions qui l'évoquent telle que l'implication des habitants, la participation citoyenne ou la gouvernance sont autant de notions qui traduisent une volonté de réappropriation de son existence, de son monde habité et d'un destin commun.

Dans cette citation, le colibri ne se contente pas d'être passif face à une situation complexe et risquée. Il agit. Son action se répercute, certes, sur une micro échelle mais elle a une incidence. L'acte individuel qui résulte d'une intention, a un effet sur l'environnement immédiat même s'il pas visible à grande échelle. L'intérêt de la légende réside dans l'éveil des consciences engendré par une remise en question de la passivité. Ainsi, un acte en génère d'autres et l'action d'un unique individu devient action collective, action communautaire. L'environnement spatial où se répercutent ces actions entre alors dans une dynamique, une mise en mouvement.

Le mouvement est à la fois produit et source d'innovations, d'idées et de créativité. Les territoires dynamiques, propices aux changements en profondeur ne sont plus assujettis à une direction d'évolution globale, mais reprennent les rênes de leur existence. Une réappropriation de son milieu se traduit également par une nouvelle rythmique de vie non plus fondée sur les échanges monétisés mais sur les relations humaines. Au cœur de ces mutations profondes de mentalités et de pratiques, un phénomène de recomposition de la sphère publique et ce par le biais de dispositifs participatifs originaux.

La société urbaine se voit animée depuis 1960 par des mouvements impliquant les citoyens dans l'orientation et la fabrication de leur ville. Les milieux urbains transversaux par nature sont des territoires privilégiés pour la mise en place d'une démocratie participative. L'aboutissement de ce phénomène urbain de participation serait un retour à des rythmes de vie sans frénésie consommatrice de temps, de biens et de relations. Néanmoins, il ne serait réussi que par le biais d'une approche transversale mêlant éducation populaire, engagement

civique, ateliers divers avec la population etc... Cette préparation, portée par des organismes sociaux, associatifs et institutionnels s'inscrit sur une temporalité longue et prend corps progressivement dans le quotidien.

Le travail de recherche pour ce mémoire s'inscrit avant tout dans une recherche de sens et d'humanité à travers des éléments de démarches participatives. Celles-ci, prémices de villes durables, de villes viables, de villes coproduites où habitants, résidents, passants, se sentent chez eux, épanouis, et sont un moyen sur le long terme de pallier à certains maux. Dans un futur proche, avec le développement de cette culture de la participation, nos milieux de vie urbains ou ruraux pourront devenir des lieux où les citoyens trouvent un sens à leurs actes, une écoute à leurs revendications renforçant leurs sentiments d'appartenance à la société.

Ce mémoire est issu d'une réflexion, d'une mise en perspective de deux expériences complémentaires, riches et complexes, permettant d'aborder la relation entre les démarches de participation, leurs impacts et leurs influences sur le développement local d'un territoire.

En premier lieu un apprentissage de huit mois au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Isère commencé en décembre 2013 m'a permis de voir des cas de concertation portés par des communes du département isérois. Cette période a été particulière, dans la mesure où les processus de concertation étaient déjà en cours et touchaient à leur fin lors de mon arrivée. Par conséquent, la vision que j'ai pu avoir de la concertation est éclectique de par des contextes et des phases variées. Cependant les cas de plans locaux d'urbanisme concertés par leurs diversités me permettent de tisser un canevas de base dont les mailles les plus importantes sont les situations où j'ai pu avoir un rôle actif. Ici, les réunions, les différents travaux rédactionnels demandés ont mis en exergue quelques facteurs de réussite des démarches participatives et certains de leurs effets immédiats.

D'autre part, deux années de colocation à projets solidaires (KAPS) portés par l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) de Grenoble me permettent d'aborder le sujet de la participation par une pratique quotidienne. Celle-ci qui peut être assimilée à une méthode d'immersion, dans laquelle chaque participant évolue avec une casquette tridimensionnelle d'étudiant-habitant-porteur de projet. Les KAPS prennent corps dans le quartier Mistral, considéré comme un quartier difficile de Grenoble. Néanmoins, cette

expérience associative favorise non seulement un empowerment des participants mais également une mutation progressive et visible sur le territoire local d'implantation. Nous employons ici le terme d'empowerment dans sa version anglophone car sa traduction française par « pouvoir d'agir » ne porte pas l'ensemble des nuances qui nous intéressent. En effet, nous employons le terme d'empowerment utilisé dans les années 1970 par les mouvements féministes et noirs américains lors des luttes urbaines aux Etats-Unis. L'empowerment se fonde sur deux composantes majeures. D'une part le développement individuel par une prise de conscience entraînant une augmentation du pouvoir intérieur de l'individu. D'autre part le développement de la réflexion d'un groupe et de son pouvoir d'action. L'action étant la réalisation d'une volonté, d'une intention. Depuis le début du 21ème siècle, le terme d'empowerment est utilisé dans une pluralité de disciplines et ses définitions se déclinent en fonction des usages professionnels. Pour ce mémoire, le terme empowerment se définit comme l'assemblage de temps, un temps de développement individuel, un temps de développement collectif et une finalité qui se traduit par l'action, l'acte.

Les expériences de l'apprentissage au CAUE de l'Isère et de l'action bénévole au KAPS, ont réellement nourri une réflexion sur la participation dans sa globalité. Ce mémoire est une prise de recul, une mise en perspective d'éléments du quotidien qui nous ont interloqués. Au départ, un ensemble de questionnements nous intriguait sur la participation. Notamment sur les usages du terme, qui laissaient entrevoir une relation particulière entre participation et concertation. Quels étaient les acteurs et les méthodes de concertation ? Qu'apportait réellement la concertation à court terme et à long terme ? Dès le commencement, il nous est apparu que la concertation renvoyait à une pratique réglementaire, obligatoire. Tandis que la participation était un échelon supérieur, plus souple et malléable, prenant corps sur un temps long. Ces deux expériences professionnelles et associatives nous ont donc apporté un éclairage sur ces questionnements de départ.

Très vite, les questions ont évolué. Face à l'abondance des usages du terme de participation, notamment de *participation habitante* ou de *participation citoyenne*, nous avons tenu à réfléchir sur le sens des termes employés. Existerait-il une typologie de participation liée aux termes employés ? De par ce travail de définition plusieurs caractéristiques inhérentes aux démarches de participation et de concertation questionnent sur leurs facteurs de réussite.

Ces expériences seraient-elles le fruit d'une convergence entre les volontés de la collectivité locale et la volonté de la société civile ? Le facteur humain, imposant des contraintes de temps, serait-il relégué au second rang dans la plupart des dispositifs ? Quels sont les effets et les compétences acquises des participants suite à une expérience de concertation ou de participation ?

La première hypothèse soulève l'existence d'un paradoxe dans les démarches participatives. La composante humaine nécessite de la souplesse, de la flexibilité et de l'adaptation. Ces caractéristiques qui demandent des réactions, parfois un réajustement de la procédure et des postures professionnelles, prennent du temps. Or actuellement dans la concertation planificatrice, le temps est contingenté, limité et monétisé. Une fois les modalités de concertation choisies, les dates, les horaires et le rythme des séances sont très vite fixés. La concertation et la participation qui favorise l'empowerment, apportent des effets différents. La concertation aurait davantage une utilité de sensibilisation des administrés et d'enrichissement des documents de planification. Tandis que la participation efficiente favorise l'empowerment. Autrement dit, la participation à un degré élevé permet le développement individuel, la conscientisation et l'autonomisation des participants ainsi que l'apprentissage du vivre ensemble, de la réflexion collective et de l'action sur le territoire local.

La deuxième hypothèse découle de la première qui elle distingue les effets de la concertation et de la participation. La participation efficiente, celle qu'il est possible de retrouver dans des projets tel que les KAPS s'échelonnent sur trois temps forts : le temps du développement individuel, le temps du développement collectif et le temps de l'action. Ces trois temps forts se décomposent en étapes successives qui permettent à terme un empowerment des participants. Mais ces temps sont valables pour des procédés qui prennent corps dans le quotidien des individus et qui les intègrent en tant qu'agent actif. Ce type de participation s'ancre sur un territoire (quartier, ville, intercommunalité...) le met en mouvement et le dynamise de façon intrinsèque. Par notre observation du fonctionnement des KAPS et de leurs inscriptions progressives dans le quartier Mistral, un concept de « point chaud » ou de « hot spot » de participation émerge. En partant des définitions du hot spot géologique et du hot spot de biodiversité, nous remarquons des caractéristiques communes

avec la participation qu'engendre une expérience active comme le KAPS. Ce concept sera plus expliqué en détail par la suite.

Par conséquent, le mémoire se décompose en deux chapitres. Le premier chapitre pose les fondements de la réflexion globale notamment avec une tentative de définition des typologies de participation. Nous souhaitons éclaircir les termes et des pratiques relatifs à la participation et à la concertation. Cette première étape de définition met en avant les composantes humaines telles que la relation de confiance, l'écoute, l'apprentissage mutuel qui ne sont pas forcément traitées lors de la concertation car se forgeant sur un long terme. Ces composantes relatives à un temps humain sont plus approfondies dans des expériences de participation efficiente qui imprègnent le rythme de vie quotidien des participants. La deuxième partie comprend une description des activités menées au CAUE de l'Isère et à l'AFEV de Grenoble. L'analyse de ces expériences de participation montre à la fois leur complémentarité et leurs effets sur les participants. Enfin nous insisterons davantage sur le concept de hot spot de participation que peut représenter les KAPS.

Le choix de ce sujet de mémoire s'est imposé de lui-même après de multiples expériences à la fois universitaires, professionnelles et associatives. Ce temps de rédaction nous a permis d'approfondir une réflexion sur un thème particulier qui est celui de la participation. Néanmoins, le résultat final ne correspond pas entièrement à nos attentes initiales. En effet, il s'agissait dans un premier temps de nous diriger vers une recherche-action, qui s'est difficilement mise en place pour plusieurs raisons. C'est tout de même dans cette optique que nous avons essayé de mettre en perspective nos expériences professionnelles et associatives comme les KAPS, qui s'apparentent à une immersion dans un projet complexe de quartier. Par conséquent ce mémoire est la formulation écrite d'une première réflexion qui tend à se développer dans des travaux futurs, notamment sur la question de développement local par l'implication habitante.

La pire des attitudes est l'indifférence, dire « je n'y peux rien [...] ». En vous comportant ainsi, vous perdez l'une des composantes essentielles qui font l'humain [...] la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence.

HESSEL Stéphane²

² HESSEL Stéphane, Indignez-vous !, Indigène éditions, collections « ceux qui marchent contrent le vent », 2010, 32p.

CHAPITRE 1 : LES FONDEMENTS DE LA REFLEXION

Le premier chapitre s'articule en deux volets. En premier lieu, il s'agit de définir les termes et expressions omniprésentes durant l'apprentissage et le bénévolat. En effet, il nous importe de clarifier une base lexicale, un langage commun qui assureront la compréhension de l'ensemble du mémoire et du raisonnement général. Cette recherche de sens conduit à établir une typologie de la participation tantôt inclusive tantôt exclusive.

Il convient également d'observer les différents niveaux et degrés de la participation et de se pencher davantage sur celui de la concertation. En effet, une clarification des différences entre participation et concertation s'impose. La concertation est-elle un degré de participation ou un processus global ? Parfois dépeinte comme simple niveau à peine plus abouti que la consultation, parfois prônée comme paroxysme des démarches participatives entre collectivités territoriales et société civile, quelle est la place à accorder à cette notion de concertation ?

Après une étude des définitions, des typologies éventuelles et des échelles de la participation, nous considérerons la concertation comme un degré de participation limité dans le temps. Nous nous intéresserons également aux notions connexes telles que la confiance, l'écoute et l'apprentissage mutuel, qui semblent s'insinuer progressivement dans les pratiques actuelles de la concertation. Ces composantes sont celles d'un « temps humain » comportant une part de complexité. Un temps humain reposant sur trois piliers temporels fondamentaux : le temps du développement individuel, le temps du développement collectif et le temps de l'action.

Une participation « efficiente » ou qui intègre le « temps humain » favoriserait le temps de développement individuel et le temps de développement collectif, autrement dit les deux composantes de l'empowerment. Cet empowerment des participants permettrait par la suite l'action ponctuelle, récurrente ou continue dans le temps entraînant des répercussions de multiples natures, matérielles et immatérielles.

Tentative

Entre

Ce que je pense

Ce que je veux dire

Ce que je crois dire

Ce que je dis

Ce que vous avez envie d'entendre

Ce que vous croyez entendre

Ce que vous entendez

Ce que vous avez envie de comprendre

Ce que vous croyez comprendre

Ce que vous comprenez

Il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer.

Mais essayons quand même...

WERBER Bernard³

³ WERBER Bernard, *Encyclopédie du savoir relatif et absolu*, Albin Michel, 2000, 263p.

A. Polysémie du vocable et analyse sémantique

1. La base fondamentale de toute action collective : le langage commun

Toute action ou toute réflexion demandant un travail de groupe nécessite une mise à plat du vocable, une fondation langagière commune qui est utilisée durant le processus jusqu'à sa finalité. Avoir un *langage partagé* (Zepf, 2004) entre professionnels, habitants, élus, entreprises ou tout autre acteur semble indispensable avant de débiter un processus incluant plusieurs encéphales. Non seulement pour une compréhension de chacun, mais également pour faciliter une synergie et non provoquer une perte d'énergie en remise en question du vocable à chaque étape. Les mots inclus dans ce langage commun renvoient alors à des images mentales ou des connotations similaires pour l'ensemble des individus.

a. La recherche d'une définition partagée de la participation

Avant d'utiliser un mot, nous souhaitons le définir. Non uniquement d'après les définitions énoncées dans la littérature grise de la participation, mais en ayant un regard à la fois sur les écrits et sur les usages quotidiens des professionnels et des organismes spécialisés. Pour nous, un mot ou une expression doit être employé après explication préalable. En effet, aujourd'hui les mots peuvent avoir un sens détourné, galvaudé. Il convient alors de leur redonner un contour, un cadre, une signification pour avoir une certaine légitimité à les utiliser. Qu'est-ce que la participation ? A quoi font référence les démarches participatives, les niveaux ou degrés de participation ? Quelle est la différence entre l'emploi du terme de participation plutôt que celui de concertation ? Faut-il évoquer la participation citoyenne ou la participation des usagers ?

Ainsi des définitions basiques, nous évoluerons par la suite aux définitions usuelles. Donner du sens aux mots et aux expressions demande également de les relier à leur origine, à leur histoire. Leurs usages précédents, dans d'autres époques, d'autres contextes sociaux aident à l'appréhension des notions auxquelles ils renvoient actuellement. Ainsi, cet essai de définition comprend également un rapprochement avec les différentes évolutions de notre société humaine.

Les termes à définir sont multiples. Devons-nous utiliser l'expression de participation habitante, de participation citoyenne, de participation du public ou de participation des usagers ? A quoi renvoient ses expressions ? Laquelle est la plus appropriée dans telle ou telle situation ? Ces expressions sont-elles apparues par le biais d'évènements particuliers ? Autant de questionnements qui se superposent et auxquels nous essaieront d'apporter des réponses.

En effet, dans cette recherche sur les mots, leurs valeurs, leurs dimensions, plusieurs notions sont alors mises en lumière. Et ces notions clés deviennent par la suite les composantes du socle de réflexion générale. Ainsi le travail sur un mot va mettre en exergue ses termes liés, proches qu'il faudra également prendre en considération.

b. De la littérature grise au dictionnaire de la participation

La participation interpelle les individus, les professionnels de différents secteurs. Les tentatives de définition sont nombreuses sur les blogs, les sites internet⁴. Ces moyens de communication et d'expression représentent les dispositifs⁵ actuels par lesquels les individus quels qu'ils soient peuvent émettre, prendre part aux réflexions, s'instruire et diffuser des informations. Nous nous intéressons alors à un organisme particulier, à la fois réseau transversal de professionnels et plate-forme de ressources documentaire : le Groupement d'Intérêt Scientifique Démocratie & Participation (GIS D&P). Cette structure est à l'origine du premier dictionnaire des termes de la participation. Par conséquent, une recherche sémantique ne peut s'effectuer sans une mise en lumière de cet outil accessible et interactif.

Selon le Groupement d'Intérêt Scientifique « participation du public, décision, démocratie participative » (GIS D&P)⁶, les écrits à propos de la participation produits en abondance sur ces canaux représentent une littérature grise parfois discordante nécessitant une harmonisation.

⁴ <http://www.particip-up.org/> ; <http://institutdelaconcertation.org/> ; <http://www.deciderensemble.com/>

⁵ Le dispositif se définit comme un assemblage d'éléments hétérogènes (méthodes, actions publiques...) répartis en fonction d'une finalité attendue (Rui, 2013). Le Larousse le décrit comme un ensemble de mesure prises, de moyens mis en œuvre pour une intervention (<http://www.larousse.fr/>).

⁶ <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/content/accueil>

2. Une demande de définition émanant d'une pluralité d'acteurs

a. Le GIS, un réseau de recherche sur la participation

Depuis trois années, le GIS D&P regroupe des travaux de recherche d'une pluralité de professionnels-chercheurs. Ceux-ci n'appartiennent pas à un secteur uniquement consacré à la participation, mais à des domaines diversifiés. Ils produisent et s'interrogent sur les questions relatives à la participation, mais n'en font pas forcément le cœur de leurs pratiques professionnelles. Par conséquent, le GIS D&P s'apparente à un espace pluridisciplinaire, transversal, francophone et qui tend à une ouverture internationale.

Les activités du GIS D&P se traduisent par des ateliers scientifiques, des journées d'échanges de pratiques, des colloques, une plate-forme d'échanges numériques, des outils collectifs tels qu'une base documentaire en ligne ouverte à tous ainsi qu'un dictionnaire pluridisciplinaire original. Nous nous intéressons à ce réseau transdisciplinaire, car en Juin 2013, le premier dictionnaire de la participation est accessible à tous internautes désireux d'approfondir ses réflexions sur la participation.

b. Le DicoPart, un dictionnaire évolutif de la participation

L'élaboration et l'ouverture en ligne de ce dictionnaire part d'un constat formel du GIS D&P: « *Il n'existe pas à l'heure actuelle de travail ni de recherche [...] consacré à l'analyse des mots de la participation et de leurs usages* ». Les définitions se fondent sur l'exploration des usages et des pratiques de la « *rhétorique participative* ». La création d'un tel document s'inscrit dans une volonté de répondre à une « *nécessité latente* » de cohérence et de légitimation des termes, qui donne une consistance aux pratiques usuelles.

Dans notre recherche de sens, nous ne pouvons omettre le premier dictionnaire de la participation ouvert officiellement en Juin 2013. Il s'agit d'une innovation, car il n'existe aucun précédent de travaux de recherche et d'analyse « *des mots de la participation et de leur usage* » et qu'il tente de « *formaliser pour la première fois un langage transversal à plusieurs disciplines* ».

Cependant, dans la description de ses objectifs, le GIS D&P insiste sur le caractère non figé et évolutif du DicoPart : « *le but [...] n'est pas de créer un langage partagé et accepté par tous. [...] Il s'agit de créer [...] une sorte d'isogorie (égalité de parole et de sa qualité) dans l'agora de la participation* ». Les définitions sont classées et présentées de façon ludique, rédigées

sous forme d'articles par des professionnels de disciplines différentes. Le caractère évolutif réside dans le fait que les internautes peuvent proposer des compléments aux définitions.

c. La participation, une notion englobante ?

Ce dictionnaire est reconnu et utilisé par un grand nombre de professionnels ou de réseaux de scientifiques s'intéressant à la participation. En effet, pour comprendre les usages des termes relatifs à la participation dans les pratiques quotidiennes, nous avons demandé à différents professionnels de définir ces mots. Parmi les interrogés figurent les membres de l'IC (Institut de la concertation)⁷, les AtGouv⁸ etc...

La plupart des interrogés connaissent les activités du GIS D&P et nous ont orienté vers les définitions du DicoPart. Par conséquent, ce dictionnaire obtient l'adhésion d'un nombre important d'acteurs diversifiés. Effectivement le groupement d'intérêt scientifique a pour partenaires des organismes de recherches⁹, des autorités et des agences étatiques¹⁰, des entreprises et des associations¹¹.

Ce dictionnaire de la Participation comprend la participation comme notion englobante. Autrement dit les notions de gouvernance¹², de démocratie participative¹³, de concertation sont incluses dans le phénomène de participation. Chacun de ces termes est clairement défini non seulement de façon littérale mais également de façon usuelle. Cependant la notion de participation n'a pas de définition explicite. De plus certaines expressions qui se retrouvent dans le langage des professionnels telles que la participation habitante ou la

⁷ <http://institutdelaconcertation.org/PagePrincipale>

⁸ <http://ateliersgouvernance.fr/>

⁹ Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), le Centre de coopération internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) etc...

¹⁰ La Commission Nationale du Débat Public (CNDP), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) etc...

¹¹ L'association pour la Démocratie Locale et Sociale (ADELS)

¹² Pour nous, la gouvernance, concept multiforme, se définit comme : « coordination efficace quand pouvoir, ressources et informations sont [...] distribués entre plusieurs mains [...] En tant que pratique professionnelle, la gouvernance est le fruit d'une connaissance qui ne peut s'apprendre que dans l'action [...] C'est dans l'action et [...] la pratique que viendra la compétence » (Paquet, 2008, 4^{ème} de couv.)

¹³ Ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication des citoyens au gouvernement des affaires publiques (Rui, 2013)

participation du public ne figurent pas dans le DicoPart. Or ces expressions esquissent une certaine typologie de la participation que nous souhaitons approfondir. Chaque terme étant porteur de connotations, il nous semble primordial d'enquêter sur leur signification réelle.

3. La participation, une quête de sens

La participation, du latin *participare*, dans son sens le plus général est le fait de « prendre part » à un événement, d'avoir son rôle à jouer dans un processus. Participer équivaut donc à être présent et actif dans un enchaînement de faits sur des temps plus ou moins longs. La succession de phases ou d'opérations aboutit à un résultat, à un changement probable voire à une évolution. Ce phénomène se décline sous diverses nominations : participation citoyenne, participation habitante, participation du public, participation de la société civile, participation des usagers. Chacune comportant ses connotations. Une certaine typologie de participation se dégage alors de ces multiples appellations.

a. Les typologies de participation

La participation habitante

La participation des habitants ou la participation habitante se compose de deux termes distincts. Le premier étant déjà explicité, nous nous concentrerons davantage sur celui d'habitant. Ce terme renvoie aux individus qui habitent le lieu, dont l'adresse du domicile est alors comme un droit administratif sur des questions relatives à leur logement et leur habitat. Le « logement » fait référence à la maison, l'appartement et diffère de la notion d'habitat. « L'habitat » se compose à la fois du logement et du milieu d'implantation (Duarte, 2005). Autrement dit l'environnement alentour, les espaces publics, les écosystèmes, les bâtiments adjacents, les cheminements piétons, les réseaux apparents etc...Faire participer les habitants serait donc mettre à contribution les individus ayant une adresse officielle sur un périmètre de réflexion donné ou un périmètre de projet donné.

Cependant ceci exclut les riverains, les non habitants, les passants, les usagers du site qui n'y ont pas leur logement. De même le choix d'un périmètre judicieux est difficile. Celui-ci se détermine en fonction de la problématique de départ, du projet de départ. Il peut concerner un quartier, un ensemble de quartiers, une commune entière. Mais alors, l'habitant se définit-il en fonction de son adresse sur un site donné ? De son usage du site ? De son futur usage d'un projet en réflexion ?

Les expressions employées pour faire participer renvoient à des choix de sélection des publics. Par conséquent, si l'on s'arrête à l'habitant en tant qu'administré ou en tant que personne domiciliée sur un site précis, la *participation des habitants* ou la *participation habitante* reste confinée aux habitants de droit et ne prend pas en considération les autres statuts possibles de l'individu non habitant.

La participation citoyenne

L'expression de *participation citoyenne* est récurrente dans plusieurs documents (textes, prospectus)¹⁴. Le terme de *citoyen*, provenant du latin *civis* correspond à celui qui a droit de cité. Dans la Grèce antique, le citoyen est membre d'une cité-Etat. Il dispose d'un droit de suffrage dans les assemblées et participe aux prises de décisions sur des sujets tels que la législation, la gestion de la cité. Le sens initial met à l'écart les femmes, les métèques et les esclaves. A la fin du 18^{ème} siècle, dans un contexte de révolution, le citoyen est l'individu émancipé du pouvoir royal. Il n'est plus le sujet, il devient personne à part entière, non un échelon dans la hiérarchie sociale. Dans son sens institutionnel actuel, *citoyen* évoque alors l'individu majeur de nationalité française et bénéficiant de tous ses droits politiques. Selon la Direction de l'information légale et administrative, la citoyenneté se définit alors comme le « *lien social établi entre une personne et l'État qui la rend apte à exercer l'ensemble des droits politiques attachés à cette qualité sous réserve qu'elle ne se trouve pas privée de tout ou partie de cet exercice par une condamnation pénale (privation de droits civiques). Juridiquement, un citoyen français jouit de droits civils et politiques et s'acquitte d'obligations envers la société* »¹⁵. Ces conditions excluent les mineurs, les majeurs sous tutelle et les individus exemptés des droits civils et politiques par les tribunaux.

La notion de *citoyen du monde* complète l'évolution du terme. Ainsi est citoyen tout être humain. Ne sont plus prises en compte les appartenances aux Etats, aux nations, aux pays limités de façon géo-administrative mais la conviction d'être relié à chaque être et d'arpenter une entité spatiale plus vaste, à l'échelle de la biosphère. Néanmoins l'emploi de *citoyen* renvoie le plus souvent à sa configuration française institutionnelle. En conclusion,

¹⁴ Le terme de participation citoyenne est utilisé par exemple dans la fiche ressource *Participation réglementation et outils financiers*. LIPOVAC Jean-Christophe, CHAUTARD Guy, Participation réglementation et outils financiers, Centre Ressource du développement durable, 2002, 6p.

¹⁵ <http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/>

comme pour la définition de participation habitante, celle de participation citoyenne de par sa dénomination est exclusive. Les mêmes problématiques se retrouvent.

Quelle est la bonne échelle de participation des citoyens ? Les citoyens d'une ville ? D'un département ? D'une région ? Mais tous les habitants sont-ils citoyens ? Qu'en est-il des enfants, des adolescents ? N'ont-ils pas également le droit de prendre part aux réflexions sur leur habitat ? Et ceux qui utilisent l'espace, le traversent, s'y arrêtent, le contemplent, doivent-ils être écartés des démarches participatives ? Nous entendons ici par démarches participatives les manières de faire, de mettre en place la participation.

La participation du public

« Un public est l'ensemble des gens ayant un plein accès aux données concernant les affaires qui les concernent, formant des jugements communs quant à la conduite à tenir sur la base de ces données et jouissant de la possibilité de manifester ouvertement ses jugements. On doit lui reconnaître une autorité en la matière, un droit d'exercer son jugement et une grande liberté dans le choix des moyens nécessaires à le faire entendre : opinion publique, presse, Internet, associations, débats publics (...) » (Dewey traduit par Zask, 2008, p177).

Selon Joëlle Zask, une autorité du public doit s'exercer par une liberté d'enquête, un droit à l'information et non à une désinformation, une éducation adéquate pour comprendre les textes et documents divers, une capacité d'adaptation et de réflexion sur des sujets de sociétés dans lesquels il a un rôle à jouer. Zask questionne notamment sur la formation, la transmission et l'acquisition des savoirs par le public.

La définition initiale de Dewey est particulière dans la mesure où l'accord n'est pas institué directement par le public, mais produit par le public. Le public n'est pas une unité, mais une pluralité de publics comprenant des individus dont les fonctions sociales, professionnelles, les rôles et statuts sont diversifiés. « Public s'entend donc mieux au pluriel qu'au singulier » (Dewey traduit par Zask, 2008, p178).

Cependant le terme de *public* en tant que nom commun, comporte une dimension passive, statique. Le public fait référence à un ensemble d'individus perdu dans une masse, assistant à un spectacle. Il induit un sentiment de deux forces en présence. La force active, celle qui guide, qui parle, qui montre, qui donne l'information. Et la force passive, qui entend, qui reçoit, qui voit, qui assiste. « *Pour être actif, (...) un public doit s'instruire (...) il faut qu'il*

dégage des connaissances suivant une méthode qui le rende actif, et non spectateur. » (Dewey traduit par Zask, 2008, p179). Ainsi, le caractère passif doit être transcendé et laisser place à un public actif et acteur de son histoire.

La définition de *public* de Dewey met en exergue la pluralité des individus qui compose le public ainsi que leur apprentissage commun, collectif. Plus exactement de leur montée en compétence par le biais du travail en groupe, en communauté. Zask insiste d'ailleurs sur un élément phare, celui de l'apprentissage, de la captation et de l'assimilation des savoirs par l'expérience. Autrement dit, par le fait de vivre, de ressentir, de faire pour comprendre et apprendre.

Cette recherche sur le *public* est particulièrement intéressante dans notre réflexion globale, car elle fait émerger trois notions clés : la diversité, l'apprentissage par le groupe ou l'apprentissage mutuel et celui de l'apprentissage par l'expérimentation que nous détaillerons ultérieurement. La participation du public met en lumière les jeux de pouvoirs entre acteurs, les relations et les rapports de force. Réside en cette expression une dichotomie et une idée de dépassement. Le public « passif » doit gagner en compétence. Les compétences comprennent ici, des facultés de raisonnement, d'abstraction, de mise en relation des éléments entre eux, une capacité de communication et de travail en groupe.

Par ces compétences le public devient « actif » et « prend part » à la sphère publique, au monde habité. La sphère publique désigne tout espace, au sens physique et immatériel, accessible, reflétant la diversité des populations et des fonctionnements d'une société urbaine (Casillo, 2013). Néanmoins, l'évolution d'un mode passif à un mode actif demande bien plus qu'un passage d'informations. C'est dans cet interstice que vient se positionner un questionnement plus complexe. En effet, le passage au mode actif nécessite le franchissement d'un premier palier. Celui du développement individuel où l'individu devient « éclairé ». Le second palier est celui de l'action de groupe (Bacqué, Biewener, 2013). Enfin le troisième palier consiste en la transcription de l'action dans l'espace et le temps, sous forme d'échanges relationnels, d'engagement, d'urbanisme avec la « recrudescence des ateliers populaires » ou « d'architecture par le biais de l'auto-construction ou de l'habitat autogéré » (Faburel, 2013).

Néanmoins, le terme *public* est encore fortement connoté comme étant le commun, le banal, le manque d'identité. L'habitant, le citoyen renvoi à une identité exclusive mais plus proche de l'image de l'individu. Susciter une participation du public renverrait alors à une importante diversité de personnes manquant d'éléments liants, d'intérêts partagés.

La participation de la société civile

Une question fondamentale se pose, qu'est-ce que la société civile ? Souvent opposée à l'Etat, aux collectivités territoriales, aux institutions, que représente-t-elle réellement ? Cette expression comprendrait plusieurs sortes d'organisations contrôlant les excès étatiques comme un contre-pouvoir, incitant les citoyens à participer à la vie publique et assurant une confiance dans la démocratie (Huyghe, 2012).

La société civile serait en réalité « *l'ensemble des rapports interindividuels, des structures familiales, sociales, économiques, culturelles, religieuses, qui se déploient dans une société donnée, en dehors du cadre et de l'intervention de l'Etat* » (Quermonne, 2006). Fait alors partie de la société civile les individus, les familles, les associations, tout ce qui constitue un intermédiaire entre Etat et individu.

En droit, une société non commerciale soumise au droit civil est une société civile. Elle possède des caractéristiques propres qui diffèrent des sociétés commerciales. En sociologie, l'ensemble des acteurs associatifs, des laboratoires d'idées et des groupements d'intérêts non gouvernementaux et non lucratif sont inclus dans la définition de société civile. Elle représente alors la société auto-organisée par des initiatives citoyennes sans influence de l'Etat ou du marché. Les domaines d'action de la société civile sont multiples ; le monde politique, la solidarité, l'environnement, la culture. L'Union européenne intègre dans sa définition de la société civile "*les organisations syndicales et patronales, les organisations non gouvernementales (ONG), (...) les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des Eglises et communautés religieuses*"¹⁶.

¹⁶ La Commission européenne a adopté son Livre blanc sur la gouvernance européenne en juillet 2001 avec pour but d'établir des formes plus démocratiques de gouvernance à tous les niveaux : global, européen, national, régional et local.

La participation des usagers

L'habitant, le citoyen, le riverain, le passant, le flâneur, le promeneur, le travailleur. Autant de casquettes, de statuts que peut cumuler un même individu. Quel facteur lui donnerait alors la légitimité d'évoquer un lieu ? De prendre des décisions, ou tout du moins de prendre part aux réflexions le concernant ? Cette légitimité ne résiderait-elle pas dans le fait d'user, d'utiliser le lieu ? Que cet usage soit ponctuel, occasionnel, court, ou qu'il soit quotidien, récurrent. Le terme *usager* intègre la notion d'*usage* du lieu, d'*utilisation* du lieu. Quel que soit cet usage. Passage, contemplation, repos, loisirs. L'usager est aussi l'enfant, la personne âgée, le handicapé, le marginal, le sans-papier. Celui qui est lié directement ou indirectement à l'espace de vie. Il est donc concerné par un changement éventuel de ce cadre qui altère son quotidien, ses habitudes son rapport au monde construit et habité.

Choix de l'utilisation du terme *participation* au sens large

Quel que soit l'adjectif adjoind, la *participation* dans sa globalité intègre cet ensemble d'expressions (*participation citoyenne, participation de la société civile* etc...). Certes, il est primordial de tenir compte des nuances, néanmoins le phénomène de fond reste le même. Celui d'un acte conscient de *prendre part* à un événement collectif, qui dépasse le simple cadre de l'individualité et dont découlent des conséquences matérielles¹⁷ et immatérielles¹⁸.

Après une tentative de définition par focus sur les connotations et les utilisations des mots, il convient de faire un point sur les contextes historiques et les évolutions législatives influant sur la participation. Quand et comment est apparu ce « phénomène » ? De quelle manière a-t-il évolué dans les courants de pensée, dans les usages et dans le droit français ?

b. Les niveaux de participation

Ancrée dans le concept de développement durable depuis 1980 en tant que composante fondamentale, la participation est jugulée par ses réglementations et ses outils financiers.

¹⁷ Nous entendons par « conséquences matérielles » l'inscription visible des actes sur l'espace. Par exemple, la récupération de friches ou de bâtiments délaissés pour un nouvel usage, la construction de bâtiment pour l'habitat groupé ou les collocations solidaires, l'occupation d'interstices urbains pour l'agriculture urbaine et le lien social etc...

¹⁸ Les traductions immatérielles sont le développement individuel, l'acquisition de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être en communauté, d'une autonomie dans l'apprentissage.

Les textes accentuent le renforcement et le renouvellement d'une action libre des peuples dans la construction d'un avenir viable et juste pour eux-mêmes et les générations futures.

Par la réglementation le législateur¹⁹ définit les contours, les modalités et les moyens concrets de mise en place des démarches participatives, abondant parfois en faveur des initiatives locales et des possibilités d'actions des populations. Ceci nécessite une transparence initiale de l'information jusqu'à l'implication effective lors de la réflexion, de la gestion ou de la co-création d'un projet.

La principale volonté étant de susciter l'émergence d'une participation dans des projets d'intérêts locaux et à long terme la réintégration des problématiques publiques. Les domaines privilégiés par les textes législatifs et réglementaires sont la protection de l'environnement et de l'aménagement au sens large.

Le droit distingue un échelonnage de la participation, selon les droits à l'information, le droit d'être consulté et d'être concerté. Ces outils réglementaires s'accompagnent également d'outils financiers.

De la gradation législative et réglementaire...

Les droits du public à l'information et à la consultation

L'information est l'échelon de base de tout processus participatif. Il permet une prise de connaissance du contexte de projet et des choix éventuels déjà faits, de donner des éléments de compréhension et de réflexion.

La loi Bouchardeau du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation de l'enquête publique et à la protection de l'environnement réforme les enquêtes publiques, instrument souvent employé garantissant l'information et la consultation du public dans le cadre d'opérations d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux. Cette loi contraint à davantage de transparence envers les publics concernés. L'article 2 stipule : « *l'objet de la procédure est d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions afin de permettre à l'autorité compétente de disposer de tous les éléments nécessaires à son information* ».

19 Ici le terme législateur se définit comme : « l'organe qui édicte les normes de droit (lois, décrets, circulaires, décrets, directives, arrêtés) c'est-à-dire le Gouvernement et le Parlement (Sénat et Assemblée Nationale) », Définition de Marie-Camille Eck, avocat à la Cour.

En 1992, la loi du 6 février relative à l'Administration Territoriale de la République (ATR) développe des outils de communications pour les citoyens. Un recueil d'actes administratifs rassemble les délibérations des conseils municipaux dans une volonté de transparence au niveau de la gestion locale. Cette loi s'applique aux Etablissement Public de Coopération Intercommunale, aux départements et aux régions.

La loi du 12 avril 2000 relative aux Droits des Citoyens dans leurs Relations avec les Administrations (DRCA) est une étape de mise en cohérence d'un ensemble de lois datant des années 70 portant sur une amélioration relationnelle entre les administrations et leurs administrés. Ainsi, par la communication de documents administratifs, les citoyens n'ont plus le sentiment d'être opprimés et assujettis. La loi Vaillant du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité améliore le dispositif des enquêtes publiques.

La concertation, un échelon supérieur et intégrateur

La loi n°85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre de principes d'aménagement met en exergue une notion de généralisation de la concertation préalable aux projets d'aménagement. Ainsi, le citoyen peut prendre part à la réalisation d'un projet d'aménagement. Cette loi oblige le porteur de projet à prendre en compte l'avis des citoyens et des futurs usagers. Avant une opération d'aménagement ou d'urbanisme, une collectivité locale (commune, intercommunalité) doit selon l'article 1 : « *définir les modalités d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole* ».

En général la concertation s'effectue sous forme de réunions publiques, de parutions d'articles dans les bulletins municipaux ou les journaux locaux. Cependant la loi ne garantit pas la prise en compte effective de la matière issue de la concertation. La diversité du public n'est pas un fait acquis et sa portée peut être limitée.

La loi du 2 février 1995, dite loi Barnier, est à l'origine de la création d'une Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Cette commission est une instance indépendante et permanente, garante du respect de la participation de la population au processus d'élaboration des projets d'aménagement des collectivités locales, des personnes privées et d'équipement d'intérêt national.

Dans la continuité de la Convention d'Aarhus signée le 25 juin 1998 par la Communauté Européenne et la France, garantissant le droit de participation du public aux processus décisionnels en matière d'environnement, la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 renouvelle les politiques d'aménagement de l'espace. Ainsi sont créés les schémas de cohérence territoriaux (SCoT) et les plans locaux d'urbanisme (PLU). Les premiers portent la stratégie globale du territoire, les seconds sont l'émanation d'un projet urbain local. Chacun de ces deux documents contient un diagnostic et un projet d'aménagement et de développement durable (PADD). C'est à ce niveau de planification que les besoins des territoires et des populations doivent être pris en compte et faire l'objet d'une démarche intégrée. Cette loi généralise les enquêtes publiques pour l'élaboration de tous les documents d'urbanisme.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité est garante de la participation effective du public à l'élaboration de projets, conformément à la convention d'Aarhus. La définition du principe de participation est alors élargie : « *chacun a accès aux informations relatives à l'environnement, [...] le public est associé à l'élaboration des décisions ayant une incidence importante sur [...] l'aménagement du territoire* ». La loi précise également les missions et le fonctionnement général de la CNDP. Par conséquent la participation du public doit être assurée « *depuis l'engagement des études préliminaires jusqu'à la clôture de l'enquête publique* »²⁰.

Des outils territoriaux incitateurs de démocratie locale

Par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, le législateur favorise l'implication des citoyens dans la sphère publique²¹ par le biais de dispositifs consultatifs. Le niveau communal se meut alors en lieu d'apprentissage collectif et d'implication locale. Les conseils de quartiers deviennent obligatoires pour les communes de plus de 80 000 habitants et leurs modalités de fonctionnement sont arrêtées par les conseils municipaux. Ces conseils de quartiers peuvent être consultés par le Maire ou associés à l'élaboration d'actions ayant un intérêt à l'échelle du quartier. Cette loi donne également plus de pouvoir aux commissions consultatives des services publics (CCSP) instituées par la loi ATR en 1992.

²⁰ Fiche ressource LIPOVAC Jean-Christophe, CHAUTARD Guy, Participation réglementation et outils financiers, Centre Ressource du développement durable, 2002, 6p.

²¹ Espace matériel et immatériel des relations entre individus et groupes dans une société (Casillo, 2013)

Au niveau intercommunal, la loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) aussi appelée loi Voynet engendre la création des Conseils de développement. Ceux-ci rassemblent les acteurs politiques, administratifs, sociaux, économiques et associatifs du territoire. Ses principales missions sont la mise en place de partenariats entre ces acteurs, de fédérer la société civile et d'œuvrer pour une fluidité de la gouvernance à l'échelle intercommunale. Ces structures de concertation permanente s'organisent librement et s'adaptent aux contextes et situations locales. Les articles 25 et 26 les définissent comme susceptibles de donner des avis et devant être associés à l'élaboration de la stratégie territoriale. Les Conseils de développement doivent aussi être facilitateurs de participation et favoriser les projets issus des initiatives citoyennes s'inscrivant dans la continuité de cette stratégie. Ils sont vecteurs de partenariats entre acteurs de différents réseaux et représentatifs de la diversité des territoires. La LOADDT traduit une volonté institutionnelle d'associer les citoyens aux décisions locales et d'assurer une certaine transparence des processus d'élaboration des projets d'urbanisme et d'aménagement.

Quelques exemples d'outils financiers participatifs

Les contrats de ville sont passés entre les collectivités locales et l'Etat. Le contrat engage chacun des partenaires à initier et mettre en place des actions concertées. L'objectif étant l'amélioration du quotidien des habitants et de leur cadre de vie. Ceux-ci s'adressent notamment aux quartiers considérés comme difficiles et sont censés prévenir les risques de marginalisation urbaine.

Les Fonds de participation des Habitants (FPH) permettent de financer des projets habitants à une échelle de quartier. Il s'agit de projets de faible coût entre 700 et 800 euros, solidaires, culturels ou conviviaux. Le FPH reconnaît aux collectifs et aux associations, composés d'habitants le droit d'organisation par le biais d'un Comité de Gestion. Ainsi, ils peuvent prendre des décisions conformes à un règlement intérieur issu d'une Charte cadre.

...aux échelles sociologiques et usuelles des niveaux d'implication

Différents types d'implication de la population

A ces niveaux de participation s'ajoutent également des types d'implication. Philippe Verdier, sociologue et urbaniste, distingue trois types d'implication. En premier lieu, *l'implication descendante*. Celle-ci porte également l'appellation anglophone *top-down*

(Chalas, 2004). Autrement dit, une implication des habitants-citoyens-usagers dans le but de susciter leur adhésion. Celle-ci prend la forme de réunions publiques, d'expositions, de publications généralistes dans les bulletins municipaux. Le deuxième type d'implication ou *implication test* sert à vérifier l'adhésion, à atténuer les inquiétudes, à connaître les opinions des habitants. Le deuxième type utilise un panel d'outils comprenant les sondages et les enquêtes d'opinions.

Enfin, le dernier type, *l'implication montante* ou *bottom-up* se décline en deux branches. D'une part *l'implication montante subie* provenant d'une réaction en opposition avec une décision ayant une incidence sur le cadre de vie ou résultant de l'élaboration de contre-projets. Et pour finir *l'implication montante provoquée* qui tend à prendre en compte les aspirations profondes dans le but d'éviter les blocages contre le projet initial, de connaître les partenaires éventuels et de mettre en place un processus démocratique (Verdier, 2009).

Deux types d'échelles graduant le degré d'implication des individus aux processus participatifs se distinguent. D'une part les échelles ou les degrés reconnus et admis par le monde scientifique et les professionnels, d'autre part les échelles provenant des documents de la littérature grise. Nous nous intéresserons tout d'abord aux pionniers qui ont initié ces concepts, puis à quelques exemples d'organismes qui se sont réappropriés ces notions pour forger leur propre langage commun.

Plusieurs échelles de participation

En 1969 Sherry Arnstein formule une échelle de la participation qui servira de référence aux recherches sur le sujet. Ainsi huit degrés composant trois niveaux de participation allant de la manipulation au contrôle citoyen s'échelonnent du moins inclusif au plus effectif.

Le premier niveau comprend la manipulation et la thérapie, à ce stade l'objectif est l'éducation et le traitement des pathologies à l'origine des difficultés du territoire d'étude. Ici la participation équivaut à l'obtention d'un soutien du public par des techniques de communications et d'approches relationnelles. « *Ce premier niveau est considéré par Arnstein comme celui de la Non-participation* » (Donzelot, Epstein, 2006, p.6). La communication est à

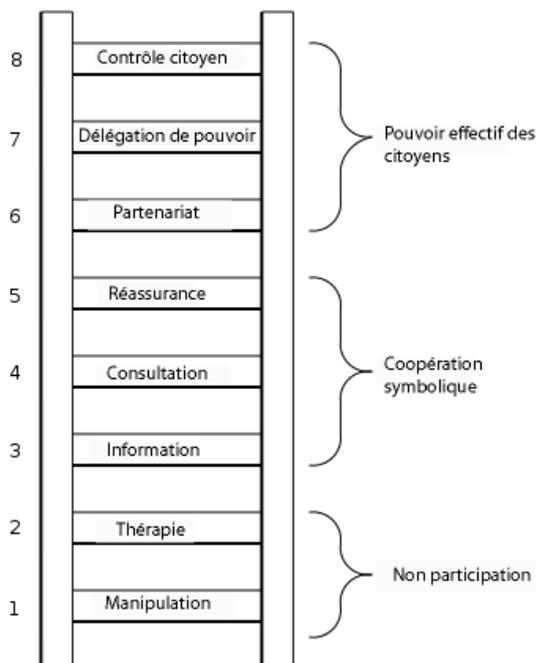


Figure 1 : Echelle de participation selon ARNSTEIN Sherry 1969, traduite par BAILLEUL en 2009

sens unique et aucun moyen de participer, de discuter n'est offert à la population.

Le second niveau, dit de coopération symbolique ou *tonkenism*, légitime le terme de participation dès le stade de l'information. Ce degré est indispensable, mais se retrouve souvent dans la transmission d'un message à sens unique sans retours, sans *feed back* possibles. Le degré suivant de consultation, n'assure pas la prise en compte des avis émis par la population. Enfin le degré le plus intéressant de ce niveau est la réassurance

ou *placation* qui consiste à inviter les citoyens

à donner des conseils, à émettre des propositions. Mais rien ne garantit la prise en compte de ces avis par les décideurs. « *Ce niveau de coopération symbolique correspond dans la plupart des cas aux dispositifs qui sont mis en œuvre en France. Les réunions publiques, les groupes de travail [...] sont des dispositifs qui jouent le rôle d'arène où les citoyens peuvent s'exprimer, mais sans garantie pour eux d'un résultat, d'une prise en compte de leurs avis et donc d'un impact sur le projet* » (Bailleul, 2009, p.97). Ainsi le degré le plus élevé du *tonkenism* correspondrait aux pratiques de la concertation en France. La mise en place de cette coopération symbolique s'inscrit dans le paradigme de développement des quartiers

par la participation habitante. Selon Jean Pierre Gaudin : « *Avant même que le terme de « proximité » [...] ne fasse irruption [...] la référence insistante à l'échelle du quartier dans la politique de la ville met en exergue le rôle des initiatives locales et la dimension de la participation [...]* » (Gaudin, 2007, p.48). Ainsi deux éléments émergent, d'une part la volonté politique française de recentrer les dispositifs participatifs au niveau local, d'autre part la popularisation d'un niveau de participation n'assurant pas une prise en compte et une émancipation réelle des populations.

Enfin le troisième niveau comportant trois degrés se veut le plus abouti, traduisant un pouvoir effectif des citoyens. Le degré de *partenariat* existe si des coopérations entre acteurs se forment. Le partage du pouvoir de décision s'opère alors entre les détenteurs et les citoyens. Puis le degré de la délégation confirme l'autorité sur le plan décisionnel des participants. Le degré le plus élevé, paroxysme de la participation, se traduit par un contrôle citoyen de la conception, de la planification et de la direction des programmes sans intermédiaires. Ce troisième niveau est inexistant en France.

Nous avons remarqué après lecture de plusieurs Chartes ou de documents relatifs à la mise en place de dispositifs participatifs, le plus souvent de concertation permanente, que les organismes définissent leur propre échelle graduée de la participation. En général quatre à cinq niveaux de participation sont évoqués. La Charte de la démocratie locale de la ville de Grenoble adoptée en 2009 fait référence à quatre degrés : l'information, la consultation, la concertation et la co-élaboration²².

Ce document prend corps à un niveau communal et pose les principes du fonctionnement des dispositifs participatifs sur ce territoire. Dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de participation, ces échelles de participation sont un moyen de mettre d'accord l'ensemble des composantes d'une entité sur le vocabulaire employé et les degrés d'implication des individus dans les différents niveaux de la participation. Cet échelonnage propre aux organismes sert de base de connaissances communes afin d'éviter les égarements et les blocages sur des questionnements sémantiques.

²² *Charte de la démocratie locale de la ville de Grenoble*, Ville de Grenoble, 2009, p.20-22

Comparaison des différentes échelles de participation

Selon la description des degrés de participation contenue dans la Charte de la ville de Grenoble, il existe une articulation entre ces différents degrés. En effet, pour concerter²³ ou consulter il est primordial d'informer au préalable. Pour aider les citoyens grenoblois à comprendre ces degrés, des définitions sont énoncées. Ainsi l'information ne serait pas à sens unique. D'ailleurs, elle prend trois formes : l'*information descendante* ou de l' élu à l'habitant, l'*information ascendante* ou de l'habitant à l' élu et l'*information transversale* ou information entre acteurs du territoire tel que les habitants et les comités consultatifs de secteurs (CCS). Nous employons le terme d'habitant au sens large, regroupant le triptyque habitant-citoyen-usager.

La consultation consiste à demander leur avis aux habitants. Les avis recueillis servent à discerner les envies et besoins, éclairant le décideur dans sa prise de position finale. Néanmoins, ces avis ne sont pas nécessairement pris en compte et les retours à la population ne sont pas obligatoires. La concertation correspond à un degré de travail en commun « *mettant autour de la table les élus, les techniciens, les habitants et les usagers pour discuter du projet, l'ajuster, le modifier [...] il n'y a pas de sens unique dans la concertation. [...] La concertation est une démarche continue qui accompagne le projet tout au long de son élaboration* »²⁴. Dans ce cas, la collectivité se doit de faire un retour aux habitants sur la prise en compte ou non des informations récoltées. Les outils de concertation prennent de multiples formes : balades urbaines, enquêtes, micro-trottoir, ateliers thématiques etc...

Le degré le plus important dans cette Charte est celui de la co-élaboration où les citoyens sont amenés à prendre part à la conception du projet ou à la gestion d'équipement. Nous remarquons que ce niveau le plus élevé n'est pas équivalent au niveau de contrôle citoyen défini par Sherry Arstein en 1969. Cette définition de la co-élaboration est certes inclusive, mais elle indique clairement que le cône de négociation, bien qu'il soit plus ou moins ouvert, est fixé au préalable.

²³ « Concerter » c'est préparer une action en commun. « Se concerter » c'est s'entendre pour agir ensemble. (*L'essentiel sur la concertation publique*, Cifodel, 2003, p2).

²⁴ *Charte de la démocratie locale de la ville de Grenoble*, Ville de Grenoble, 2009.

La Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole nommée le plus souvent Métro est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Elle est la deuxième métropole de la Région Rhône-Alpes après Lyon. La Métro associe 27 communes, et a tout comme la ville de Grenoble, signé une Charte de la Participation à l'échelle de l'agglomération grenobloise le 11 septembre 2010. Dans son document d'évaluation des dispositifs participatifs paru en 2013, la Métro échelonne la participation comme suit :

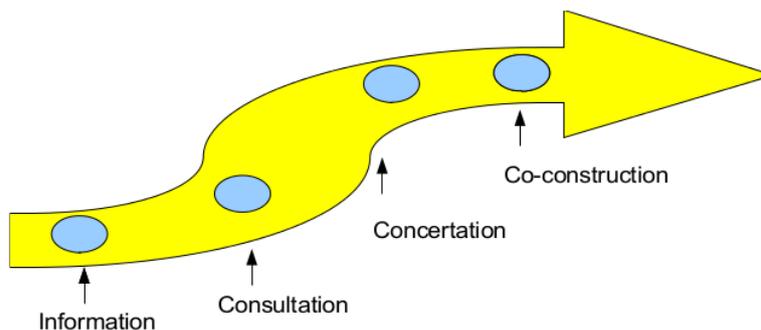


Figure 2 : Echelle de participation, la Métro, 2013

Nous pouvons distinguer quatre degrés de participation, dont le dernier diffère de la co-élaboration de la Charte de Grenoble. Néanmoins, les deux schémas sont quasiment similaires et représentatifs de la classification utilisée dans les documents publiés par les institutions. Une autre gradation de la participation a particulièrement attiré notre attention. Le Grand Lyon, communauté urbaine de la ville de Lyon, dans son guide méthodologique *Concertation dans la conduite de projet* publié en 2007 propose son échelle de participation et ses propres définitions.

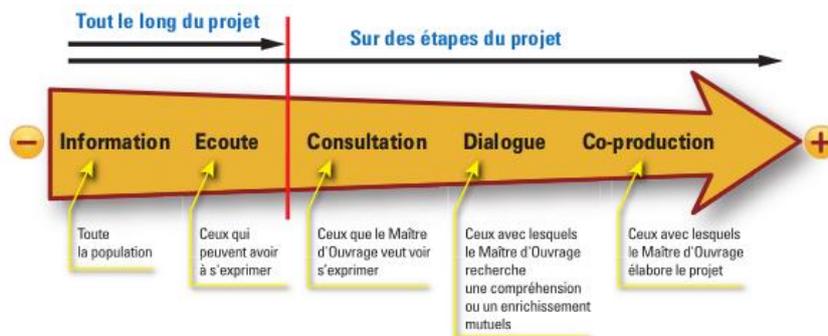


Figure 3 : Echelle de participation, Grand Lyon, 2007

Ici, deux degrés particuliers apparaissent : l'écoute et le dialogue. En cela, cette échelle de participation diffère des précédentes. Les degrés de l'information, de la consultation sont d'ailleurs plus explicites dans le corps de texte du guide. L'information serait alors le fait de « *mettre au courant des intentions* », une « *relation à sens unique mais un message adapté aux interlocuteurs* »²⁵. L'information circulante se doit d'être objective et transmise à des fins pédagogiques. La consultation s'adresse à un public ciblé sollicité pour un avis. Il s'agit d'une « *demande d'avis restreinte* »²⁶. Les degrés d'écoute et de dialogue impliquent pour le premier une « *manière d'établir une communication de qualité avec l'interlocuteur* », d'avoir une « *concentration intentionnelle* »²⁷ sur ces propos. Le dialogue est un engagement entre émetteur et récepteur, une volonté « *d'intercompréhension* » facilitant la construction d'un « *sens commun* »²⁸. Bien évidemment, ces deux degrés ne peuvent concerner une pluralité et un grand nombre de participants pour être de qualité. Enfin le dernier degré, celui de la co-production se veut inclusif, permettant une « *participation active durant tout le cycle de vie du projet* ». Comme l'écoute et le dialogue, la co-production nécessite alors « *un public ciblé et peu nombreux* » (Grand Lyon, 2007, p.3).

c. Focus sur la concertation

Etymologiquement, *concertation* vient du latin *concertatio* signifiant « dispute, contestation ». Or « *l'acception actuelle de ce terme vient de son appropriation par le vocabulaire musical qui l'associe au mot « concert », à l'idée d'accord* » (Beuret, 2013). L'association Décider Ensemble fonde sa pratique de la concertation sur la définition suivante : « *La concertation c'est : « un processus s'appuyant sur un dispositif de dialogue entre le porteur de projet et les parties prenantes et le public, dialogue maintenu dans la continuité et rythmé par des temps forts et aboutissant à une décision motivée en tenant compte des échanges* »²⁹.

La concertation fait l'objet d'une réflexion à part entière dans ce mémoire, contrairement aux autres échelons. Nous avons souhaité clarifier ce terme ici car, lors de notre pratique

²⁵ *Guide méthodologique : la concertation dans la conduite de projet*, Grand Lyon, 2007, p10-12

²⁶ Ibidem.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ *Analyse des pratiques de la concertation en France*, Association Décider Ensemble, rapport final, mai 2011.

professionnelle il a fallu donner un contour et des limites à cette notion. En effet, parfois décrite comme simple échelon sur les échelles de participation, parfois décrite comme notion englobante au même titre que la participation. La concertation se dépeint comme cadre très large contenant les notions « *d'information, de consultation, de co-construction* » (Revat, 2004) voire même celles de « *négociations, délibérations publiques, participation* » (Mermet, Charnay, 2005). Cet ensemble de notions ne serait alors que des « phases » de la concertation. Une question fondamentale se pose alors ; faut-il appréhender la concertation comme notion englobante ou comme dispositif participatif et échelon de la participation ?

La concertation est un terme en renouvellement par les pratiques professionnelles et les usages récurrents. Elle se rencontre dans toute démarche de débat pour l'aménagement d'un territoire, pour l'élaboration d'un projet ou autre. Ce terme peut décrire soit une notion, autrement dit le fait de « concerter », de s'accorder sur des éléments soit une démarche. La démarche de concertation se dépeint alors comme un processus, autrement dit une succession de phases, d'étapes clés sur des temps courts ou longs (Beuret, 2013).

La concertation, dispositif d'accordements multipartites, inclusive ne prend corps que si ces deux niveaux inférieurs (information, consultation) sont acquis et dépassés. « *La concertation locale se différencie de simples actions d'information ou de communication du porteur de projet et complète certains dispositifs participatifs ou consultatifs locaux* » (Orée Association, 2001)³⁰. La notion de concertation provient également de réalités historiques, d'un patrimoine génétique, d'une « identité ». Grader la concertation sur une échelle ne peut retranscrire sa caractéristique fondamentale : la transversalité. De plus la concertation est porteuse d'un aspect qualitatif. Il est important d'avoir conscience du « rôle de fond plus compréhensif » que permet la concertation (Diedzicki, 2001).

Si la concertation n'aboutit pas forcément à une décision, elle consiste néanmoins à travailler collectivement sur un ou des projets (Touzard, 2006). Et c'est ce travail de groupe qui est à mettre en avant car productif d'un apprentissage commun et d'une évolution collective (Douillet, Barret, 2003). La concertation se démarque des autres degrés de participation car elle tient compte de « l'intention ou de la satisfaction » des participants. Elle

³⁰ <http://www.oree.org/>

a un caractère qualitatif et c'est en cela qu'elle se distingue par exemple du débat public (Marzolf, 2003, Fourniau, 2008).

La concertation est le fruit d'un double engagement, d'une convergence. D'une part un engagement du public, de la population, des habitants-citoyens-usagers, d'autre part un engagement des collectivités et des autres parties prenantes. Le processus de concertation doit être fondé sur un équilibre entre les uns et les autres qui se dessinent au fur et à mesure sur une relation de confiance (Doïdy, 2003). L'engagement se construit par le franchissement d'étapes successives pour emmener le participant, voire l'ensemble des parties prenantes à l'action. Le lien doit devenir naturel, s'inscrire dans une relation de proximité. Avec ce que cette notion de proximité implique. Ceci inclut une recherche de finalité ensemble et non le travail sur une finalité établie. « *L'horizon de la concertation reste toujours ultérieurement d'agir et de former une décision ensemble [...] l'horizon d'action, les « mondes possibles », ne sont pas renseignés ex ante* » (Beuret, 2013).

La concertation peut aussi être considérée sous son angle juridique, législatif et obligatoire. Mais aujourd'hui les usages du terme de concertation tendent à l'intégration d'une dimension beaucoup plus sensible, plus humaine. Partant du principe que « *les aspects procéduraux ne comprennent pas la nécessité de l'engagement* », les perspectives relationnelles, les états d'esprit et le caractère adaptatif qu'il faut inclure et non essayer de contrôler. La notion de concertation inclut alors des notions de confiance et d'apprentissage (Chardonnet, 2003). En tant que processus évolutif, la concertation se décompose en phases. Les étapes se déroulent sur un temps défini au préalable. Pourtant il ne faut pas omettre qu'un processus de concertation comprend toujours des imprévus et des temps d'informalité (Beuret, 2006).

Certes, un grand nombre d'auteurs considèrent la concertation non plus comme un degré, mais comme un phénomène global. Cependant, afin de rester en cohérence avec les expériences professionnelles vécues et le sens du mot concertation utilisé dans nos actions quotidiennes, nous choisissons d'évoquer la concertation en tant qu'échelon de participation.

Cette recherche sur les mots fait ressurgir un grand nombre de notions qui interrogent sur les caractéristiques spécifiques de la participation, de ses effets et de son inscription sur le territoire.

d. L'émergence du « temps humain »

Les mots et les expressions ne peuvent avoir une consistance uniquement par des définitions théoriques. Les usages des acteurs (professionnels, associatifs, économiques etc...) et les événements historiques, leur apportent la densité nécessaire. En France, l'histoire de la participation est ancienne. Bien que les termes de participation ou d'empowerment soient peu connus ou peu utilisés, des démarches françaises s'apparentent à ces processus.

Outre les expériences chrétiennes de 1950 et les expériences socialistes des années 70, *« on pourrait retrouver les traces d'une longue conversation engagée dès la fin du 19^{ème} siècle autour des idées de coopération, d'engagement et d'initiative »* (Bacqué, Biewener, 2013, p123). En effet, bien que les idées, les valeurs et les actes ne portent pas les mêmes dénominations, des similitudes sont évidentes avec la participation et l'empowerment tels qu'appréhendés aujourd'hui. Par conséquent, nous souhaitons énoncer dans la partie suivante quelques expériences passées qui constituent les prémisses d'une culture participative.

Le travail effectué sur les définitions, sur les typologies de la participation et l'étape d'énumération des expériences passées, mettent en relief des notions comme celles de l'engagement, de la confiance, de l'écoute. Autant de termes qui renvoient à une idée de temps long, de temps vécu qui prend corps sur un rythme quotidien et récurrent. Ce « temps humain » implique la transmission de connaissances et de savoirs par la dimension relationnelle et sensible. Les démarches de concertation ponctuelles dans le cadre de la révision ou d'élaboration de PLU s'imprègnent peu à peu de ce temps humain, mais leur nature obligatoire et réglementaire ne favorise pas un empowerment des participants. Par conséquent, il faut distinguer ce type de concertation avec la participation que nous qualifions « d'efficiente », autrement dit une participation qui conduit à l'empowerment.

Ce type de participation efficiente pousse les participants à se placer dans un rôle actif. L'expérience se produit sur un temps suffisamment long pour permettre un développement personnel et individuel, l'acquisition d'une « conscience critique », le développement du

« pouvoir d’agir collectif » (Bacqué, Biewener, 2013) et pour finir la traduction visible de l’action par l’aboutissement d’un projet. Nous entendons par projet, l’objectif, le dessein des participants. Dans ce type de participation conduisant à l’empowerment nous distinguons trois grandes phases temporelles qu’il convient d’expliquer par la suite : le temps de développement individuel, le temps de développement collectif et le temps d’action.

Il ne s'agit pas de trouver des « solutions » pour certains « problèmes », mais un mode de vie autre, qui ne serait pas la négation [...] de la modernité, mais son dépassement [...] la conservation de ses meilleurs acquis et son au-delà vers une forme supérieure [...] qui restituerait à la société certaines qualités humaines détruites [...]. Cela ne signifie pas un retour au passé, mais un détour par le passé, vers un avenir nouveau...

LOWY Michaël³¹

31 MORIN Edgar, La Voie, Pour l'avenir de l'humanité, Pluriel, Novembre 2013, 513p.

B. Les temps de la participation

Il apparaît désormais en filigrane que le dénominateur commun à cette première partie de définition est le temps. D'une part une succession de « temps » ou d'évènements historiques qui sont à l'origine des procédés participatifs actuels. D'autre part les éléments recueillis sur la participation et la concertation mettent en exergue un temps humain, peut-être insuffisamment pensé lors de l'élaboration des processus participatifs. Par conséquent, nous nous intéresserons dans cette partie aux moments clés qui ont apporté de la densité, de la consistance à la mouvance participative.

Puis, nous nous intéresserons à une recherche non exhaustive des composantes du « temps humain » de la participation, qui lui se caractérise par un temps de développement de l'individu, un temps de développement de groupe ou de développement collectif et du temps d'action portée par les participants. Ce temps humain ou temps accordé au facteur humain permet un changement en profondeur des habitudes et une transmission de savoirs. Ainsi le temps humain de la participation correspond au temps nécessaire à l'empowerment (développement individuel et développement du pouvoir d'action collectif) et au temps d'action des individus. Ces actions, visibles, palpables, concrètes, se matérialisent sur le territoire sous diverses formes (activités sociales, environnementales etc...). Néanmoins selon les degrés de participation, ce temps humain n'est pas traité de la même façon et par conséquent les effets des démarches participatives varient.

1. Une superposition d'évènements historiques

La participation dans sa globalité résulte d'une succession de phénomènes sociaux urbains (Verdier, 2009). Le paradigme émergent commun à ces éléments est l'idée d'une résolution des problèmes et des conflits par une écoute et une relation de proximité d'individu à individu. Certaines expériences françaises anciennes ont des similitudes avec les cas d'empowerment des pays anglophones.

a. Les prémices d'une culture de la participation

Dès 1850, avec l'accroissement démographique de la ville de Chicago, le département universitaire de sociologie souhaite améliorer les conditions d'existence et de bien-être des habitants issus de l'immigration. L'école de Chicago a été un précurseur notamment dans

l'étude des relations sociales et de l'espace public, montrant ainsi qu'une personne joue plusieurs rôles, peut porter différentes casquettes et ne montre qu'une infime partie de ce qu'elle est (Verdier, 2009).

Viennent ensuite les théories de développement communautaire, ou de participation provoquée utilisées depuis 1960 aux Etats-Unis notamment dans les milieux ruraux. Cette mouvance s'inscrit dans l'indignation partagée face à une injustice ou à la misère. Le développement communautaire repose sur les besoins ressentis « *felt needs* » par un collectif ou une communauté, sur sa prise de confiance « *self confidence* » puis sur sa reprise en main ou « *self help* » (Verdier, 2009). L'*advocacy planning* s'inscrit davantage dans la culture du contre-projet ou du projet contestataire. Dans cette méthode, les professionnels de l'aménagement spatial élaborent avec et pour les habitants des alternatives au projet imposé (Bacqué, Biewener, 2013). Les pratiques de la participation sont anciennes dans les cultures états-uniennes et anglaises. D'ailleurs le terme d'*empowerment* dont la traduction française actuelle, « *pouvoir d'agir* », est décliné sous de multiples usages depuis le 19^{ème} siècle³². Dans cette partie, nous insisterons davantage sur les cas français initiateurs des mouvements de participation.

Verdier inclut dans les fondements des démarches participatives un courant de pensée issu de l'école des cadres d'Uriage, située non loin de Grenoble : « *Des personnalités telles que [...] Chombart de Laüwe [...] y conçoivent à la fois le devoir de résister et « l'idéal planiste-modernisateur » qui va triompher après la guerre* » (Verdier, 2009, p80). A la dislocation de cette école des cadres succède le mouvement « Peuple et Culture » dont les outils de formation s'adressent aux non scolarisés.

b. Un lien prononcé avec les méthodes d'éducation populaire

L'entraînement mental, méthodologie pédagogique servant à développer une pensée logique sert dans un premier temps au sein des maquis, puis est repris par les mouvements d'éducation populaire. L'entraînement mental permet l'abstraction, la préparation aux débats.

³² BACQUE Marie-Hélène, BIEWENER Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Editions la Découverte, 2013, p7.

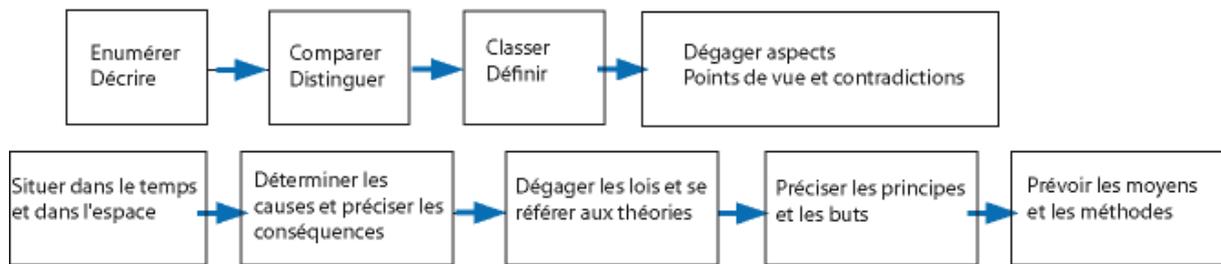


Figure 4 : L'entraînement mental, des faits aux idées, VERDIER Philippe, 2009

L'enquête participation, une autre méthode d'implication de la population s'inscrit dans une démarche transversale. Plus précisément, l'enquête est menée sur une pluralité de secteurs : commerces, logements, loisirs. Ce type de démarche a pour objectif de formuler clairement la volonté de changement de la population par celle-ci, « *c'est une méthode de recherche engagée vers l'action* » (Verdier, 2009). Les mouvements d'éducation populaire « *développent des méthodes d'apprentissage fondées sur l'échange et l'autonomie en s'inspirant des méthodes d'éducation active. [...] Elles s'inscrivent dans une perspective émancipatrice [...] proches de certaines visions [...] de l'empowerment [...] aux Etats-Unis* » (Bacqué, Biewener, 2013, p124).

c. Les premières expériences françaises

En 1965, une expérience inédite se produit à Grenoble. Le parti socialiste unifié (PSU) élu, mené par Hubert Dubedout, après les élections municipales met en pratique une nouvelle forme de socialisme. Le groupe d'action municipale (GAM) souhaite impliquer activement les habitants dans l'élaboration de leur lieu de vie. Cette équipe municipale innove dans les moyens d'informer la population grenobloise. Se terminant en 1983, l'expérience mise au point par le GAM est la plus longue et la plus réussie en France. Cependant, les difficultés de sensibilisation des plus défavorisés et de marginalisation de certains quartiers ont également émergé. Cette innovation du GAM a été diffusée au niveau national. A l'issue de cette expérience, un besoin, une nécessité d'avoir des outils de participation en urbanisme. L'agence d'urbanisme apparaît peu de temps après, en 1967.

A la même époque, quelques familles se réunissent en petits groupes et veulent un autre mode d'habiter, sans intervention d'intermédiaires (promoteurs). Les habitants s'organisent, choisissent un architecte et réfléchissent ensemble. Les projets d'habitat groupé se décomposent en général en habitations privatives et en espaces communs. Dans la foulée,

en 1970 des ateliers publics d'urbanisme prennent corps souhaitant pérenniser l'implication des habitants.

L'un des plus connus, l'atelier populaire d'urbanisme de l'Alma-gare à Roubaix est créé en réaction à un projet défavorable. Proche de l'advocacy planning, des professionnels se mettent au service de la population. Cette démarche militante fait échouer le projet de destruction des courées³³ roubaisiennes par une proposition d'habitat intermédiaire conçu par les habitants, les professionnels des sciences spatiales et les décideurs (Carrel, 2013).

Cependant, deux décennies plus tard l'ensemble de ces actions est remis en cause par la dégradation du quartier, les squats des coursives et des lieux de rencontre et la montée de la délinquance. Une seconde étape de rénovation a lieu. Le quartier de l'Alma accueille alors une maison de l'emploi, un foyer de personnes âgées et des bureaux. Les habitants quant à eux sont déplacés, relogés dans des espaces de moindre qualité.

Le cas de l'Alma-gare de Roubaix s'inscrit réellement dans une culture de l'opposition. De faire « contre » ce qui est imposé. Néanmoins, la méthode employée, contestataire est non violente. Elle permet une assistance à une population qui n'a pas les moyens et les capacités de proposer des alternatives qui seront perçues comme dignes d'intérêt. Dans ce cadre, l'aide des professionnelles de l'architecture ou de l'urbanisme se révèle indispensable. D'ailleurs cet engagement de la part de professionnels prend des allures de démarches militantes pour une justice sociale, celle d'une égalité de traitement pour tout individu résidant dans une ville donnée. L'expérience de Roubaix datant de 1973 a notamment inspiré les Ateliers Populaires d'Urbanisme menés actuellement au quartier de la Villeneuve à Grenoble par l'association Planning.

Plusieurs types d'ateliers se distinguent. D'une part les ateliers populaires, réellement ancrés dans le quotidien des habitants et du quartier où les professionnels sont immergés. D'autre part les ateliers publics mis en place par les collectivités, qui eux sont considérés comme un outil pour « *faire remonter les attentes de la population* » (Verdier, 2009, p.87). Le GAM de Grenoble inspire les municipalités qui mettent en œuvre des ateliers publics. Une première tentative d'institutionnalisation de ces outils, impulsée suite à la loi sur l'architecture se

³³ Cours intérieures

solde par un échec (Bacqué, Biewener, 2013). Les ateliers publics disparaissent ou perdurent par mutation en association loi 1901. L'atelier public abraysien mené à Saint-Jean de Braye près d'Orléans jusqu'en 2001 représente l'atelier ayant duré le plus longtemps. Il est clos suite aux élections municipales.

Ces missions se déclinaient en information-formation de la population, en conseil en urbanisme réglementaire et en conseil à la maîtrise d'œuvre. Le positionnement délicat de ces ateliers en intermédiaire permanent entre pouvoir et habitant a sans doute conduit à leur raréfaction sur le territoire français. Certes leur caractère permanent constitue leur qualité primordiale de collecte de la mémoire collective d'un quartier, de son identité et de son contexte. Mais il demande également un effort d'écoute, de prise en compte et d'échanges fréquents avec les élus locaux.

Les ateliers s'inscrivent dans une relation de proximité et de confiance qui s'étoffent sur le long terme et qui par conséquent demandent du temps aux autorités publiques. Structures marginales, fluctuantes, les ateliers sont difficiles à gérer et à contraindre contrairement aux services techniques ou aux équipes de professionnels mandatés sur un projet. Philippe Verdier dénombre trois méthodologies de projet plus ou moins intégratives de la population.

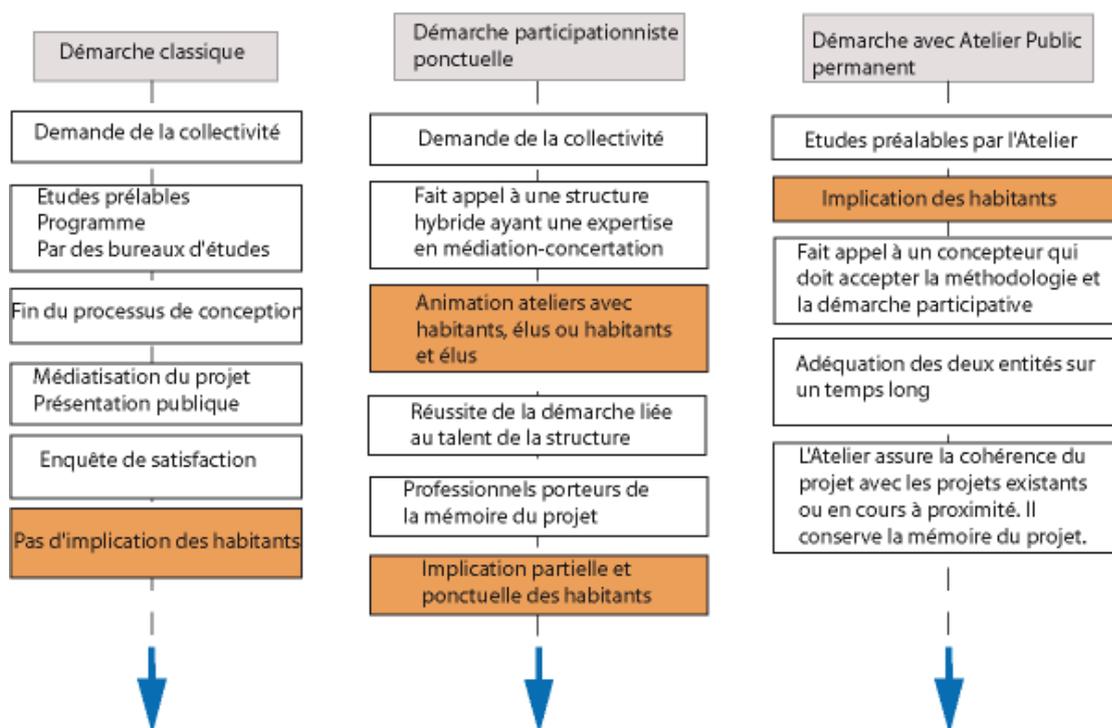


Figure 5 : les trois "modes de faire" du projet, FONTAINE Domitille 2014, selon VERDIER Philippe, 2009.

Une démarche avec un atelier public permanent serait alors la méthode la plus aboutie pour faire le projet avec et pour les habitants.

d. L'émergence du faire « avec » les habitants en urbanisme

La crise des banlieues dans les années 80-90 fait ressurgir la question de l'écoute des habitants. Cette crise ne serait pas la conséquence de problèmes liés à la morphologie urbaine mais une création sociétale (Bourdieu, 1993). Réhabiliter physiquement des édifices ou ériger de fabuleux projets urbains ne sont pas la panacée au bien-être. Il s'agit d'aborder les difficultés des quartiers par une loupe globale pour s'apercevoir des influences contextuelles propices à leur exclusion (Dubet, Lapeyronnie, 1992). Les grandes surfaces concurrencent les commerces de proximité, les emplois se concentrent dans les pôles, les travailleurs les moins qualifiés sont dévalués (Donzelot, Estèbe, 1994).

Suite aux élections municipales et présidentielles de 2001-2002 les politiques pour les « quartiers difficiles » s'orientent tout de même vers le bâti. L'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est alors créée légitimant une volonté de démolition-reconstruction de grande ampleur. L'aspect social est rattaché à l'amélioration physique des quartiers. Ces actes posent les jalons d'un questionnement en profondeur sur la pertinence des mécanismes de la participation. Pourquoi s'impliquer ? Pour les militants il s'agit de défendre une cause, une population opprimée par une décision. Une décision impactant sur leur cadre de vie, leur quotidien. Une décision qui en se concrétisant modifie leur réalité et initie un changement auquel aucun individu d'une communauté, d'un groupe n'est préparé. Ce changement est alors vécu comme un traumatisme. La démolition du lieu de vie est une perturbation car il est lié à l'affectif, à l'émotionnel. Le changement s'accepte s'il est voulu et s'il est préparé, non s'il est imposé.

A ce moment, il est ressenti comme une cassure, un déchirement, un fait subi engendrant un sentiment de rejet, d'abandon et de dévalorisation (Carrel, 2013). Prendre en considération les besoins réels et les aspirations des habitants avant de prendre une décision ayant des conséquences visibles et durables sur le territoire devrait être un fait acquis, une pratique normale et en amont de toute conception.

Néanmoins les pratiques de l'aménagement du territoire telles que pratiquées auparavant et telles que pratiquées par une majorité aujourd'hui ne sont pas fondées sur l'humain. Les

mouvements des ateliers populaires d'urbanisme ou de réappropriation des territoires abandonnés résultent d'un besoin de prendre les choses en main, de se faire entendre et d'un besoin de reconnaissance en tant qu'individu.

Les définitions énoncées tantôt, suivi des évènements successifs relatifs à la montée en puissance de la participation qu'elle soit instituée par les collectivités ou initiée par la base, mettent en évidence un « temps humain ». Un élément sous-jacent mais omis. Une composante qui selon nous devrait être centrale mais qui s'apparente au superflu, à l'inutile. Pourtant, comme nous allons le voir, chaque notion clé telle que la confiance, l'engagement, l'écoute sont des éléments dont l'essence première repose sur le temps de la relation, le temps humain.

2. Le temps humain, une composante reléguée au second rang ?

Dans la partie précédente il ne s'agissait pas de faire un état de l'art exhaustif ou de recréer un dictionnaire du vocable participatif, mais de poser les bases de notre réflexion. De ces définitions théoriques et usuelles des termes de « participation » et de « concertation » surgit la notion de temps. Non pas d'un temps unique, mais de temps pluriels qui se superposent, s'alternent et s'enchaînent. En effet le temps humain se décompose en trois entités temporelles fortement imbriquées : le temps de développement individuel, le temps de développement collectif et le temps d'action. Cependant dans les démarches de concertation, le temps humain est souvent soumis à un rapport de force l'opposant au temps de projet fixe et limité. Cette relation d'opposition s'est instaurée et formalisée par influence de forces issues d'un système global. *« La globalisation [...] le développement sont les [...] aliments de la même dynamique qui produit une pluralité de crises interdépendantes, enchevêtrées, dont la crise cognitive, [...] les crises sociales, qui elles-mêmes produisent la crise de la globalisation. La gigantesque crise planétaire est la crise de l'humanité qui n'arrive pas à accéder à l'humanité »* (Morin, 2012, p.42).

Ainsi les problématiques rencontrées dans notre quotidien sont dues à une course contre la montre implicite et imposée par un système à la fois économique, sociétal, politique. Un ensemble de facteurs semble compromettre réellement la participation, surtout la combinaison *budget-temps*, qui impose des limites strictes et ne permet pas une adaptation aux retards et aux aléas.

Le retard est inadmissible car non lucratif. La participation serait alors un frein naturel à ces rythmes qui oppressent le caractère humain de notre monde contemporain. Cependant, que la participation soit descendante ou ascendante, sa matière première est l'humain. La réussite des démarches entreprises dépend du temps qui lui est accordé. Il nous semble important d'exposer plus en détail une conception du « temps humain ».

a. Vers une prise en compte du temps humain

L'humain et les relations entre individus sont complexes. Elles demandent une capacité d'assimilation des informations, d'adaptation, de souplesse, de flexibilité et de réaction. Ces processus prennent du temps. Le temps cognitif, le temps du relationnel exigeant de la souplesse et de la flexibilité. Le besoin de prise en compte de ce temps humain est présent dans plusieurs courants de pensée : le *community organising*, l'*advocacy planning*, l'*empowerment* (Biau, Fenker, Macaire, 2013). Mais cela nécessite de la part des professionnels de l'urbanisme ou de l'aménagement, un investissement plus important que celui fixé par un cadre réglementaire car plusieurs notions entrent en jeu : la prise de conscience ou l'éveil, l'écoute, l'apprentissage, l'engagement, la confiance, le développement individuel, le développement collectif et le changement. Le changement en profondeur qui comprend une évolution des mentalités, des pratiques et des usages.

b. L'apprentissage mutuel par l'écoute et la confiance

L'individu prenant part à un dispositif participatif se place consciemment ou inconsciemment dans une posture d'apprenant. Il fait la démarche de prendre « part à ». Quel que soit son intérêt initial, s'il veut réellement s'intégrer au processus participatif il doit être attentif. Un processus d'apprentissage s'opère. Sa volonté de participer peut provenir d'une indignation face à une injustice, d'une curiosité d'esprit, d'une envie initiale quelconque engendrée par une prise de conscience, un éveil. Dans un premier temps, il s'agit d'un transfert de connaissance par l'information (Forrester, 1989). L'individu est alors mis au fait d'un ensemble de phénomènes, du contexte général, des objectifs de la démarche, du rôle qu'il a et qu'il aura à jouer.

Cet apprentissage dépend d'un ensemble de facteurs. Il ne doit pas s'effectuer de façon unilatérale, du sachant au profane, de l'intellectuel à l'ignorant (Faburel, 2013). Celui qui enseigne, doit garder à l'esprit que son élève est également source de connaissance. L'enseignant apprend de son élève qui a lui aussi un savoir et une expérience de vie. Ceci

peut se traduire par l'expression de Jacques Rancière du « maître ignorant » évoqué pour la première fois en 1973. Cette rétroaction ne peut fonctionner qu'avec de l'humilité et de la tolérance. Selon certains professionnels la pédagogie s'apparente à de la manipulation³⁴. Cette « technique » de communication serait le moyen de faire abonder les publics dans un sens avantageux pour l'émetteur.

Cependant cette orientation dans les discours ne peut installer un climat de réel apprentissage. En effet, dans une optique de manipulation, il ne peut y avoir d'écoute véritable. Autrement dit, d'attention particulière aux propos et aux ressentis émanant des participants. Le dialogue bien que construit sur des échanges ne peut être réellement constructif car accès sur un objectif fixé à l'avance et omis. L'intérêt porté aux paroles des habitants-citoyens-usagers reste moindre. Ici l'écoute est une qualité humaine et professionnelle qui repose sur l'empathie.

Il ne s'agit pas de se mettre à la place de l'autre, mais de ressentir à un instant t ce que l'autre peut faire émaner. L'empathie n'est pas le fait de capter le ressenti et de se l'approprier, mais de pouvoir appréhender le ressenti sans se laisser affecter (Decaty, 2004)³⁵. « *L'empathie comme sentiment de partage et de compréhension affective [...] comme émotion particulière et altruiste* »³⁶.

L'écoute, avec attention conforte l'autre, le participant et le valorise. En lui accordant de l'intérêt véritable, une relation de confiance se crée et permet des échanges fructueux. Dans la participation, les individus s'engagent à écouter et à parler, à se positionner comme "apprenant", s'ils ont confiance. Le processus d'apprentissage réciproque est alors enclenché pour la durée des travaux collectifs.

Du latin *confidentia*, la foi, la confiance est un sentiment de sécurité à l'égard d'une entité³⁷. La confiance apparaîtrait seulement dans le cas où des attentes peuvent être déçues

³⁴ Propos recueillis après entretiens avec des techniciens territoriaux et des étudiants en architecture et urbanisme.

³⁵ *Neurosciences : Les mécanismes de l'empathie*, entretien avec Jean Decaty, Sciences Humaines n°150, juin 2004, p1.

³⁶ Ibidem.

³⁷ Définition d'après le dictionnaire Robert, 2003.

(Luhmann, 2001). La construction de la confiance est à la base de la mise en place des processus participatifs (Rui, Villechaise-Dupont, 2006). L'écoute et la confiance sont rétroactives. Une réelle écoute engendre un sentiment de confiance et l'atmosphère de confiance rend possible une écoute véritable. L'apprentissage repose sur la viabilité de ces deux composantes.

L'intérêt de l'apprentissage mutuel dans la confiance réside dans le fait que "l'apprenant" devienne autonome dans sa réflexion, qu'il retrouve une curiosité intellectuelle et s'investisse dans une temporalité longue (Luneau, 2013). Le participant bénéficie de l'expertise du professionnel. En contrepartie, le professionnel s'enrichit et comprend le territoire sur lequel il doit avoir une action. Si dès le départ les règles du jeu et les rôles ne sont pas correctement énoncés, la confiance peut s'altérer et entraîner une rupture, un conflit, un rejet de « l'enseignant » et des organismes associés³⁸ (Faburel, 2013). Si au départ la parole est difficile à prendre pour les habitants, elle devient de plus en plus chargée, de plus en plus impliquée au fil du temps (Carrel, 2013).

c. Le changement initiateur d'engagement

Lorsque les notions de concertation et de participation sont abordées, il est indispensable de parler d'une notion connexe, celle de l'engagement. Le processus d'apprentissage mutuel crée un changement intrinsèque aux participants et aux professionnels. Un degré supérieur aux échanges et aux relations s'installe, celui de l'investissement personnel. L'engagement est *l'action de lier quelqu'un ou de se lier par une promesse ou une convention*³⁹. Les acteurs institutionnels s'engagent vis-à-vis des publics qu'ils mobilisent dans les processus de concertation. Les professionnels présents ou les individus participants s'engagent dans les démarches participatives.

Cette notion d'engagement comprend plusieurs dimensions. Celle de l'investissement individuel, issu d'une prise de conscience. Celle de l'éthique, de la morale, des valeurs humaines. L'engagement pousse le professionnel en tant qu'être à s'investir davantage dans ses missions et à prendre en considération son vis-à-vis et les propos qu'il recueille. Pour un associatif ou un usager, l'engagement ou l'investissement sera de mettre en œuvre son

38 Bureaux d'étude, pouvoirs publics etc...

39 Définition extraite du dictionnaire Robert, 2003.

énergie, sa voix, son temps au service d'une cause (Hessel, 2010). L'engagement se rattacherait alors aux agissements qu'un habitant de la "Cité" peut accomplir. Une notion liée, et de grande importance est celle de l'engagement civique (Carrel, 2013). En tant qu'humain, individu appartenant à la Cité, l'individu n'agit pas par devoir pour améliorer les conditions de vie à l'intérieur de cette Cité. En tant qu'individu, il trouve sa place, sa "fonction" dans la société et redonne du sens à son existence en participant aux activités de sa Cité. Les individus s'engagent pour différentes raisons : *le devoir civique, l'intérêt personnel, l'enrichissement cognitif et la recherche de sociabilité* (Mazeaud, Talpin, 2010).

L'engagement permettrait alors la fabrication d'un individu qui par son action, son investissement, se façonnerait des savoir-faire, des compétences et apprendrait le langage de la vie publique, relatif à la Cité. Le *citoyen-profane*, qui n'est engagé dans aucun milieu évoluerait alors vers le statut de *citoyen-riverain*, impliqué dans l'échelle locale et le développement de son quartier (Callon, Lascoume, Barthe, 2001).

d. L'acte, résultat visible d'un développement individuel et collectif

« L'action comme pouvoir des gens »

Association ECHO

Suite à l'engagement, une dynamique collective se crée et se concrétise par l'action. Les activités collectives initient un esprit de groupe et un sentiment d'appartenance. Les actes se traduisent sous multiples formes. Pour les volontés collectives les plus fortes, les actes prennent corps et se concrétisent spatialement. Cette inscription spatiale prend des aspects différents : agriculture urbaine, récupération de délaissés urbains, habitat groupé, collocations intergénérationnelles (Benchimol, Lemoine, 2013). Les projets sont de natures variées : environnementale, économique, sportive, sociale, culturelle. Mais ils résultent d'une intention formulée et d'une action mise en œuvre par un groupe.

Pour nous l'acte est la résultante d'un développement de l'individu et d'un développement collectif. Par développement individuel nous entendons l'acquisition de connaissances, la notion d'engagement, l'épanouissement, la prise de sens de leur existence, leur intégration dans la société, leur sentiment de bien-être. Le développement collectif est la faculté que possède un groupe de se mettre en accord, de trouver une adéquation et d'être prolifique.

La ville comme espace d'individualité où n'ont plus cours les lois du clan, les relations de proximité étouffante du village, le fait d'être "la fille de" ou le "fils de", le non jugement. La ville en tant qu'espace d'anonymat où les individus peuvent exister, non par la famille, non sous le joug des traditions, mais avec une plus grande autonomie, une plus grande liberté d'action. Une possibilité de laisser ressortir la différence (Chalas, 2007)⁴⁰. Mais cet effet poussé à son paroxysme, engendre l'individualité extrême, le fait de passer à côté d'un être humain, en loques dans la rue et de le percevoir au même titre que le mobilier urbain. L'individualité et l'exacerbation du paraître surplomberaient-ils la solidarité ?

Aujourd'hui, la tendance s'inscrit dans une volonté de retrouver son humanité par des actions collectives, sans retourner à l'aspect clanique, sans reprendre les règles religieuses brutes, qui offrent un cadre restrictif auquel l'individu peut se référer. Mais bien de renouer des liens, des liens de toutes sortes. Entre génération, entre femmes, entre hommes et femmes, entre cultures.

La participation apparaît alors comme une prise de conscience (Paolo Freire cité par Estrela, 2001)⁴¹. Elle peut s'adapter à divers sujets, mais au fond, elle intègre l'individu dans une réflexion de groupe, pour le faire avancer, progresser, évoluer. Cette action collective⁴² n'est pas unique. Il faut évoquer "les actions collectives". Elles peuvent s'identifier par plusieurs caractéristiques : l'idée, le groupe, le lieu, et l'action. L'action qui prend corps, qui reflète des intentions mêlées et convergentes vers un objectif. Les résultats ou les actions permettent le débat, la communication. Ils deviennent des faits réels, des illustrations d'une infinité de possibles, des "initiatives locales" qui transforment, améliorent, changent leur territoire. Les initiatives apparaissent dans l'esprit des individus et sont mises en place, retranscrites concrètement, spatialement. Ces lieux porteurs de « l'action » intègrent une mémoire collective fruit d'une invention collective.

40 *L'individualisme habitant : la vie en-deçà et au-delà du quartier, l'exemple de l'Isle-d'Abeau*, CHALAS Yves, Les Annales de la recherche urbaine, PUCA, n°102, 0180-930-X, 2007, p40-49.

41 *Pratiques réflexives et conscientisation, Carrefours de l'éducation*, 2001/2 n°12, p56-65.

3. De l'empowerment à l'action : les trois temps de la participation

« Les villes sont une dérivée du temps. Elles en gardent les traces. Multiples, les temporalités urbaines sont à la fois celle des villes elles-mêmes dans leur matérialité et celles des hommes qui les habitent » (Da Cunha, Gwiazdinski, Herrmann, 2014, p1)⁴³.

a. Du temps de développement individuel au temps de l'action

A l'origine de l'action, l'intention. Une intention portée par un groupe, un ensemble d'individus dont la pensée est créatrice et impulse la mise en pratique. L'apprentissage par l'action se traduit dans sa forme la plus aboutie par la réalisation, la concrétisation. Cet aboutissement prend des formes variées : que ce soit de l'agriculture urbaine vectrice de lien social, d'atelier de sensibilisation à l'environnement, d'activité pédagogique et scolaire, de la récupération de friches urbaines ou rurales et leur réhabilitation par un groupe d'individus, l'engagement citoyen par le biais de collocations intergénérationnelles ou solidaires, l'habitat partagé...

La première étape avant d'arriver à une action portée par les individus et la société civile est le développement individuel. Celui-ci résulte d'un choc mental, d'une impulsion première, d'un éveil. Un ensemble d'étapes tel que l'apprentissage mutuel dans un climat de confiance, permet la réassurance de l'individu dans ses connaissances et sa valeur humaine. Par conséquent, il développe sa « conscience critique » et son « pouvoir intérieur » (Bacqué, Biewener, 2013). De même, son intérêt et sa curiosité pour des causes ou des sujets desquels il se sentait déconnecté se réaffirment. Ces deux éléments participent à un changement profond, de mentalité, de valeur, de point de vue. Et conduit dans le meilleur des cas à l'engagement pour une cause. Cette étape de développement individuel est la réintégration d'une personne dans un processus de réflexion, de vie en communauté ou d'action avec un groupe et mène vers la réalisation d'actions. Les temps de développement individuel et collectif sont fortement imbriqués.

⁴³ Temporalités urbaines et projet, TRANDA-PITTION Michèle, CHABOT Lionel, VERCHERE Lucie, KLEIN Olivier, COLLEONI Matteo, ZEDDA Roberto, SEYS François-Olivier, SAQUET Maros Aurelio, BONFIGLIONI Sandra, JOURDAN Gabriel, MALLET Sandra, VUIDEL Patrice, DU TERTRE Christian, DREVON Guillaume, GERBER Philippe, ENAUX Christophe, GWIAZDZINSKI Luc, ROUSSEAU Francis, PETIT Jean, dir. DA CUNHA Antonio, Les cahiers du développement urbain durable, URBA n°16 publication semestrielle de l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, Février 2014, 247p.

Les actes ou les actions se font avec plusieurs acteurs et non uniquement les participants à un processus. La première étape consiste à apporter des éléments utiles à la compréhension globale d'un phénomène, d'un projet, à comprendre les acteurs en présence, la portée éventuelle des actes sur différents niveaux scalaires. Les actions se mènent à plusieurs ou en partenariat, en coopération avec des structures de secteurs divers. Elles sont concrètes, visibles. Par exemple une exposition artisanale dans un quartier périphérique fortement enclavé, attirant un public d'autres quartiers et du centre-ville. Le temps de développement collectif comprend non seulement la dimension de cohésion au sein d'un groupe, mais également de relations avec d'autres acteurs tels que des associations, des entreprises, des professionnels de la santé etc...Il se fonde sur un système réticulaire et transversal.

Ces actions s'ancrent sur le territoire sous plusieurs formes. Il peut s'agir d'un projet d'habitat groupé porté par plusieurs ménages, d'un délaissé urbain réaménagé en jardin collectif, de colocation à projets solidaires ou intergénérationnelles, d'activité relative à l'économie sociale et solidaire. Ces trois étapes se retrouvent dans des processus de participation sur un long terme. Nous entendons par long terme, non seulement un processus qui s'étale sur plusieurs années mais qui s'ancre dans le quotidien et devient habituel.

La figure 6 présente schématiquement ces trois « temps » de développement. La troisième étape est celle du développement local. Nous souhaitons apporter quelques précisions pour la compréhension de cette expression.

b. Le développement local, troisième temps de la participation ?

Nous nous basons sur un entretien mené auprès d'un agent de développement local de la ville de Grenoble pour définir cette expression : « *Le développement local se résume à créer les conditions pour que les personnes puissent mieux vivre ensemble, élaborer ensemble des projets, mieux se connaître. Que sur un territoire donné des dynamiques puissent émerger. Le développement local c'est tous les domaines qui permettent aux gens de s'inscrire dans la vie locale, que ce soit l'environnement ou le social...Le développement local renvoie au global. Tout est lié. Les individus peuvent reprendre un rôle dans la société. La question globale pour*

beaucoup de gens, elle est là, à l'échelle locale. C'est ici, dans ce périmètre qu'ils peuvent prendre leur vie en main et réintégrer la société »⁴⁴.

Cependant il nous faut ajouter une autre dimension à cette définition usuelle. L'histoire du *développement local* commence en 1965, en Bretagne Centrale. A soixante kilomètres de Rennes, en milieu rural, un groupe de citoyens lutte activement. En 1967, une Charte élaborée de manière participative inaugure un nouveau mode de gouvernance locale. Entendons par gouvernance, une décision prise par une pluralité d'acteurs publics et privés. Cette date correspond également à la création des Parcs Naturels Régionaux. Simultanément, les quartiers en rénovation, subissant une politique de démolition et d'exclusion sociale engendrent un phénomène de luttes urbaines tel le quartier de l'Alma-gare à Roubaix. Le passage du cadre rural au cadre urbain s'opère et ce par la montée en puissance d'un mouvement ascendant. Celui-ci est issu d'un sentiment de retard, de faiblesse et d'une volonté de penser un projet global pour le territoire, intégrant ses potentialités latentes. Ainsi se réaffirme l'identité territoriale, la mémoire collective. Les plus grandes réussites de ces initiatives proviennent de la convergence des volontés ascendantes et descendantes. *« Le développement local est intercommunal, le développement local est global [...] Par le combat des forces centripètes du projet global contre les forces centrifuges des projets sectoriels [...] nous avons largement contribué à construire des transversalités territoriales, assurant la cohésion sociale d'un territoire. Le développement local n'était pas seulement économique [...] le développement était aussi humain, social, culturel, environnemental »⁴⁵.* Ainsi, la richesse d'un territoire repose sur l'humain qui est central, au cœur de l'économie, de l'attractivité d'un territoire. De plus, le bien-être, le bonheur des habitants est une donnée sur laquelle il faut compter dans la fabrication de villes durables. Cette appréciation du cadre de vie, ce bien-être transparaît au niveau local. *« Le territoire vécu est en constante évolution. Bien que celui-ci s'étende, il demeure [...] le lieu de la vie quotidienne [...]. Avant d'être un périmètre administratif ou [...] géographique, il est d'abord*

⁴⁴ Propos recueillie après entretien avec M. Nallet, chargé de développement local du quartier Mistral de Grenoble.

⁴⁵ Extrait du *Livre Blanc citoyen du développement local et de la décentralisation*, Georges Gontcharoff, UNADEL, ADELS, février 2012.

un ensemble humain et le nœud de leurs relations. Il doit favoriser l'apprentissage de la vie collective et constituer un espace privilégié du dialogue social [...] »⁴⁶.

Le territoire local est alors l'espace d'une citoyenneté active et d'un autre modèle de développement. Si les pratiques de la concertation et les instances institutionnelles telles que les Conseil de développement permettent un rapprochement des élus et des citoyens, les pratiques ascendantes sont plus à même de participer à un empowerment et un développement local. *« C'est bien au niveau du territoire que s'inventent et se renouvellent la citoyenneté et la démocratie locale. Partageant les savoirs et les valeurs de l'éducation populaire, le développement local invente des approches spécifiques et différenciées, adaptées aux réalités locales permettant aux individus jusque-là en retrait de devenir des citoyens actifs et des acteurs collectifs du développement. C'est cet apprentissage « ascendant » et cette diversité des acteurs, des territoires et des expériences qui caractérisent le développement local »⁴⁷.*

Ainsi comme le montre la figure 6, le développement local animé par des forces multiples et transversales se traduit sur le monde physique par des actes. Et ces actes sont visibles car ils s'inscrivent sur la dimension spatiale. Cependant les conséquences sur le territoire de ce « troisième temps », ne se constatent que sur un très long terme.

⁴⁶ *Pour un développement local à la mesure des défis contemporains*, Association Unadel. Texte issu de « La Déclaration de Foix » qui a mobilisé aux côtés de l'Unadel l'ensemble des participants de l'Université d'été du développement local 2010 et de nombreux réseaux associatifs nationaux et régionaux : ADELS, ARDL PACA, Carrefour des Pays Lorrains, Collectif Ville Campagne, Confédération Nationale des Foyers Ruraux, Inter réseaux des professionnels du Développement Social Urbain, MDS, Mouvement national de l'Economie Solidaire, Solidarité Ville.

⁴⁷ Ibidem.

APPORTS / ECHANGES : entre temps de développement et avec des facteurs externes ou d'autres acteurs.

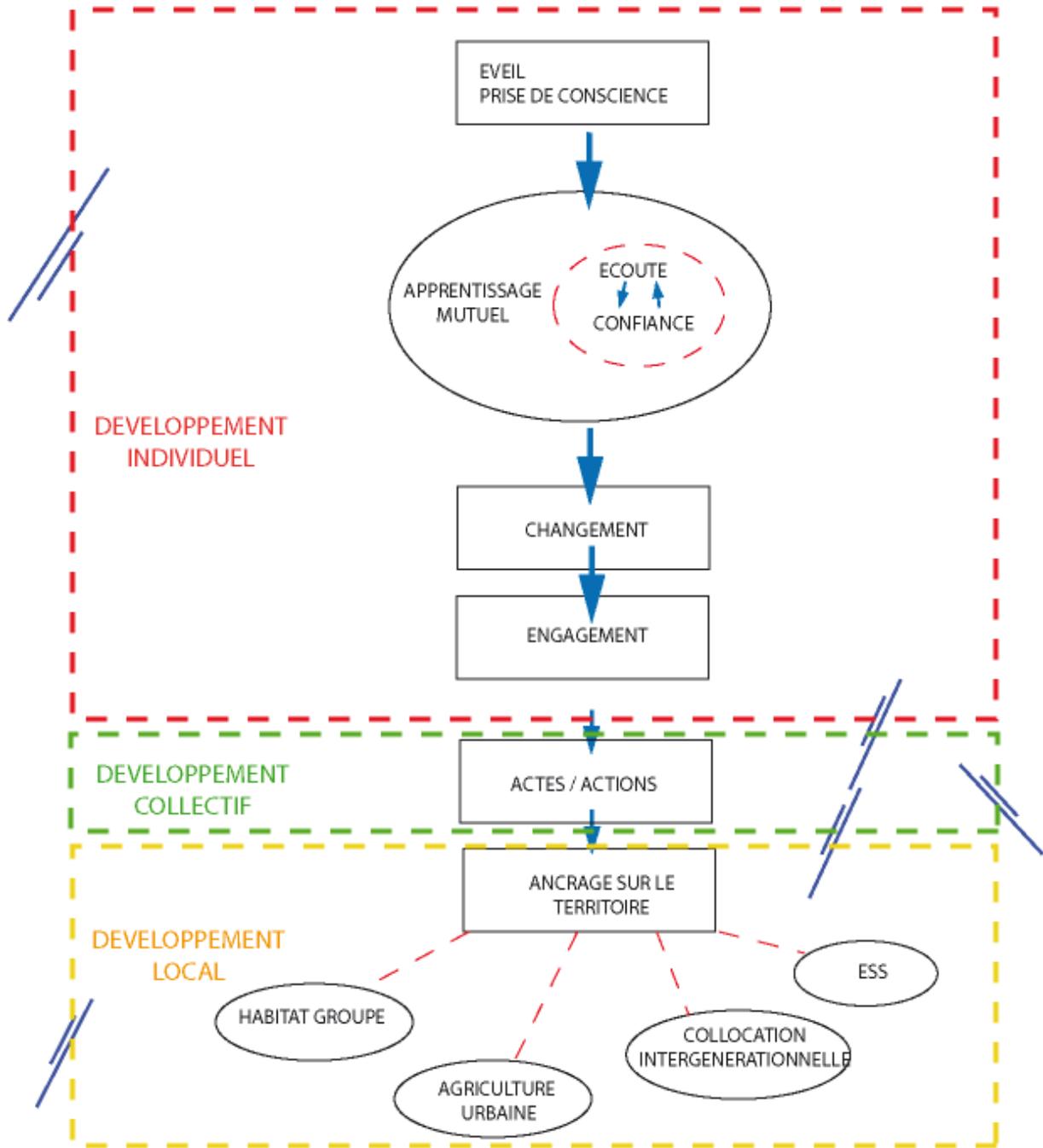


Figure 6 : Les trois niveaux de développement⁴⁸

⁴⁸ FONTAINE Domitille, 2014.

Cependant, le développement n'est pas uniquement individuel ou collectif. Il s'inscrit sur le territoire. Les actions, les actes comme nous l'avons évoqué précédemment ont une incidence sur l'espace. Ne faut-il pas prendre en considération un troisième niveau de développement, d'implication des individus ? Une implication locale, un développement local ? Qui se matérialiserait sur un territoire accessible, vécu et de proximité...

La notion de mise en relation d'acteurs, d'action collective ne peut prendre corps que passer un certain "temps". L'idée se meut en intention après un temps de maturation qui permet l'expression sous forme de mots. L'individu exprime son idée. Puis, cette idée initiale s'enrichit des réflexions collectives. Ce processus est chronophage et sous-tend que tous les acteurs aient élaboré un langage commun, un langage mutuel pour leur temps de "collaboration". Prendre le temps d'expliquer, prendre le temps de montrer, d'attendre la réflexion, d'observer... De donner les moyens et non d'apporter des solutions faites. Une participation effective s'apparente donc à un cheminement long et itératif reposant sur des jalons relationnels et temporels.

Les rapports de forces omniprésents dans les dispositifs participatifs prennent des formes différentes qui parfois tétanisent et bloquent la parole, les actes, l'épanouissement des participants. Or la qualité d'une relation entre professionnel, élu, habitant tient à un climat qui se base sur « *l'acceptation inconditionnelle de l'autre, l'authenticité et l'empathie. [...] La confiance naît de la profondeur de l'échange à condition qu'il n'aille pas que dans un sens. La curiosité sincère [...] avoir et montrer un véritable intérêt pour l'autre. L'humour [...] Prendre de la distance avec soi-même. [...] L'optimisme du changement* » (Association ECHO, 2012)⁴⁹.

De plus, la concertation institutionnelle bien qu'étant menée à des horaires normalement adéquates pour les femmes et les jeunes, ne font pas office d'une mobilisation spontanée de ces publics. Il est difficile dans tout processus de concertation d'établir un lien et un engagement des participants sur une longue durée. Se pourrait-il qu'un équilibre, un entre-deux soit à ajuster entre la concertation institutionnelle et l'implication habitante sur les

⁴⁹ COMPINGT Solène, GABRIEL David, ROUX Adrien, Livret bilan ECHO, *Expérimentation des méthodes de community organising à Grenoble*, Septembre 2010-Décembre 2012

territoires ? Un équilibre s'inscrivant dans des partenariats efficaces entre organes territoriaux et société civile.

Nous arrivons désormais au temps du projet, planifié, limité et monétisé. Le paradoxe se situe dans la demande de souplesse et de flexibilité, d'adaptabilité face à la composante humaine omniprésente dans les processus participatifs. Cependant, les budgets déterminés et les calendriers au phasage préétablis ne sont pas réellement en adéquation avec la demande initiale de démarche itérative.

c. L'immersion : le paroxysme de l'engagement professionnel

« Tu fais partie du paysage de la rue, comme ce réverbère »
William Foote White

A Grenoble, des professionnels pratiquent *l'immersion*, également inspirés par les démarches de sociologie urbaine Nord-américaine de *community organising* de Saul Alinsky. Après entretiens avec David Bodinier membre de l'association PLANNING œuvrant sur le quartier de la Villeneuve depuis cinq ans, nous apprenons que la première expérience de création d'alliance citoyenne a eu lieu et perdure à Grenoble. Cette action a permis de mettre en exergue et de réorganiser les réseaux existants dans la ville et de former cette Alliance Citoyenne française, regroupant une cinquantaine d'organismes et d'associations grenobloises. Les objectifs d'un rassemblement d'organisations, de communautés variées sont guidés par une volonté d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, une diversité allant au-delà des fossés culturels et confessions. La première étape de son apparition a été la formation de l'association Espace des Communautés et des Habitants Organisés (ECHO), qui dès les premières étapes a mis en action ce principe d'*immersion*⁵⁰. « *L'immersion est un ensemble de pratiques quotidiennes [...] Il s'agit principalement de la balade, l'observation et les premiers contacts avec des personnes et des groupes qui habitent le territoire. L'objectif et de connaître la profondeur d'un quartier, [...] ses dynamiques, les lieux de vie des habitants [...]* » (ECHO, 2012, p.9).

La méthode des membres d'ECHO est d'analyser les besoins et les envies, les problèmes à l'échelle de Grenoble. Pour cela, ils s'insèrent dans les milieux associatifs, scolaires. Ils

⁵⁰ COMPINGT Solène, GRABRIEL David, ROUX Adrien, Livret bilan ECHO, *Expérimentation des méthodes de community organising à Grenoble*, Septembre 2010-Décembre 2012

fréquentent des lieux variés. Ils interprètent des rôles différents, n'annonçant pas forcément à l'avance leur objectif. « *Nous avons choisi une « immersion longue » plutôt qu'une « immersion opérationnelle ».* La première approche est un moment initial de plusieurs mois qui permet de rentrer en douceur dans un territoire, en prenant le temps avant d'être pris par des réseaux de relation et les multiples actions »⁵¹. L'immersion peut être assimilée à de l'observation participante. Le professionnel s'insère dans le milieu qu'il étudie et vit à son rythme. « *L'immersion dans un quartier, c'est découvrir la vie quotidienne des habitants : le marché, l'école, l'église, la poste, le pôle emploi, le centre social, les espaces publics et les lieux de loisirs : les places, parcs, terrain de boule, de foot. L'identité des lieux est marquée par le public* »⁵².

Cette méthode de découverte du territoire donne le temps de voir. Mieux, de regarder, d'appréhender l'espace, les flux de natures différentes. Le temps de rester assis sur un banc, de s'imprégner d'une atmosphère, de ces déclinaisons en fonctions du temps au cours de la journée. Le temps de faire partie du décor, d'être là en tant que personnage, complètement intégré au paysage. Un personnage qui a une légitimité pour tisser des liens avec les individus qui façonnent ce territoire.

L'association Planning active depuis 5 ans à la Villeneuve travaille sur un "contre-projet" en sensibilisant les habitants par le biais d'atelier populaire d'urbanisme. La Villeneuve, projet urbain et architectural emblématique de Grenoble, est aujourd'hui placé dans la catégorie des "grands ensembles", "quartiers populaires", "zone urbaine sensible". L'action de Planning a notamment pour objectif la mobilisation des quartiers populaires en réponse à la violence de projets de démolition-rénovation. La méthode de *community organising* instauré est une alternative aux échecs précédents permettant la mise en lumière des forces citoyennes vives du quartier. « *Dans le contexte institutionnel et politique français, le renversement est complet : on passe de dispositif institutionnel descendant à des processus démocratiques endogènes* »⁵³ (ECHO, p.98).

51 Ibidem.

52 Ibid.

53 Ibid.

D'autres professionnels s'inscrivent dans une mouvance proche de l'immersion. A l'exemple de Patrick Bouchain et de Sophie Ricard. Lors de la rénovation du quartier Delacroix-Molinet à Boulogne-sur-Mer en 2010, une soixantaine de maisons datant des années 70, Bouchain choisi d'impliquer les habitants pour "*construire ensemble le grand ensemble*"⁵⁴ (Benchimol, Lemoine, 2013). Il part du constat que : "*ceux à qui l'habitat est destiné sont exclus du processus qui le génère. Passifs, ils subissent leur logement comme une fatalité. Le désenchantement qui qualifie le parc locatif en est une conséquence* » (Bouchain, 2010). Il s'associe avec Sophie Ricard, architecte, qui coordonne les travaux et assure l'approche relationnelle avec l'ensemble des parties prenantes. Ricard s'installe à Boulogne et emménage dans le quartier pour les trois années du temps de projet. La fabrique de la ville ne nécessite pas tant un cadre technique qu'une véritable culture commune de la participation, de l'implication des citoyens.

Ces expériences représentent le paroxysme de l'engagement, de l'investissement professionnel dans une démarche de participation. Dans le premier cas, la démarche d'ECHO est ascendante, autrement dit provenant de la société civile organisée. Dans le second, le choix d'inclure le public émane d'un architecte mandaté sur un projet. Cependant ces deux méthodes montrent la volonté d'inclusion, d'être au plus proche des revendications sociales et urbaines des habitants. De même, les deux approches se fondent sur des pratiques d'écoute, de confiance et de développement du pouvoir d'agir. Pourtant, des questions surviennent. N'est-il pas dangereux pour le professionnel d'éclater les barrières et de jouer la carte de la proximité avec le public ? La distance ne serait-elle pas salvatrice et garante de certaines limites relationnelles ? Lors de la mise en place de la démarche d'immersion, l'association ECHO soulève une problématique fondamentale : le choix de territoire de participation. « *Créer des relations dans un quartier de 10 000 habitants ou une agglomération de 500 000 est sensiblement différent. La connaissance de l'étendue géographique des réseaux relationnels habitants préfigure l'organisation* »⁵⁵. La question du périmètre d'intervention, de projet, de réflexion est toujours source de débat.

54 BENCHIMOL Vidal, LEMOINE Stéphanie, Vers un nouveau mode de ville, Manifestô, 2013, 155p.

55 COMPINGT Solène, GRABRIEL David, ROUX Adrien, Livret bilan ECHO, *Expérimentation des méthodes de community organising à Grenoble*, Septembre 2010-Décembre 2012, p10

CHAPITRE 2: PRATIQUES DE LA

PARTICIPATION EN ISERE

La réflexion présentée dans le chapitre 1 a pu aboutir grâce aux expériences vécues lors de l'apprentissage au CAUE. Autrement dit, les réunions, les sorties de terrain, la participation aux ateliers de concertation et aux balades urbaines m'ont permis de récolter des éléments multiples et de les agencer au fur et à mesure de l'année. Ainsi l'une des entrées principales est celle des cas de concertation isérois abordés dans un cadre professionnel.

Cependant d'août 2012 à août 2014, j'ai pris part à une expérience de participation habitante inédite : les collocations à projets solidaires. Aussi appelé KAPS, il s'agit d'une résidence étudiante située dans le quartier Mistral, à fortes problématiques sociales. Ces deux années de projet m'ont apporté beaucoup de matière notamment pour ce qui est des trois dimensions du temps humain en participation, des différents niveaux de développement qu'engendrent une implication des individus, du temps nécessaire à l'immersion de « corps étrangers » dans la vie d'un quartier.

Cette deuxième partie présente la participation abordée sous deux angles distincts et leurs analyses. La distinction est faite entre le degré de concertation et la participation sous une forme « efficiente ». Autrement dit, une forme permettant l'empowerment des participants. Les Kaps, par le fonctionnement particulier nous conduisent à formuler un concept, celui des hot spots de participation. En prenant en compte les dimensions développées précédemment en termes de temps humain (temps de développement individuel, temps de développement collectif et temps d'action) une analogie est possible en fusionnant les concepts de hot spots de biodiversité et les hot spots géologiques. Ce concept de hot spots de participation est un essai, une tentative de mettre en perspective plusieurs éléments de natures différentes. Et par conséquent de traduire sous forme imagée, une observation et un ressenti vis-à-vis d'un phénomène spécifique relatif à la participation.

A. La participation vue sous deux angles différents

Une présentation des structures dans lesquelles ont eu lieu les expériences de participation est nécessaire avant d'entrer dans le vif du sujet. Il s'agit de replacer dans un premier temps le contexte de l'apprentissage par un bref historique de l'organisme d'accueil et un tour d'horizon de ses activités générales. De même afin de cerner les actions menées dans le milieu associatif, nous énoncerons les objectifs initiaux de création de l'AFEV, puis un focus sur le projet auquel nous avons pris part pendant deux ans.

1. Les Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE)

Les trois dimensions de ces organismes qui sont l'architecture, l'urbanisme et l'environnement déterminent préalablement la philosophie et les actions des CAUE. En effet, architecture, urbanisme et environnement ont un dénominateur commun : l'homme. L'élément central, la composante fondamentale à toute réflexion sur l'espace, les échelles territoriales ou le monde habité. Dès leur création, les CAUE ont vocation à redonner à l'homme une position centrale dans leur réflexion sur le territoire.

a. Qu'est-ce qu'un CAUE ?

Les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, connu sous le sigle CAUE ont été créé par la loi sur l'architecture n°77-2 du 03 janvier 1977. Obtenant un statut d'association loi 1901, ils sont considérés comme des organismes d'intérêt public⁵⁶. La loi de 1997 leur confère alors des missions permettant une égalité d'accès au plus grand nombre d'individus à un service de proximité pédagogique, technique et culturel. Ainsi ses objectifs sont la promotion de la qualité architecturale, urbanistique et paysagère sur un territoire départemental. Le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) fait apparaître le CAUE dans le Code de l'urbanisme.

Les CAUE sont présents sur une grande partie du territoire français et apportent aux différents acteurs du territoire une vision globale et cohérente de la qualité du cadre de vie. (Cf. Figure : Implantation des CAUE). Ainsi 92 départements disposent d'un CAUE, soit 33 921 communes et 95% de la population française ayant accès aux services de proximité

⁵⁶ Le législateur ayant réaffirmé que l'architecture, les paysages et le patrimoine étaient d'intérêt public.

proposés. La création d'un CAUE dépend de la volonté des acteurs locaux. La relation entre CAUE et conseil général est intime, car celui-ci désigne six élus locaux représentant les collectivités territoriales lors des conseils d'administration. Il peut également être un bénéficiaire des services du CAUE.

La principale source de financement des conseils est issue de la taxe d'aménagement régie par la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010. Dès 1978, le législateur prévoit le financement du CAUE par une ressource fiscale assise sur la construction⁵⁷. Cette taxe assujettit les maîtres d'ouvrages (collectivités ou autre), les entreprises, les particuliers. Le prélèvement s'effectue au niveau départemental. Les CAUE disposent néanmoins de moyens financiers provenant de contributions, de cotisations d'adhérents, de l'Etat, des collectivités territoriales⁵⁸. La loi sur l'architecture de 1977 prévoit la gratuité des services des CAUE. La gratuité n'exclut pas le remboursement éventuel des frais de la structure. Cependant, aucune prestation n'est effectuée contre rémunération.

Le rôle et les missions des CAUE

Les CAUE sont donc créés par les responsables locaux et présidés par un élu local. Ils peuvent être qualifiés d'organes de concertation, car ils harmonisent les relations entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion des milieux ruraux et urbains. Les Conseils sont à la fois centres de ressources, diffuseurs de culture, observateurs des mutations du territoire, collecteurs d'informations, vecteurs de bonnes pratiques et d'initiatives novatrices. Les CAUE apportent également une aide à la décision. Les postures de conseiller et d'accompagnateur peuvent se décliner à des échelles variées, du grand territoire à la parcelle, et être accessibles à un public diversifié.

Les missions des CAUE se traduisent donc par des missions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation. Les documents de planification territoriale, la construction de bâtiment ou de maisons impactent sur le cadre de vie quotidien des individus. A tous stades du façonnage de ce cadre de vie, les CAUE aident les différents

⁵⁷ Le moniteur n°5731, 27 Septembre 2013.

⁵⁸ Texte de référence : Décret n°78-172 du 09 février 1978 portant approbation de statuts types des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement mentionnés au titre II de la loi n°77-2 du 03 janvier 1977 sur l'architecture, JO du 18 février 1978.

acteurs en leur fournissant une expertise et un suivi continu. L'ensemble des actions menées comporte une dimension pédagogique. Ainsi, les CAUE suivent les problématiques actuelles telles que l'étalement urbain, la densification, la gestion des ressources naturelles, la démocratisation de l'architecture et de l'urbanisme. Ces thématiques sont vectrices de formations et d'activités développant une culture de la participation des individus. Les problématiques locales sont par conséquent traitées et corrélées aux enjeux nationaux.

Les CAUE offrent leurs compétences à des acteurs divers du cadre de vie : financeurs, organisateurs, constructeurs et habitants-usagers. Les sollicitations proviennent de bailleurs sociaux, d'associations, de collectivités territoriales (communes, intercommunalités, métropoles). L'accompagnement des collectivités territoriales se traduit par une sensibilisation des élus, des agents aux thématiques traitées par les CAUE, une aide à la décision, un renforcement à l'exercice de maîtrise d'ouvrage, l'évaluation de la pertinence des initiatives. Les sujets varient entre construction, planification urbaine, dialogue entre élus et habitants lors de concertation et de débat public. De même, les architectes, urbanistes, agents de l'Etat, enseignants ont la possibilité d'assister aux formations proposées par les CAUE.

Cependant, le destinataire final des actions demeure l'habitant, l'individu, le citoyen. En effet, celui-ci est directement concerné par les politiques, les programmes ou les projets affectant son cadre de vie quotidien. Chaque particulier peut entrer en contact avec le CAUE de son département. Le site de la Fédération nationale⁵⁹ recense et répertorie l'ensemble des coordonnées. En général, les particuliers peuvent être accueillis lors de permanence ayant lieu soit dans les locaux des CAUE, soit dans les collectivités territoriales.

Les équipes présentes au sein des CAUE regroupent des disciplines multiples : architectes, urbanistes, paysagistes, écologues...D'autres métiers tels que documentalistes, graphistes complètent la richesse et la diversité des équipes.

Les CAUE, des spécificités reconnues juridiquement

Les CAUE sont indépendants, neutres et impartiaux. Ces trois attributs constituent le socle professionnel de ces organes. Le législateur a ainsi créé les conditions d'indépendance de

⁵⁹ www.fncaue.fr

leurs activités. Les CAUE disposent de statuts types, applicables à tous, définis par le décret du 09 février 1978. Ces statuts types obligent une gouvernance spécifique, rassemblant équitablement représentants d'acteurs privés et publics du département. Les actions à court, moyen et long terme sont fixées par cet ensemble d'acteurs.

De même, les professionnels des CAUE ne peuvent exercer dans le même département une activité architecturale, urbanistique ou paysagère. Les échelles micro (iris, quartier, communes), méso (intercommunalité, département, région) et macro (nationale) se croisent dans la pratique quotidienne. Les connaissances des CAUE sur les interrelations de ces échelles, de la temporalité des projets urbains leurs permettent d'appréhender les conséquences immédiates d'un projet et celles sur le long terme.

Les méthodes appliquées sont définies en fonction des cas, des contextes locaux. Les problématiques, loin d'être abordées de façon sectorielle, sont réfléchies de façon transversale. Ainsi les CAUE « *poursuivent sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement* »⁶⁰. Outre les réponses aux sollicitations, les CAUE peuvent se saisir de sujets innovants, de mener une action prospective, concernant l'évolution future de la société urbaine et ainsi dégager des éléments susceptibles de se concrétiser.

Des récurrences, des insatisfactions générales peuvent alors conduire les CAUE à l'organisation de conférences, de débats. Les CAUE ont une organisation en réseaux avec onze unions régionales et une fédération nationale⁶¹. Ci-dessous, la carte⁶² des départements accueillant un CAUE. Mis à part quelques exceptions, le champ d'action des Conseils se répartit sur l'ensemble du territoire national.

60 Extrait de la loi sur l'architecture de 1977

61 Le moniteur n°5731, 27 septembre 2013.

62 Ibidem.



Figure 7 : Départements accueillant un CAUE

b. Tour d'horizon des activités du CAUE de l'Isère

Les activités du CAUE 38 sont guidées par quatre objectifs déontologiques et éthiques. Il s'agit de favoriser une réconciliation entre homme et environnement, de reconnaître la singularité et l'unicité des territoires, de transmettre des connaissances et des bonnes pratiques qui feront monter les territoires en compétence. Et ce, en assurant la mise en réseau des différents acteurs et la transparence des expériences exemplaires en matière d'habitat, de constructions écologiques, d'économie énergétique, de protection de la biodiversité ou de concertation.



Figure 8 : Balades à vélos, Ville de Gières, CAUE de l'Isère

Depuis septembre 2013, l'équipe permanente du CAUE se décompose en trois pôles complémentaires et transversaux : le pôle architecture, le pôle paysage et le pôle urbanisme. Afin d'aider au mieux cette équipe pluridisciplinaire dans ses missions, des graphistes, des documentalistes et des cartographes participent activement aux publications et aux manifestations publiques. Les stagiaires et les apprentis provenant d'horizons divers (école d'ingénieur, juriste, institut d'urbanisme) apportent des visions extérieures et font partie du processus itératif d'évolution de la structure.

Le CAUE de l'Isère assure un conseil aux collectivités territoriales notamment aux communes et aux intercommunalités, une information et une sensibilisation notamment par des actions scolaires, mais également par le biais de conférences et d'expositions publiques. Le conseil aux particuliers est assuré par des architectes, des urbanistes ou des paysagistes conseillers. Dans son objectif d'être incubateur et porteur d'innovation, le CAUE prône le partage et la diffusion des expériences originales notamment en matière de concertation. En 2013, les communes de Gières, de Pont-de-Claix et de Grenoble ont mené des campagnes de

concertation dans le cadre de la révision ou de l'élaboration de leur PLU auxquelles le CAUE 38 et l'Agence d'urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) ont grandement participé.



Figure 9 : Exposition finale de la concertation, ville de Gières, CAUE de l'Isère

A Gières, la concertation a pris la forme de quatre balades urbaines permettant d'aborder plusieurs thématiques telles que la densité, les transports en commun, la perception des espaces publics par les piétons, les cyclistes etc... De fait, ces balades se sont déroulées à pieds, en tramway ou à vélo. L'ensemble des informations et des paroles d'habitants recueillies a fait l'objet d'une exposition finale.

Ces expériences de concertation ont enrichi le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Elles s'effectuent sur une durée déterminée de quelques mois et sont issues d'une volonté municipale de faire contribuer les administrés en amont de l'élaboration des documents d'urbanisme.

2. L'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV)

« L'AFEV est une association faite d'ambition collective, de réflexions, de débats, d'actions concrètes et de réponses pragmatiques. Je connais bien la structure pour y avoir travaillé pendant de nombreuses années. L'AFEV était une indignée avant l'heure et c'est ce qui fait sa densité et sa vigueur ». Nathalie Ménard, Présidente de l'AFEV.

Cette citation de la présidente de l'association résume en quelques lignes la philosophie de l'AFEV qui se retranscrit dans des actions variées et ce depuis sa création.

a. A l'origine, une envie de permettre l'engagement et d'initier le changement

L'AFEV se décrit comme le premier réseau étudiant français. Impliquée dans plus de 350 quartiers populaires, son champ d'action prend corps à l'échelle nationale. Suite aux mouvements des années 1990 dans les quartiers populaires et les inégalités visibles notamment dans le domaine de l'éducation, l'association est créée en 1991. Le constat est double. D'une part les quartiers dits difficiles sont délaissés, malmenés. D'autre part un grand nombre d'étudiants est animé par une envie commune, celle de s'engager pour une cause. Suite à sa création, l'AFEV axe son activité sur l'aide individualisée. Autrement dit un accompagnement de deux à trois heures par semaine sur une année d'un enfant en difficulté. L'étudiant bénévole suit un élève de primaire, de collège ou de lycée. L'action ne se situe pas dans la lignée de l'aide au devoir et de l'école. Bien au contraire, les activités sont adaptées à l'enfant, à ses problématiques et à ses besoins. Ainsi, il s'agit de proposer des activités qui développent selon l'accompagné la confiance, la concentration ou la créativité. L'objectif étant d'offrir une aération, une ouverture d'esprit à l'enfant en lui montrant l'univers des possibles pour sa profession future. Et surtout de lui offrir des clés de compréhension, des méthodes d'apprentissage le rendant autonome et curieux. En effet, l'un des axes majeurs de l'accompagnement individualisé est de réactiver la curiosité des enfants pour des sujets divers et par conséquent de les raccrocher au système scolaire.

Cette démarche novatrice, non bloquée par un cadre scolaire permet d'instaurer un climat de confiance et favorise un apprentissage mutuel. Outre le bénévolat pour l'accompagnement individualisé, l'AFEV propose des actions diversifiées depuis 2006 par les missions de volontariat en service civique et les colocations à projets solidaires ou KAPS. Les différents projets collectifs initiés par l'association ont pour but de favoriser à la fois un

engagement des étudiants mais également un engagement des enfants dans le processus d'engagement citoyen. Les KAPS sont particuliers, dans la mesure où le projet est original et innovant en France. Hybridation entre engagement et colocation, le projet était en maturation dans l'imaginaire collectif depuis 2009. Il prend corps à Grenoble en 2012. Pour la première fois sur le territoire français une résidence étudiante, un bâtiment est érigé dans un quartier populaire spécifiquement pour accueillir un projet avec des objectifs sociaux.

b. Les KAPS, de l'intention à la réalisation

Les KAPS français se sont inspirés des KOT-à-projets belges de la ville de Louvain-la-Neuve. Le kot est une habitation communautaire d'une dizaine d'étudiants. Ceux-ci travaillent sur un projet commun sur une thématique principale : sport, culture, environnement. L'idée est alors reprise et s'agrémente de nouveaux objectifs. D'une part, les KAPS sont mis en place dans des quartiers populaires et d'autre part ils visent un empowerment et un développement local. Le recrutement des étudiants bénévoles se fonde sur leur motivation initiale et leur envie de s'investir dans des projets.

Le fonctionnement des KAPS diffère d'une année à l'autre. Itératif, les erreurs de l'année précédente servent à la modification des modalités de mise en place des projets. Ainsi la première année de lancement du KAPS de Grenoble, les projets s'effectuent par colocation. Une colocation de quatre à cinq individus travaille sur une thématique de projet et le mène à bien sur le quartier.

Parti pris risqué, car les colocataires ne se connaissent pas à leur entrée dans les KAPS et sont répartis selon leur choix de thématique. La deuxième année, les projets se font d'individu à partenaire extérieur. Autrement dit, les kapseurs habitent en colocation, mais le projet est individuel. De plus, le kapseur travaille avec une structure du quartier ayant déjà initié un projet ou travaillant sur un projet en cours. Pour l'année 2014-2015, il est envisagé de mener un diagnostic partagé avec les habitants des quartiers, les acteurs sociaux du quartier et les collectivités locales afin d'identifier les besoins réels.

Comment cela fonctionne ?

Le projet Kaps repose sur un principe simple : une colocation étudiante installée généralement dans un quartier populaire, reliée à un projet social mené avec et pour les habitants de ce quartier.

→ UN HABITAT COLLECTIF ET PARTAGÉ

- Des appartements de 3 à 6 chambres, avec des espaces collectifs conçus pour faciliter les échanges.
- Bail d'un an à loyer modéré.
- Meublé et équipé.

→ DES COLOCATAIRES SOLIDAIRES

- Pour des étudiants, apprentis, volontaires, de moins de 30 ans.
- Des jeunes qui vivent une expérience collective conviviale, de partage et de rencontre, d'apprentissage et d'enrichissement mutuel.
- Des jeunes qui s'engagent à mener un projet dans leur quartier, qui (re) créent du lien avec/entre les habitants, qui apportent leur énergie et leur imagination au service de personnes en difficulté.

→ UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

- Des acteurs investis sur un territoire, fédérés autour d'un projet commun.
- Des actions montées avec et pour les habitants, autour d'éducation, d'éco-citoyenneté, de santé, de culture...
- Une mixité sociale qui se construit au quotidien, des liens qui se (re)tissent autour du « faire ensemble ».

Figure 10 : Le fonctionnement des KAPS⁶³

La réussite globale du projet KAPS repose sur les étudiants, leur dynamisme, leur énergie donnant une impulsion nouvelle. Une convivialité se crée au fur et à mesure par le biais de fête des voisins, d'activités avec les habitants. Le mouvement s'inscrit sur deux niveaux. Il prend corps sur un temps long, progressivement, s'implantant dans le décor de tous les jours, changeant les habitudes quotidiennes du quartier en termes de vie sociale. La dynamique se produit intrinsèquement. Les «projets » se positionnent sur une micro-échelle et ont des incidences économiques, culturelles favorisant un développement local. De plus, l'ensemble de ces activités est réfléchi et mené en cohérence avec les projets en cours sur le quartier.

3. Une complémentarité d'action en faveur du facteur humain

Le conseil en architecture, urbanisme et environnement comme son nom l'indique est par nature pluridisciplinaire et transversal. Ces trois piliers fondamentaux s'articulent autour d'un élément central, comme nous l'avons vu précédemment, qui est le facteur humain. Dans ses objectifs de mise en exergue des particularités des territoires, il s'agit bel est bien de faire émerger l'identité des territoires et leur spécificité sous l'angle patrimonial, architectural ou paysager.

⁶³ <http://kolocsolidaire.org/presentation/>

Le périmètre d'action d'un CAUE, bien que départemental se décline en une pluralité d'échelle de réflexion en fonction des problématiques sur lesquelles il est mandaté. Ainsi il peut être concerné par un bâtiment, un hameau, un centre bourg, un espace public en milieu rural ou urbain, un quartier, une commune ou encore des sujets portés en collaboration avec des structures intercommunales comme la Métro. Par conséquent l'approche du CAUE est réticulaire, globale et transversale.

Les problématiques internationales et nationales d'économie des ressources, de préservation des spécificités existantes, de leur mise en valeur, de mise en place d'une nouvelle gouvernance favorisant la démocratie de proximité sont autant de pistes de travail pouvant se décliner sur plusieurs échelles territoriales. Dans ces missions, le CAUE est au cœur des questions portant sur l'éclairage et la diffusion des pratiques innovantes d'échanges avec la population du territoire.

Néanmoins de par la nature de la structure et ses modalités de fonctionnement, de partenariat avec les organismes du territoire, la participation qu'il suit ou à laquelle il prend part se situe au degré de concertation comme définit dans le chapitre 1. Comme nous le verrons par la suite, une réelle concertation permet à la municipalité d'être transparente sur ses choix décisionnels et de rester au plus proche des besoins des habitants d'un lieu. De plus, les cas traités au CAUE sont liés à la révision ou à l'élaboration de plans locaux d'urbanisme. La concertation arrivant très en amont de toute proposition du projet communal. Par conséquent nous avons souhaité intégrer dans notre réflexion générale, l'action de l'AFEV et notamment le cas du projet KAPS qui participent réellement au développement du pouvoir d'agir ou empowerment. Cependant, les échelles d'action directes de l'AFEV via le projet KAPS sont celles du quartier, des influences sur les quartiers limitrophes et de la commune. Cette proximité voulue permet, comme nous allons le voir, d'influer davantage sur le relationnel, le développement d'une communauté, les initiatives locales et l'essaimage.

Les deux structures nous ont permis d'aborder un même territoire par deux entrées très différentes et donc deux niveaux de participation.

B. Un apprentissage professionnel et personnel par l'action

Il nous faut à présent entrer plus en détail dans les actions auxquelles nous avons participées cette année ou que nous avons menées. Dix mois d'apprentissage au CAUE de l'Isère sur la thématique de la concertation ont été particulièrement riches et instructifs. En effet, nous avons abordé une pluralité de cas de PLU concertés en Isère. Ceux-ci ont donné lieu à la rédaction d'un recueil de fiches synthétiques (*Cf. Annexe 1*). Cependant, cette année 2013-2014 fut particulière pour la concertation en urbanisme. En effet, la période électorale ayant quelque peu ralenti les démarches en cours. Pour le mémoire, nous choisissons de développer la concertation exemplaire qui a eu lieu dans les communes de Montaud et de Frogès. Nous avons sélectionné ces deux cas car nous avons participé activement aussi bien dans la conception des ateliers que dans leur animation.

Dans un second temps, nous aborderons les projets effectués dans le cadre du KAPS allant de l'agriculture urbaine à l'organisation du salon *l'Art & la manière* en partenariat avec une pépinière d'entreprises grenobloise, la POUSADA.

1. Les PLU concertés dans le département de l'Isère

a. La commune de Montaud

La commune de Montaud au caractère à la fois rural et montagnard, située dans le département de l'Isère et sur le massif du Vercors souhaite réviser son plan d'occupation des sols (POS) en PLU. Cette démarche consiste à ne plus se focaliser uniquement sur la gestion du foncier, mais sur la création d'un projet global pour la commune qui aura des conséquences sur dix, quinze ou vingt ans.

Les acteurs partenaires de la municipalité pour la révision du POS en PLU sont les bureaux d'études mandatés : Claire Bonneton, urbaniste-paysagiste, Christophe Serraudie, architecte et Sylvain Allard, consultant en environnement du bureau d'études Evinerude. Le Conseil en architecture, urbanisme et environnement de l'Isère et le Parc Naturel Régional du Vercors sont conviés lors de la réflexion sur la démarche de concertation à mettre en place. Le processus d'élaboration du PLU par les bureaux d'études a commencé à la fin du printemps 2013. La démarche de concertation s'effectue pendant l'élaboration du projet de développement durable de la commune. Celle-ci s'inscrit dans une volonté de la municipalité

d'établir un dialogue et des échanges avec les habitants montaudains afin de formuler par la suite un projet global qui réponde aux besoins immédiats du plus grand nombre tout en permettant le développement démographique et économique du village dans les années à venir.

Le contexte communal

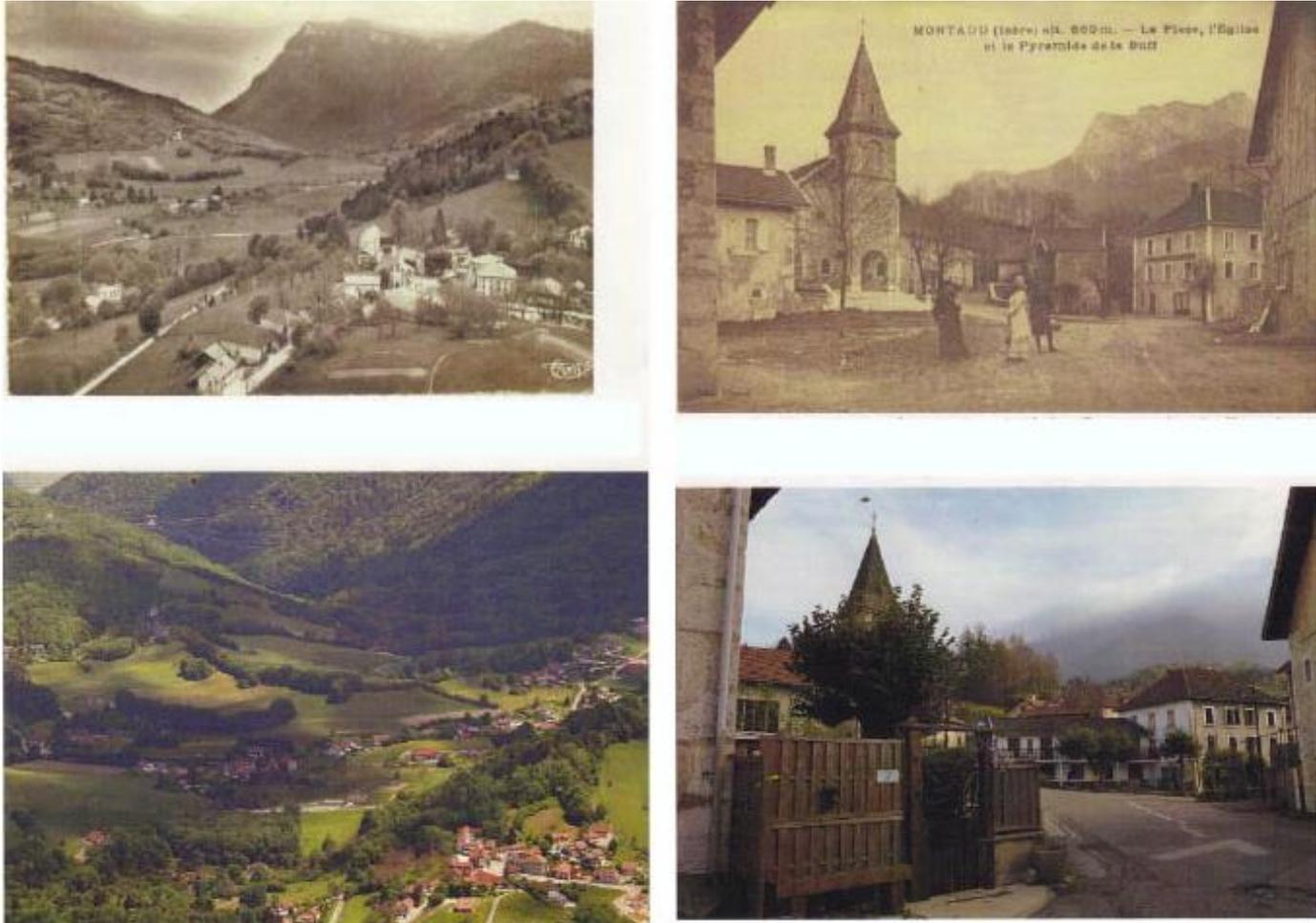


Figure 11 : Effets de l'urbanisation à Montaud⁶⁴

La comparaison des photographies anciennes et actuelles de la commune met en évidence une progression de l'urbanisation autour du village et dans la plaine agricole. Le paysage se referme par les boisements. De l'entrée du village, l'habitant ou le visiteur ne perçoivent plus qu'un clocher. Autre fois la place de l'église au centre du village était visible depuis le bas de la commune. De plus, l'espace public n'est plus lisible à cause de l'ajout de bâtiment et de mobilier urbain.

⁶⁴ Crédits photographiques : PNR Vercors.



Figure 12 : Entrée de village et paysage⁶⁵

Les bâtiments anciens sont encore visibles, alignés au principal axe routier. Le village s'est constitué par implantation de petites fermes isolées le long de la route. Actuellement, le centre village accueille 25 % de la population. Outre l'expansion du bâti, d'année en année la progression des boisements a affecté la lisibilité de l'organisation communale.

Le village a changé, évolué. Un diagnostic préalable est établi par le bureau d'étude et tend à être enrichi par la concertation. Les éléments du diagnostic sont représentés sur carte. Le travail de lecture du territoire, de ses potentialités et de ses faiblesses est effectué en amont par les bureaux d'études (Cf. Annexe 2). Le CAUE intervient surtout lors de la réflexion sur la mise en œuvre de la concertation et apporte un éclairage sur les activités à mettre en place et leur intérêt dans le processus.

Dans ce cadre, la concertation est pensée en plusieurs étapes incluant les élus et les habitants. Elle a pour objectif de faire ressortir les avantages et les manques du centre-

⁶⁵ Ibidem.

village et d'amener les participants à proposer des alternatives. Pour se faire, trois étapes clés se succèdent.

Le déroulement de la concertation

Etape 1 : La randonnée participative

La concertation avec les élus et les administrés de Montaud commence par une randonnée participative le samedi 24 mai 2014 de 9h00 à 17h00. Cette première action démontre la volonté des élus de partager les connaissances du territoire recueillies par les bureaux d'études depuis le début de l'élaboration du diagnostic. Normalement, ce retour sur diagnostic ne devrait s'adresser qu'aux élus. Cependant, ceux-ci désirent faire bénéficier l'ensemble de la population de ces informations qui les concernent tous. L'ensemble des acteurs s'est alors mis d'accord pour une méthode interactive et dynamique de discussion. Autrement dit, une balade sur le terrain, une visite commentée des richesses patrimoniales et paysagères du village. *« Il est plus facile d'aller sur le terrain pour parler concrètement de Montaud, de ce que l'on voit, de ce que l'on ressent. Parler de ce que l'on voit facilite souvent les échanges »*⁶⁶.

La visite s'articule en six parties distinctes. En premier lieu cinq arrêts longs permettant un « arrêt sur image », une analyse d'un point précis. La sixième étape est une explication introductive de ce qu'est un PLU et de son intérêt pour un territoire. (Cf. Annexe 3). Cette première phase de concertation a suscité un vif intérêt. Plus d'une quarantaine de montaudains ont répondu présents à la randonnée participative pour une commune d'environ 528 habitants (INSEE, 2009). Le succès de cette première étape a enclenché une dynamique positive pour les ateliers suivants.

Etape 2 : Les ateliers de découverte et de réflexion sur le centre du village

Deux ateliers se succèdent les jeudis 26 Juin et 03 Juillet 2014 de 17h30 à 20h00. Le lieu choisi pour mener la concertation n'est pas anodin. Il s'agit en effet du café associatif « *La petite poule Rousse* » situé face à la place de l'église en plein centre du village. Ce lieu est convivial, informel et sera favorable aux échanges entre animateurs et participants. Les deux ateliers ont pour objectif l'élaboration d'une réflexion commune sur le devenir du centre

⁶⁶ Propos énoncés par un membre du PNRV, recueillis lors de la préparation de la randonnée participative.

village en termes d'aménagement de l'espace, de services et d'équipements. L'atelier 1 tend à être un état des lieux des usages actuels et des besoins futurs du centre village. L'atelier 2 apporte une précision sur ces enjeux et permet aux participants de tester l'organisation de leurs alternatives dans l'espace. (Cf. *Annexe 4 : Organisation des ateliers*).

L'atelier 1 «Etat des lieux et identification des enjeux » comprend un rappel de la randonnée participative et une présentation globale des deux séances. La méthode choisie dans cet atelier est interactive, ludique. La première étape consiste en un petit jeu de présentation de chacun des participants. La salle représente alors l'étendue de la commune de Montaud. Chaque individu se lève, nomme son lieu de résidence et se positionne dans l'espace. Cette première étape permet de connaître les participants et notamment d'intégrer les acteurs associés (CAUE, PNRV, Bureaux d'études).

Suite à ce petit jeu de présentation, l'atmosphère générale est plus détendue. Les participants écoutent avec attention la présentation de l'animatrice principale du PNRV. Le premier exercice proposé est la réalisation d'une carte mentale afin de connaître les différentes perceptions qu'ont les habitants et les élus de leur centre village. L'élément ressortant met en évidence le carrefour central, le café associatif et la place de l'Eglise comme lieu de passage et non comme lieu de vie.

Afin d'effectuer un état des lieux complet, la deuxième activité est un jeu de rôle. La douzaine de participants élus et habitants mélangés, sont réparties en trois groupes distincts ayant chacun une casquette à porter. Ainsi, certains portent la casquette du visiteur venant pour la première fois à Montaud, d'autre celui de piétons ou d'automobilistes. Les participants sont accompagnés par un animateur de l'équipe professionnelle. Chacun des groupes possède une grille « Vision d'utilisateur » qui l'aide à se questionner sur le territoire qu'il arpente. (Cf. *Annexe 5 : Les trois visions d'utilisateurs*).

Chaque groupe déambule donc dans le centre village en observant avec sa lorgnette les différents éléments visibles et perceptibles, les usages actuels des lieux, les sensations que leurs procurent les espaces, le positionnement des bâtiments dans l'espace. Cette approche leur permet par la suite de mettre des mots sur les manques et les besoins du centre village.



Figure 13 : Jeu de rôle dans le centre village de Montaud⁶⁷



Figure 14 : Le groupe "Visiteur" à l'entrée du centre village⁶⁸

⁶⁷ Crédits photographiques : Parc Naturel Régional du Vercors.

⁶⁸ Ibidem.



Figure 16 : Groupe de réflexion, atelier participatif de la commune de Montaud⁷⁰

Les groupes désignent alors un rapporteur. Les trois projets sont présentés à la salle. Les matériaux des séances sont récupérés par les bureaux d'études.

Les effets de la concertation

Dans un premier temps, ces ateliers fournissent une matière enrichissante pour les bureaux d'études en charge du PLU de Montaud. De plus, une relation de confiance et de proximité se crée entre l'équipe de professionnels, les élus et les habitants. Les propositions futures du bureau prendront en considération les éléments récoltés qui sont pertinents et découlent d'une expertise d'usage des habitants.

Pour chaque moment clé, les participants ont répondu présent et ont été force de propositions. Cette réussite est due à deux facteurs. D'une part, Montaud étant une petite commune, les habitants et les élus se connaissent bien et la dynamique de groupe s'est instaurée facilement. De plus, les membres de l'équipe professionnelle faisaient preuve d'une grande écoute vis-à-vis de chaque participant et mettaient en retrait leurs savoirs

70 Ibid.

techniques. Les aspirations des professionnels et des participants (élus ou habitants) étaient convergentes et ont constitué une base solide au déroulement de la concertation.

Néanmoins, l'atelier 1 a connu quelques essoufflements. En effet, les organisateurs n'avaient pas prévu de gardien du temps. L'atelier a donc dépassé largement son cadre horaire et l'attention des participants a décliné. Dans une volonté de processus itératif, l'équipe organisatrice a donc désigné un gardien du temps pour l'atelier 2 ce qui a permis de rythmer la séance et de garder les participants éveillés et actifs.

Cette première étape très en amont constitue une ouverture non négligeable pour la suite de l'élaboration du PLU et pour la mise en place d'une concertation originale et exemplaire à d'autres étapes. La réussite de cette démarche fait l'objet d'un reportage vidéo⁷¹. Il est à noter que le maire de la commune présent depuis le départ s'est levé et a déclamé lors du dernier atelier avant l'éparpillement des participants: « *Je souhaiterai que nos travaux soient affichés et que les autres habitants prennent part aux futures démarches de concertation. Qui sait, l'un d'entre eux a peut-être LA bonne idée que nous n'avons pas eue. Il serait bête de passer à côté* ».

b. Activités scolaires à Frogès

Dans le cadre de l'élaboration de son PLU la commune de Frogès a mandaté le bureau d'étude EPODE en janvier 2012. Le document d'urbanisme devrait être livré en 2015. La commune a sollicité le CAUE pour des activités scolaires avec une classe de CM1 de l'école GUYNEMER. Cette implication des élèves met en évidence une forte volonté municipale d'être à l'écoute des plus jeunes. Six ateliers animés et organisés par le CAUE se déroulent alors de novembre à décembre 2013. Le pilotage des ateliers est également assuré par l'enseignante de cette classe. Les ateliers se déroulent les lundis après-midi et s'adaptent aux rythmes des enfants alternant visites en extérieur et travaux manuels.

Présentation des séances

Nous insisterons sur les séances 4 et 5 auxquelles nous avons activement collaboré. Dans les séances précédentes les enfants ont abordé le vocabulaire spécifique à l'urbanisme et à

⁷¹ Vidéo consultable sur le site du CAUE de l'Isère : <http://www.caue-isere.org/article/montaud-les-habitants-en-balade-urbaine-et-paysagere-sinvestissent-dans-le-projet-de-plu/>.

l'architecture, ce que représente le PLU et les documents d'urbanisme. Les séances 4 et 5 s'inscrivent dans la continuité des séances précédentes et introduisent de nouvelles notions telles que la lecture de carte, de plan et le repérage dans l'espace. Ainsi la séance 4 comprend une première partie de lecture sur photo aérienne, puis une visite de terrain. Les élèves repèrent des éléments de leur commune sur la photo aérienne. Au préalable, l'équipe d'animateurs a sélectionné une parcelle vide dans la commune et non loin de l'école primaire pour une visite. Cette balade a pour objectif d'aider les enfants à resituer ce qu'ils ont vu sur la photo aérienne dans un contexte physique.



Figure 17 : Lecture d'une photo aérienne.⁷²

Les élèves sont répartis par groupe de quatre ou cinq. Chaque groupe se munit d'un plan A3 et d'une boussole. A la fin de la visite de terrain, les enfants doivent avoir repéré le nord sur leur plan, ainsi que le nombre d'arbres présents sur la parcelle, les voies d'accès et les éléments paysagers et bâtis existants autour.

72 Ibid.

De retour en classe, l'équipe et l'enseignante introduisent les consignes de la séance 5. Ainsi les plans A3 serviront de base à l'élaboration de maquettes présentant les projets de quartiers de chaque groupe.



Figure 18 : Visite de la parcelle⁷³.

Lors de la séance 5 les groupes sont conservés et les enfants travaillent à leur projet sur le plan A3. Ici, ils doivent se concerter, trouver un consensus et élaborer leur projet en fonction de contraintes urbanistiques que l'équipe leur a préalablement imposées.

73 Ibid.



Figure 19 : Création de maquettes, séance 5 à Froges⁷⁴

Une fois les maquettes réalisées, le groupe élit deux rapporteurs. Ceux-ci présentent alors le projet devant la classe.

L'intérêt des actions scolaires

Les travaux réalisés lors de l'ensemble des séances sont capitalisés par les animateurs et font l'objet d'une exposition dans la salle polyvalente de la commune de Froges. La municipalité, les parents et les habitants du village sont conviés. Les maquettes de chaque groupe font l'objet d'une présentation par les élèves.

74 Crédits photographiques : CAUE de l'Isère.



Figure 20 : Exposition finale à Froges⁷⁵.

Ces actions prennent tout leur sens dans la culture de la participation que cela apporte aux enfants, à leur sensibilisation aux sciences spatiales et à leur cadre de vie. De même les activités permettent de toucher également les parents et donc un public adulte qui sera davantage intéressé par la concertation mise en place par la municipalité.

De plus les résultats pour les enfants se ressentent sur plusieurs plans. D'une part, ils acquièrent une vision, un vocabulaire spécifique. Ils doivent travailler en groupe et exposer leurs créations devant un public. Les travaux sont à la fois concrets par des travaux manuels (collages, découpages, dessin) et abstraits (réflexion, imagination). Ces ateliers scolaires sont pensés en fonction des tranches d'âges auxquelles les animateurs doivent transmettre certaines notions. C'est pourquoi, en amont le programme est élaboré avec l'enseignant. Cependant, l'organisation de tels ateliers demandent beaucoup de temps au professeur en charge de la classe. En effet après chaque séance avec des professionnels, l'enseignant doit

75 Ibid.

réactiver les notions afin que les autres séances s'enchaînent et que les élèves ne soient pas perdus. L'équipe d'animateurs doit également travailler sur les éléments ressortant de chaque séance pour améliorer les séances suivantes et adapter le discours et les activités. De plus, ils doivent récolter les travaux des élèves en vue d'une exposition de restitution finale.

Cette expérience d'activité scolaire est inédite à Froges et en Isère. Et après discussion avec les urbanistes et l'enseignante, elle est non reproductible. L'enseignante est très satisfaite du résultat, mais ne souhaite plus renouveler cette épopée chronophage.

Afin de conserver la mémoire de cette aventure collective, un cahier a circulé parmi les élèves sur toute la continuité des ateliers. Les élèves ont pu dessiner, coller des photos et noter leurs impressions dans ce livret. Nous avons récupéré ce carnet et nous l'avons imprimé en plusieurs exemplaires redistribués par la suite à chaque élève participant.

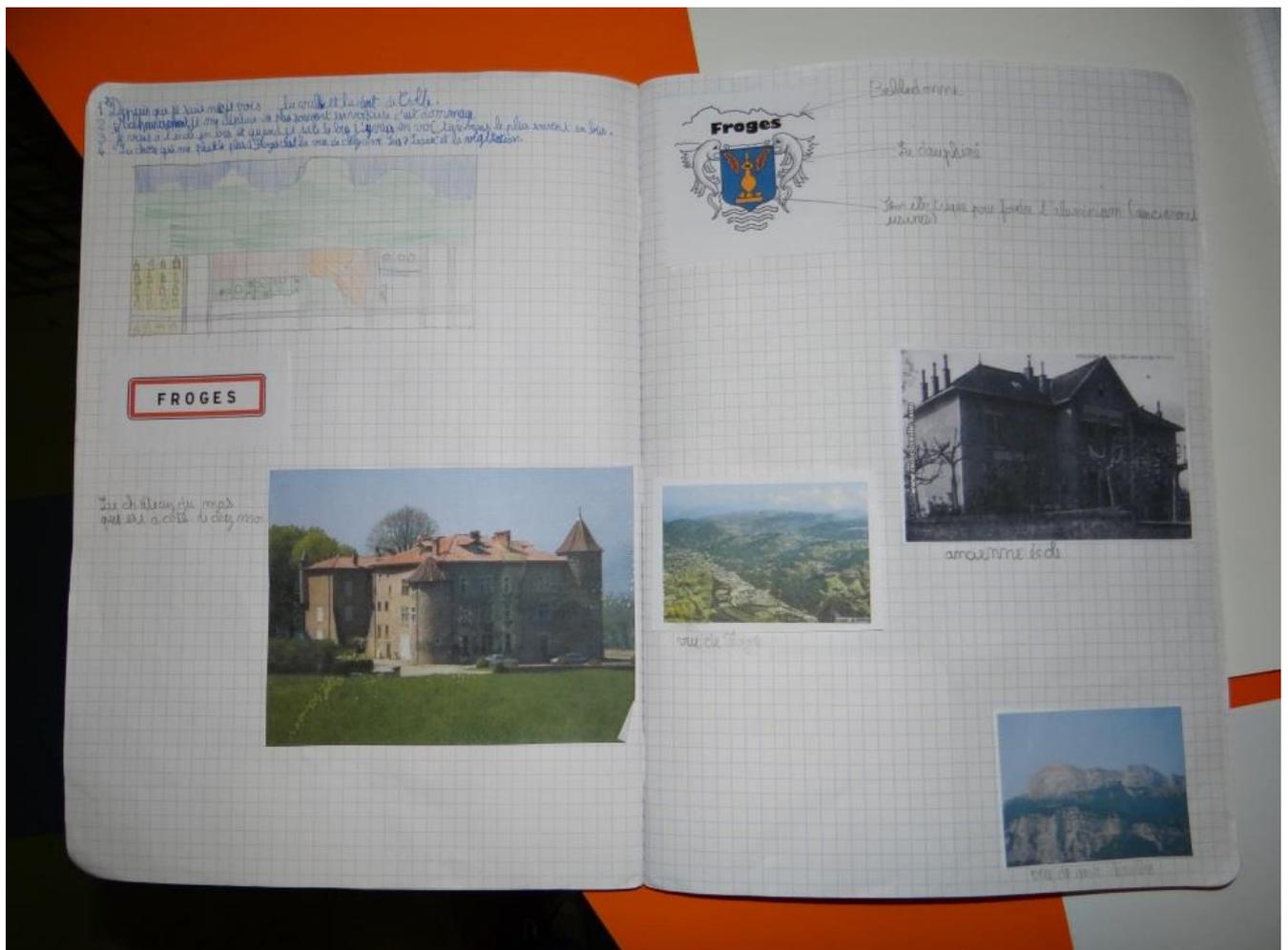


Figure 21 : Le carnet de bord

Ces cas de PLU concertés représentent un phénomène nouveau sur le territoire isérois. La population quelle que soit son statut ou sa tranche d'âge est fortement conviée à prendre part aux réflexions portant sur le développement de son territoire. Cependant, il nous apparaît comme primordial de présenter des projets participatifs d'un autre genre.

2. Les projets participatifs menés dans le cadre du KAPS

Dans le cadre des colocations à projets solidaires nous avons une liberté d'action et une grande autonomie pour mener à bien des initiatives de natures diverses. Un projet prenant corps sur une année scolaire, nous avons donc participé à l'élaboration de deux projets. Chacun d'eux s'inscrit dans un contexte particulier avec des partenaires définis. Dans un premier temps, nous nous intéresserons au projet de mise en réseau des jardins alentours du quartier Mistral et notamment l'animation d'une parcelle de la MJC Anatole France. La deuxième année a été l'occasion de co-construire avec une pépinière d'entreprises un Salon d'artisanat au sein du quartier Mistral.

a. Le quartier Mistral à Grenoble

Surface de 18 hectares jouxtant le Drac et l'autoroute A480, le quartier Mistral se situe à proximité du Stade Bachelard au Sud-Ouest de Grenoble. Autrefois cité-jardin, le quartier accueille à partir des années 60 des tours et des barres. L'apparition du grand ensemble suscite des réactions mitigées de la part des habitants, qui pour certains regrettent leur maison de campagne. Les problématiques inhérentes aux Grands ensembles se font bientôt sentir. Suite à la création de l'ANRU en 2004, Mistral devient alors le territoire de réaménagement successif. Depuis 2010 il accueille notamment de nouvelles infrastructures telles qu'une école d'infirmière (IFSI St-Martin), un équipement sportif (Le Plateau) et une résidence étudiante d'un nouveau genre composée de colocations à projets solidaires. L'ensemble de ces initiatives a pour objectif de désenclaver le quartier en attirant un public mixte. Le quartier Mistral devient alors territoire de projets pour les étudiants-bénévoles ou kapseurs.

b. Projet 1 : Un réseau d'agriculture urbaine à Mistral

Les KAPS de Grenoble ouvrent en 2012. Les premiers étudiants ou volontaires en service civique intègrent le bâtiment. Les colocataires, 4 à 5 par appartements, se découvrent. En effet, le principe d'ouverture d'esprit et de tolérance est appliqué à son paroxysme. Les

étudiants ne se connaissent pas et choisissent un thème en fonction de leur intérêt initial : environnement, sport, art... Notre choix s'arrête sur la thématique « environnement ». L'idée est simple. Chaque colocation forme une équipe. Le projet est donc un projet d'équipe. Un responsable de colocation est désigné. Il gèrera la comptabilité de la colocation, les relations avec les partenaires, avec la banque et avec le bailleur social gestionnaire de la résidence.

Le contexte de projet

Un partenaire extérieur sollicite les « *kapseurs environnement* », la maison de la jeunesse et de la culture (MJC) Anatole France. Un peu décentrée du quartier Mistral, la MJC possède un terrain laissé à l'abandon et souhaiterait le voir revivre. Les kapseurs doivent alors trouver un moyen de réactivité cette parcelle par le biais d'animation, d'activité et d'un réaménagement du jardin en un lieu de convivialité.

Suite à cette demande, notre méthode consiste à prendre connaissance du site de projet puis à nous inspirer de l'existant.



Figure 22 : Jardin de la MJC Anatole France⁷⁶

76 Crédits photographiques : FONTAINE Domitille, 2012.



Figure 23 : Jardin de la MJC Anatole France⁷⁷

Ainsi nous allons à la rencontre des acteurs de l'agriculture urbaine aux alentours du quartier Mistral, tel que les jardiniers du parc Bachelard et l'association des Brin de Grelinette. Les alternatives proposées doivent être simples et faisables sans dépenses financières. Le fonctionnement interne est compliqué les six premiers mois. Les kapseurs doivent trouver un équilibre au sein de leur appartement et également au sein de la résidence. Une étape de « vie ensemble » est à franchir. Les problèmes techniques liés au bâtiment et aux relations avec la banque et le bailleur prennent le pas sur la motivation initiale des participants. Beaucoup de projets seront avortés ou laissés pour l'année suivante. Le projet de la colocation « environnement » en pâtit également.

En février 2013 nous rencontrons l'association des Brin de Grelinette et nous nous inspirons de leurs méthodes pour l'animation et la gestion du jardin partagé. En hiver, le jardin est gelé. Néanmoins nous relevons l'ensemble des composantes : compost, ateliers, cuisines,

⁷⁷ Ibid.

toilettes sèches, bassin, serres. L'entretien avec Maud, membre de l'association permet de comprendre le fonctionnement et l'intérêt de leur démarche. Les quatre membres de l'association animent plusieurs jardins à l'échelle de Grenoble. Le jardin des Sans soucis, non loin du quartier Mistral appartient à l'évêché. (Cf. Annexe 6 : Le jardin des Sans soucis).

Deux fois par semaine, un membre de l'association intervient. En fonction des saisons les activités diffèrent. En hiver, la terre étant gelée, les activités se concentrent vers des travaux manuels, la fabrication de panier en osier etc... « *Le public est aléatoire. Certains sont des habitués, on les voit régulièrement. D'autres viennent quelques fois et puis arrêtent. Notre activité n'a pas pour but d'être lucratif ou nourricier. En été, les légumes sont partagés entre les participants. Mais avant nous recherchons à mettre en place du lien social. Les gens viennent ici, pour jardiner ou pour passer un moment convivial* » Entretien du 26 février 2013 avec Maud, membre de l'association Brin de Grelinette.

En raison des difficultés globales, le projet aboutira à une fête des voisins en mai 2013. Plusieurs collocations se sont associées pour mener à bien ce projet. Les activités menées avec quelques enfants du quartier leurs ont permis de semer des graines de plantes aromatiques dans des petits pots en terre cuite, qu'ils ont par la suite ramenés chez eux. Le projet 1 est resté à l'état d'idée et ne s'est pas concrétisé pour un ensemble de facteurs : le manque de cohésion de l'équipe, le commencement tardif des projets.

a. Projet 2 : Un salon d'artisanat local au gymnase Ampère

Suite aux difficultés rencontrées lors de la première année, le règlement interne évolue. Les projets ne sont plus par collocation mais par individus. Dès octobre, les différents partenaires actifs sur le quartier se présentent lors d'une rencontre organisée avec les nouveaux kapseurs. Les bénévoles s'inscrivent alors dans les activités proposées par les structures.

La POUSADA

La POUSADA gère et anime des pépinières d'entreprises et un hôtel d'activités de l'économie sociale et solidaire (ESS) à l'échelle de l'agglomération grenobloise. Elle participe activement à la mise en réseau et à la mutualisation de services, permettant aux structures d'être accompagnées et hébergées. Ces domaines d'actions comprennent l'artisanat, le commerce

équitable et les activités culturelles. La POUSADA est portée par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Après rencontre avec la directrice générale déléguée, Lydie Desplanques, la possibilité d'un projet incluant des kapseurs est clairement apparue. Au début de l'année 2013, La POUSADA a souhaité organiser un salon de créateurs et d'artisans locaux. Celui-ci se déroulerait dans le quartier Mistral apportant ainsi une nouvelle image et une valorisation pour les habitants. De plus, les créateurs du salon bénéficieraient d'une publicité pour leur activité économique. Les artisans ont été sélectionnés sur plusieurs critères. Ils devaient notamment exercer dans la région Rhône-Alpes et présenter des créations originales.

Le Salon l'Art & la manière

Les objectifs à court terme se traduisent par une exposition dans le gymnase Ampère du quartier Mistral les 13 et le 14 décembre 2013. Cet événement aspire à promouvoir des savoir-faire et ramener un public autre que celui du quartier. Le salon offrirait alors une activité originale, dans un décor particulier. De plus, il permet la promotion des « jeunes créateurs ». A plus long terme, le Salon tend à devenir un évènement régulier dans le quartier Mistral. La POUSADA souhaitant réaménager son local et laisser aux créateurs le soin d'ouvrir des ateliers aux habitants. Cette action est pensée sur plusieurs années bien que ces effets visibles soient immédiats.

La réussite du projet

Malgré beaucoup de scepticisme des acteurs présents sur le quartier, le Salon a vu le jour. Sur 2000 spectateurs attendus, 1900 ont répondu présents. Parmi eux, non uniquement des habitants du quartier mais de tout Grenoble.



Figure 24 : Le Salon l'Art & la manière⁷⁸



Figure 25 : Salon l'Art & la manière⁷⁹

Le projet a éclo grâce au portage de la POUSADA, d'acteurs financiers, de la collectivité, des créateurs et des visiteurs. Les retours furent positifs et plusieurs habitants ont apprécié de voir un évènement différent dans leur quartier qu'ils ont qualifié de « *beau et chic* ».

78 Crédits photographiques : la POUSADA

79 Ibidem.

L'apport du KAPS dans le quartier Mistral

Ces deux exemples de projet sont ceux auxquels nous avons pris part. Néanmoins en deux années, le projet KAPS a permis l'émergence d'une multitude de projets de nature variée (don du sang, street art, concerts, festivals de danses etc...). Les projets sont plus construits car reposant sur des individus réellement porteur de projet et de leur greffe à des partenaires existants et actifs sur le quartier. Cette pluralité de projets met en mouvement le territoire. Dans le cadre du Salon l'Art & la manière, les retombées sont économiques pour les créateurs. Et l'image du quartier se retrouve valorisée par un évènement.

Les KAPS résultant d'une implication habitante sont un facteur de développement local. Il permet un développement individuel de ces bénévoles, un développement de la vie en communauté et de la capacité d'action sur le territoire. En ce sens, il constitue un réel projet participatif conduisant à l'empowerment. De plus, ce projet se diffuse et plusieurs KAPS ont vu le jour en France métropolitaine.

3. Analyse des activités participatives et concept des hot spots de participation

Les deux angles par lesquels nous avons abordé la participation dans sa pratique quotidienne apportent des réponses sur les temporalités des actions participatives et leurs facteurs de réussite.

a. Les effets des PLU concertés et de l'expérience de participation des KAPS

Ainsi, les démarches de « PLU concertés » sont particulières et uniques en fonction du contexte communal, de l'équipe d'urbanistes ou de professionnels mandatés. La concertation peut avoir lieu très en amont, entre le diagnostic et le PADD comme pour la commune de Montaud. Quoiqu'il en soit, la concertation lors de l'élaboration des documents d'urbanisme est certes importante, mais elle ne constitue pas une source d'empowerment. Effectivement, les participants sont informés, sensibilisés et actifs lors des ateliers ou des visites. Mais, il s'agit de quelques heures passées avec les professionnels. Les éléments recueillis sont précieux pour l'enrichissement des diagnostics et des PADD, mais le développement des participants est limité. Les démarches de concertation bien que originales et inclusives conservent une limite en terme de temps et une distance entre professionnels et participants.

Cependant, les pratiques novatrices en termes de concertation tendent et doivent se généraliser pour instaurer une culture de participation et de gouvernance dans le fonctionnement de notre société actuelle. Dans la mesure où, la concertation a une incidence sur le PLU et que celui-ci est le projet communal, alors en effet, ce degré d'implication des habitants influe sur le développement local.

Néanmoins, le projet KAPS par sa nature inclusive poussant à l'autonomie des participants apportent trois niveaux de développement. Un niveau individuel, un niveau collectif et un niveau spatial. Les projets prennent corps sur le territoire et le mettent en mouvement. Par conséquent, les initiatives citoyennes sont réellement portées et concrétisées.

Les facteurs de réussite

Dans le cadre des PLU concertés, la réussite des démarches repose sur deux facteurs clés. D'une part, la convergence des volontés de la municipalité et de la société civile. Ainsi la collectivité territoriale mettant en place une concertation obtient une mobilisation des habitants et un nombre raisonnable de participants. Néanmoins, le processus ne peut aboutir que grâce à l'expérience et au dynamisme des bureaux d'études mandatés pour l'animation. Dans le cas de Montaud, les urbanistes en charge de l'élaboration du PLU ont fait appel au CAUE.

Mais dans plusieurs situations, l'architecte ou l'urbaniste en chef s'entoure d'une équipe hybride et transversale, spécialisée en médiation et en participation. Cette équipe adapte alors son discours et ses ateliers avec des dispositifs créatifs. Ainsi, l'urbaniste tient un rôle de liant entre les différents acteurs. De même il observe une certaine cohérence dans les actions et leurs effets sur différents niveaux scalaires.

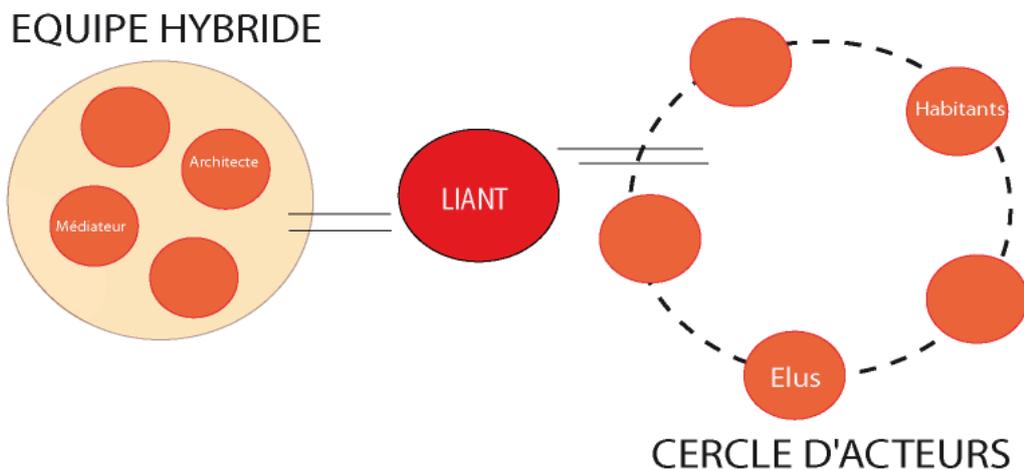


Figure 26 : L'urbaniste en tant que liant, FONTAINE Domitille, 2014

Les urbanistes assurent un rôle de « connecteur » de « liant » et font preuve de capacités d'écoute et de pédagogie développées. Cela assure une coordination d'une pluralité d'acteurs et leur procure un caractère « polyglotte ». Néanmoins, les relations entre professionnels et participants sont limitées par le temps et ont un objectif précis auquel ils ne peuvent déroger. Par conséquent, la concertation est un excellent outil dans un cadre fixe et règlementé. Mais un niveau plus élevé de participation, incluant l'incertitude et parfois l'échec de projet permet davantage aux participants de monter en compétences.

Deux ans de KAPS ne permettent pas de connaître un quartier sous toutes ses coutures. D'ailleurs les relations avec les habitants sont, malgré ce temps, occasionnelles et superficielles. Quand bien même la méthode employée est celle de l'immersion dans le quartier, la résidence et ses habitants demeurent ceux « de l'autre côté de l'avenue ». Néanmoins, d'année en année, ce projet va s'inscrire dans ce milieu et déjà un changement de comportement et de mentalités se fait sentir. Ceux qui la première année étaient des étrangers, deviennent peu à peu « les étudiants », et bientôt peut-être « les voisins ». Cette relation de proximité se joue dans le quotidien et le temps long. Pour qu'un changement soit efficient, il doit s'opérer en profondeur. Or une méthode de participation active comme celle du projet KAPS permet cette évolution collective.

b. Le concept des hot spots de participation

L'expérience des collocations à projets solidaires est réellement particulière. Il s'agit d'un apprentissage de la vie en communauté, du vivre ensemble au sein d'une résidence mais également au sein d'un quartier, avec l'ensemble de ses habitants. C'est aussi une pépinière de projets portés soit en partenariat avec des structures existantes sur le quartier, soit par plusieurs kapseurs. Le fonctionnement des KAPS, transversal, réticulaire, comprend la coordination en interne d'un essaim d'étudiants bénévoles, de volontaires en service civique qui doivent apprendre à fonctionner ensemble.

Les individus sont emportés dans ce courant d'effervescence. Ils doivent s'adapter à la vie en collocation, à la vie dans la résidence et à la vie dans le quartier Mistral. Après, viennent les responsabilités liées aux projets. Les effets des KAPS ne se font pas ressentir uniquement au sein des kapseurs, mais également dans les structures où ils ont une activité. Ainsi les KAPS apparaissent comme un lieu actif, bouillonnant d'idées, de créativité et agissant comme vecteur de nouvelles dynamiques. Les participants se développent à la fois sur le plan personnel et sur le plan collectif. De plus, leurs actions sont visibles, locales et de multiples natures. L'arrivée d'étudiants de plusieurs origines et de différentes catégories sociales apportent si ce n'est une mixité sociale, un public varié en renouvellement constant.

Les KAPS peuvent être considérés comme une expérience de participation à un degré élevé permettant l'empowerment de ses participants. Ainsi, les temps de développement individuel et de développement collectif sont-ils pris en considération. De plus la dimension « projet » favorise l'ancrage du « pouvoir d'action » sur le territoire par des initiatives locales. Par conséquent, les mots-clés caractérisant les KAPS comprennent : la diversité, la richesse des individus, les interactions entre kapseurs, les interactions entre kapseurs et quartier ou entre kapseurs et structures partenaires, l'activité constante, la créativité, le foisonnement d'idées, de projets, la réalisation de ces projets. Le principe des KAPS se diffuse et essaime.

L'ensemble de ces paramètres nous a conduit à formuler une métaphore en utilisant les concepts de hot spots géologiques et de hot spots de biodiversité. Ces deux types de hot spots ou « points chauds » rassemblent plusieurs caractéristiques qui pourraient être utilisées pour formuler un concept de « hot spot de participation ». Afin d'éclaircir notre

propos, il s'agit dans un premier temps de définir les notions de hot spots de biodiversité et de hot spots géologiques.

Les hot spots de biodiversité

La biodiversité ou diversité biologique n'est pas distribuée uniformément à la surface du globe. Certains endroits sont plus riches en biocénose (faune et flore) que d'autres, et sont également sujets à des menaces diverses souvent liées à l'anthropisation. Ces sites ont besoin de protections spécifiques en fonction de leur contexte géographique etc...En 1988 Norman Myers, docteur en écologie, dénombre une dizaine de hot spots de biodiversité dans le monde. Mais ces critères ne prennent en compte que la flore. Le principe est repris et des organisations non gouvernementales ajoutent des critères tels que la prise en compte des amphibiens, des oiseaux. Ainsi, le nombre de hot spots augmente de 10 à 25 en 1989⁸⁰. Les hot spots de biodiversité sont des milieux d'une richesse et d'une diversité des espèces présentes, mais également des interactions inter espèces et entre espèces et leur milieu. Les hot spots de biodiversité possèdent des caractéristiques qui peuvent être représentées par un nuage de mots. Ces caractéristiques seront utiles par la suite pour clarifier le concept de hot spot de participation.



Figure 27 : Mots-clés des hot spots de biodiversité, FONTAINE Domitille, 2014

⁸⁰ AUFRAY Renan, ROVILLE Manuelle, *Les « points chauds » : à protéger en priorité*, dir. ZAGATI Pierre (INRA), dossier thématique et animation multimédia du CNRS, collection Sagascience, décembre 2008, <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.html>.

Les hot spots géologiques

Dans un premier temps il s'agit de rappeler quelques principes de volcanisme. Les volcans sont des orifices permettant à la planète d'évacuer le surplus de chaleur interne. Ils se situent soit en zone de subduction, où deux plaques tectoniques entrent en collision. La plus dense des plaques (le plus souvent une plaque océanique de composition basaltique) se retrouve en dessous d'une plaque continentale (plus légère). Les volcans peuvent également se situer entre deux plaques tectoniques divergentes, ils sont alors nommés volcans d'accrétion.

Néanmoins, un phénomène particulier considéré comme une anomalie en volcanisme se produit parfois en plein milieu d'une plaque tectonique, le volcanisme de point chaud. Les points chauds ou hot spots, sont des panaches magmatiques arrivant à percer la croûte terrestre continentale ou océanique. Nous nous intéresserons davantage au cas des hot spots océaniques, qui est particulier. En effet, les panaches de magma ayant percé la croûte océanique, se refroidissent et s'accumulent progressivement formant avec le temps un monticule sous-marin. Parfois, le monticule émerge et une île se forme en surface. La présence de hot spots expliquent par exemple la formation des archipels d'Hawaï et des Mascareignes.

Ce volcanisme de point chaud a été théorisé par le géologue canadien John Tuzo Wilson en 1963. La description du phénomène de panache magmatique et de percée de la croûte océanique est approfondie en 1971 par William Jason Morgan, géophysicien américain⁸¹. Les hot spots sont fixes tandis que les plaques tectoniques dérivent. Par conséquent, les points chauds sont créateurs, en activité régulière et essaient.

81

<http://geology.about.com/od/platetectonics/a/nohotspots.htm>
<http://www2.cnrs.fr/presse/communique/2717.htm>

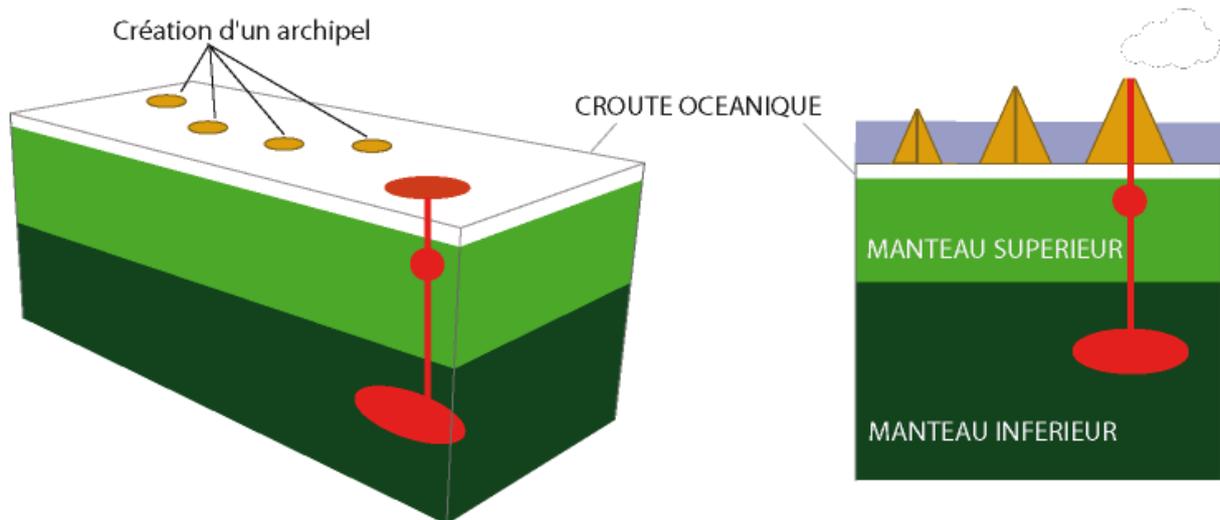


Figure 28 : Fonctionnement et essaimage des hot spots, FONTAINE Domitille, 2014

Outre le phénomène de zone d'activité intense qui est à l'origine de création et d'essaimage, le temps constitue un facteur primordial à la formation des archipels. Les parties visibles, émergées « reposent » sur un monticule de lave solidifié sous-marin. Celui-ci se construit sur des milliers voire des millions d'années. Comme pour les hot spots de biodiversité, des caractéristiques propres aux hot spots géologiques peuvent se représenter sous forme d'un nuage de mots.

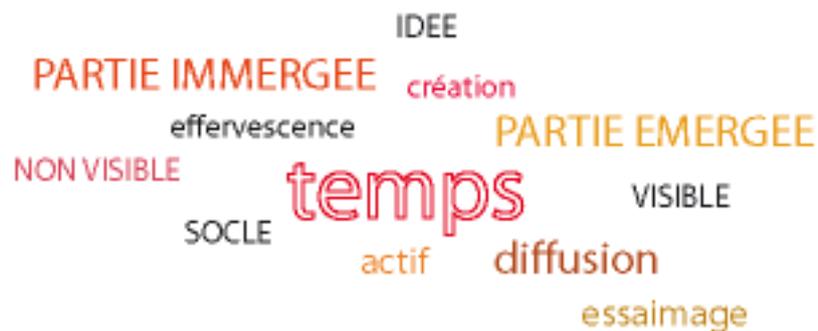


Figure 29 : Caractéristiques des hot spots géologiques, FONTAINE Domitille, 2014

Les hot spots de participation

Par métaphore, nous pouvons considérer que cette partie « immergée », non visible s'assimile au temps d'empowerment. Autrement dit au temps de développement individuel et au temps de développement collectif des individus intégrés à une expérience de participation efficiente. Ce temps qui s'inscrit sur une longue période permettant la mise en place d'une autre mécanique de fonctionnement interne aux individus, mais également de fonctionnement en groupe.

Par la suite, l'acte ou les actions sont visibles. La partie « émergée » représente cette action qui n'est pas figée, mais qui évolue en fonction de plusieurs paramètres (dynamique de groupe, partenariat avec d'autres acteurs). La notion des deux temps de l'empowerment réapparaît dans l'image d'un temps de « construction » non visible, avant l'action qui elle est visible et constatable. L'analogie peut s'établir de la façon suivante : Les KAPS, hot spots de participation engendrent le socle de l'action, autrement dit un développement de la « conscience critique » et du « pouvoir d'agir collectif ».

L'action principale de ce hot spot est de favoriser le vivre ensemble, le mieux-être dans le quartier, la cohésion et l'apprentissage de la vie en communauté. Ainsi, il construit des bases de valeurs, de réflexion qui sont alimentées par des activités diverses, récurrentes sur plusieurs années. Les participants s'autonomisent et deviennent à leurs tours porteurs de projets et de dynamiques diverses sur le territoire. Dans cette mesure, les KAPS, hot spots de participation favorisent l'émergence d'idées et d'intentions. Celles-ci se concrétisent par la suite dans des domaines divers et font intervenir des réseaux d'acteurs transversaux.

Ainsi, sur la figure 29, la partie immergée représente le temps d'empowerment (développement individuel et développement collectif) ou le temps humain, celui des changements qui s'opèrent en profondeur et peu visibles. La partie émergée représente les actions qui sont constatables sur le territoire, sur le monde physique. Ces actions sont menées par les participants qui deviennent « porteur de projet » et font intervenir des acteurs diversifiés en fonction de la nature du projet. Les projets portés varient : agriculture urbaine, salon d'artisanat de créateurs locaux, street art avec les enfants du quartier...

De fait, les deux phénomènes combinés de hot spots géologiques et de biodiversité permettent la description de cette expérience de participation particulière qui pourrait se présenter sous la forme de hot spots de participation. Dans la figure 30, nous avons tenté de représenter le concept de hot spot de participation en reprenant les éléments des hot spots géologiques, de diversité biologique et les trois temps de la participation.

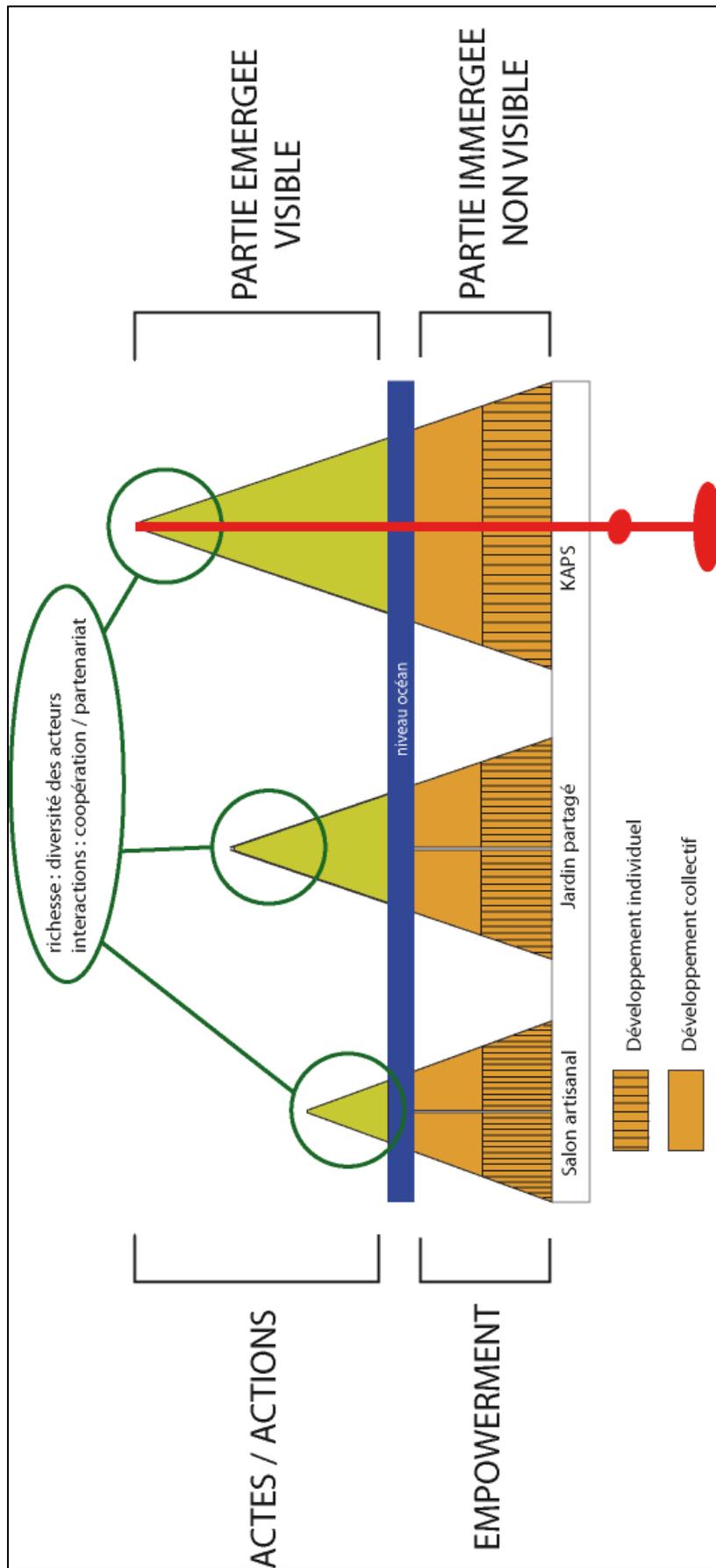


Figure 30 : Métaphore des hot spot de participation, FONTAINE Domitille, 2014

Conclusion

Les démarches participatives, quelle que soit leur nature, sont nécessaires à une mutation profonde vectrice d'un changement de paradigme sociétal. A l'issue des expériences rencontrées lors de mon apprentissage et du bénévolat, les volontés des collectivités territoriales et les volontés de la société civile apparaissent comme convergentes. La participation impulsée soit par une volonté d'engagement, soit par une injonction participative, pose les jalons d'une direction d'évolution commune. La dynamique de ces initiatives tend à pérenniser sur un temps long des manières de penser le territoire dans sa complexité et de favoriser sa mise en mouvement.

L'intégration des habitants dès l'élaboration de PLU sous forme de balades urbaines ou d'ateliers d'urbanisme, pratique novatrice qui se répand chez les professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, sensibilise les administrés à leur environnement immédiat. Les injonctions institutionnelles à la concertation dans l'élaboration ou la révision de PLU contribuent grandement à donner un nouveau souffle à une pratique d'urbanisme réglementaire figée. Cependant, elles constituent un aspect surfacique des possibilités de la participation. Nonobstant leur caractère obligatoire et limité dans le temps, elles tendent à évoluer vers des formes plus malléables. Les études de programmation urbaine constitueraient peut-être une période temporelle intéressante, un « entre-deux » suffisant pour élever le degré de concertation à celui de co-création ou de co-production avec les usagers. Tout en conservant un caractère ponctuel, non reproductible en fonction du contexte. Néanmoins, ces concertations urbaines jouent un rôle fondamental dans ce qui est de la sensibilisation au cadre de vie (urbanisme, architecture, environnement, paysage...) aussi bien auprès de publics adultes que scolaires.

Ces démarches participatives le plus souvent initiées par les collectivités locales sont une possibilité de la participation, ayant des effets immédiats sur les relations de proximité entre élus, professionnels et usagers. L'apport de la concertation se trouve notamment dans la richesse des paroles et dans l'expertise des lieux vécus que possèdent les habitants. Par la prise en compte de cette matière première, des conséquences se traduisent à long terme, bien après l'approbation des documents d'urbanisme, dans les projets émergents.

Néanmoins, la participation dans ses déclinaisons les plus inclusives menant à l'autonomie des individus, à leur engagement, à leur responsabilisation, est à prendre en considération pour plusieurs facteurs. En intégrant dans ce phénomène global les mouvances favorisant l'empowerment en tant qu'état et action (éducation populaire, animation, travail social), il s'agit alors d'accentuer les passerelles entre disciplines. La mise en place d'une culture de la participation se doit d'être travaillée de façon transversale dans des domaines tels que l'éducation et la santé, où les actions de tous les jours font progresser vers des habitudes dialogiques humaines. Les composantes de la participation telles que l'apprentissage mutuel, l'autonomie se construisent sur un temps long et donnent du sens aux relations de partenariats entre acteurs de natures variées.

Des ponts existent, sont à renforcer ou à créer entre secteurs. Les KAPS, expérience de participation novatrice dans un quartier populaire sont vecteurs d'échanges, de réflexions entre une pluralité d'organismes. Ceux-ci interviennent avec les kapseurs dans le cadre de formation à la vie en communauté, au montage de projet, à l'histoire du quartier Mistral. Ce degré de participation fait évoluer directement et indirectement bénévoles, habitants, membres associatifs, agents territoriaux. Ici l'empowerment, ou le développement des capacités individuelles et des possibilités d'action collective prend corps sur un temps long. Qu'il s'agisse d'une expérience d'un an pour le bénévole, de trois ans pour un chargé de développement local, d'une dizaine d'années pour l'habitant, les KAPS hot spot en activité, continuent d'essaimer des initiatives sur le territoire. Le changement se produit en profondeur et aura certainement une incidence dans quelques années sur le développement local du quartier. La dynamique impulsée est en marche et se cristallisera sous diverses formes (jardins partagés, fêtes de voisinage, festivals, théâtre de rue etc...). Les démarches participatives évoquées dans ce mémoire tendent vers une prise en compte du temps humain dans leurs évolutions.

Bibliographie

OUVRAGES

BACQUE Marie-Hélène, BIEWENER Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, Collection Politique et sociétés, 2013, 175p.

BARBIER René, *L'approche transversale, L'écoute sensible en sciences humaines*, Economica, mai 1997, 342p.

MORIN Edgar, *La complexité humaine*, Champ essais impression mars 2012, dépôt légal novembre 1994, 380p.

MORIN Edgar, *La Voie, Pour l'avenir de l'humanité*, éd. Pluriel, novembre 2013, 513p.

LONGHI Christian, SPINDLER Jacques, *Le développement local*, 2000, 119p.

COURLET Claude, *L'économie territoriale*, PUG, septembre 2008, 135p.

CARREL Marion, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, ENS Editions, 2013, 270p.

GREFFE Xavier, *Le développement local*, éd. de l'aube, 2002, 190p.

VERDIER Philippe, *Le projet urbain participatif, Apprendre à faire la ville avec ses habitants*, éd. ADELS et Yves Michel, 2009, 264p.

AMBROSINE Charles, COUIC Marie-Christine, ROUX Jean-Michel, TIXIER Nicolas, *Hem les hauts-champs, La fabrique d'un quartier*, BazarUrbain, mai 2009, 104p.

COUIC Marie-Christine, ROUX Jean-Michel, *A l'entour du cimetière*, Enquête patrimoniale réalisée par BazarUrbain, juin 2001 - décembre 2001, 105p.

GONTCHAROFF Georges, Extrait du *Livre Blanc citoyen du développement local et de la décentralisation*, UNADEL, ADELS, février 2012, 200p.

ROUX Adrien, *50 ans de démocratie locale, Comment la participation citoyenne s'est laissée endormir*, pourquoi elle doit reprendre le combat, éd. Yves Michel, 2011, 123p.

COMPINGT Solène, GABRIEL David, ROUX Adrien, *Expérimentation des méthodes de community organising à Grenoble*, Livret bilan ECHO, 2012, 119p.

MEMOIRES, THESES

ZEPF Marcus, *Éléments de définition de la raison pratique de l'aménagement urbain : vers un continuum entre agrégation d'acteurs et processus permanent*, Mémoire de synthèse, HDR, Université Lumière Lyon 2, 04 novembre 2004, 128p.

MESTRALLET Leticia, *Cas d'étude dans la ville de Saint-Egreve et l'agglomération grenobloise*, PFE, juin 2013, 121p.

BAILLEUL Hélène, *Communication et projets urbains, Enjeux et modalités de la communication entre acteurs du projet et habitants*, Thèse Université François-Rabelais de Tours, 07 décembre 2009, 589p.

TOUSSAINT Mailys, *Jean-Yves Petiteau et l'expérience des itinéraires : Itinéraires de dockers à Nantes, entre récit personnels et ambiances partagées*, 23 juin 2014, 91p.

MAUZ Virginie, *Mistral, réinventer le logement social, 100 ans d'épopée d'une cité dans la ville*, Ville de Grenoble, 2013, 26p.

RAPPORTS ET CHARTES

Villes et clusters en Europe, les actions des villes dans le soutien des clusters, Communauté Urbaine du Grand Lyon, Opale, Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, décembre 2008, 20p.

L'essentiel sur la concertation publique, Cifodel, 2003, 6p.

Guide méthodologique : la concertation dans la conduite de projet, Grand Lyon, 2007, 64p.

Bonne pratiques à l'usage des collectivités territoriales : la concertation, cœur du développement durable, ATHIEL Marion, COGERINO Laurent, RHONALPENERGIE, éd. CERTU, 2005, 33p.

Charte de la démocratie locale de la ville de Grenoble, Ville de Grenoble 2009, 24p.

Soutien aux initiatives de démocratie participative. Journée d'échanges avec les porteurs de projets, Région Rhône-Alpes, 2013, 13p.

Analyses des pratiques de la concertation en France, Association Décider Ensemble, 2011, 125p.

Pour un développement local à la mesure des défis contemporains, Association Unadel. Texte issu de « La Déclaration de Foix » qui a mobilisé aux côtés de l'Unadel l'ensemble des participants de l'Université d'été du développement local 2010 et de nombreux réseaux associatifs nationaux et régionaux : ADELS, ARDL PACA, Carrefour des Pays Lorrains, Collectif Ville Campagne, Confédération Nationale des Foyers Ruraux, Inter réseaux des professionnels du Développement Social Urbain, MDS, Mouvement national de l'Economie Solidaire, Solidarité Ville.

REVUES

URBIA n°16 : Temporalités urbaines et projet, TRANDA-PITTION Michèle, CHABOT Lionel, VERCHERE Lucie, KLEIN Olivier, COLLEONI Matteo, ZEDDA Roberto, SEYS François-Olivier, SAQUET Maros Aurelio, BONFIGLIONI Sandra, JOURDAN Gabriel, MALLET Sandra, VUIDEL Patrice, DU TERTRE Christian, DREVON Guillaume, GERBER Philippe, ENAUX Christophe, GWIAZDZINSKI Luc, ROUSSEAU Francis, PETIT Jean, sous la direction de DA CUNHA Antonio, Les cahiers du développement urbain durable, publication semestrielle de l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, Février 2014, 247p.

Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains, AMPHOUX Pascal, CHALAS Yves, GAGNON Julie, GUERANGER David, JATON Virginie, JOUVE Bernard, KUBLER Daniel, LINOSSIER Rachel, MENEZ Florence, PLASSARD François, RUSSEIL Sarah, SALZANO Edoardo, TOUSSAINT Jean-Yves, VAREILLES Sophie, ZIMMERMANN Monique, sous la direction de ZEPF Marcus, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, 175p.

Neurosciences : Les mécanismes de l'empathie, entretien avec Jean Decaty, Sciences Humaines n°150, juin 2004, p1.

ARTICLES

FOURNIAU Jean-Michel, *Débat public*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, GIS Démocratie et Participation, 2014.

NEZ Héloïse, *Savoir d'usage*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2013.

GOURGUES Guillaume, *Sans part*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2013.

MERCADAL Georges, *Garant*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2013.

TONNELAT Stéphane, TERZI Cédric, *espace public*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2013.

FAURE Alain, *Territoire*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2013.

FAURE Alain, *Conseil de développement*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2012.

ROCHE Elisa, *Gestion urbaine de proximité*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2013.

BHERER Laurence, *Conseil de quartier*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2014.

JEANNOT Gilles, *Usager*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2013.

LANDAU Mathias, *Confiance*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2013.

SIMIAND Marie-Christine, *Ce très cher habitant lambda*, Association LAHGGLO, 2013.

HENOCQUE Yves, KALAORA Bernard, *Gestion intégrée*, in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C., et SALLES D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS D&P, 2013.

LIPOVAC Jean-Christophe, CHAUTARD Guy, *Participation réglementation et outils financiers*, Centre Ressource du développement durable, 2002, 6p.

AUFRAY Renan, ROVILLE Manuelle, Les « points chauds » : à protéger en priorité, dir. ZAGATI Pierre (INRA), dossier thématique et animation multimédia du CNRS, collection Sagascience, décembre 2008, <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.html>.

WEBOGRAPHIE

<http://www.cnrs.fr/>
<http://www.deciderensemble.com/>
<http://institutdelaconcertation.org/PagePrincipale>
<http://www.participation-et-democratie.fr/>
<http://ateliersgouvernance.fr/>
<http://www.caue-isere.org/>
<https://sites.google.com/site/lahgglo/>
<http://www.afev.fr/>
<http://www.adels.org/>
<http://www.lapousada.org/>
<http://www.oree.org/>

Table des illustrations

Figure 1 : Echelle de participation selon ARNSTEIN Sherry 1969, traduite par BAILLEUL en 2009.....	31
Figure 2 : Echelle de participation, la Métro, 2013.....	34
Figure 3 : Echelle de participation, Grand Lyon, 2007.....	34
Figure 4 : L'entraînement mental, des faits aux idées, VERDIER Philippe, 2009.....	43
Figure 5 : les trois "modes de faire" du projet, FONTAINE Domitille 2014, selon VERDIER Philippe, 2009.....	45
Figure 6 : Les trois niveaux de développement.....	57
Figure 7 : Départements accueillant un CAUE.....	67
Figure 8 : Balades à vélos, Ville de Gières, CAUE de l'Isère.....	68
Figure 9 : Exposition finale de la concertation, ville de Gières, CAUE de l'Isère.....	69
Figure 10 : Le fonctionnement des KAPS.....	72
Figure 11 : Effets de l'urbanisation à Montaud.....	75
Figure 12 : Entrée de village et paysage.....	76
Figure 13 : Jeu de rôle dans le centre village de Montaud.....	79
Figure 14 : Le groupe "Visiteur" à l'entrée du centre village.....	79
Figure 15 : Atelier participatif en salle, commune de Montaud.....	80
Figure 16 : Groupe de réflexion, atelier participatif de la commune de Montaud.....	81
Figure 17 : Lecture d'une photo aérienne.....	83
Figure 18 : Visite de la parcelle.....	84
Figure 19 : Création de maquettes, séance 5 à Froges.....	85
Figure 20 : Exposition finale à Froges.....	86
Figure 21 : Le carnet de bord.....	87
Figure 22 : Jardin de la MJC Anatole France.....	89
Figure 23 : Jardin de la MJC Anatole France.....	90
Figure 24 : Le Salon l'Art & la manière.....	93
Figure 25 : Salon l'Art & la manière.....	93
Figure 26 : L'urbaniste en tant que liant, FONTAINE Domitille, 2014.....	96
Figure 27 : Mots-clés des hot spots de biodiversité, FONTAINE Domitille, 2014.....	98
Figure 28 : Fonctionnement et essaimage des hot spots, FONTAINE Domitille, 2014.....	100
Figure 29 : Caractéristiques des hot spots géologiques, FONTAINE Domitille, 2014.....	100
Figure 30 : Métaphore des hot spot de participation, FONTAINE Domitille, 2014.....	102

Liste des annexes

<u>Annexe 1 : Recueil des PLU concertés</u>	p112 - 118
<u>Annexe 2 : Cartographie de synthèse du diagnostic de la commune de Montaud</u>	p119 - 120
<u>Annexe 3 : Parcours et programme de la randonnée participative</u>	p121
<u>Annexe 4 : Organisation générale des deux ateliers participatifs de Montaud</u>	p122 - 124
<u>Annexe 5 : Les 3 visions d'usagers</u>	p125 - 126
<u>Annexe 6 : Le Jardin des Sans soucis</u>	p128

Annexes

Annexe 1 : Recueil des PLU concertés

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT

CAUE
I S E R E

PLU ET CONCERTATION

6 CAS ISÉROIS DE PROCESSUS PARTICIPATIFS EXEMPLAIRES
AU NIVEAU PRÉ-OPÉRATIONNEL

Corpus de fiches synthétiques



Juin 2014

CAS PRÉSENTÉS	
INTRODUCTION.....	P4
SAINT-ETIENNE DE CROSSEY.....	P5
FROGES.....	P6
ECHIROLLES.....	P8
GIÈRES.....	P9
PONT-DE-CLAIX.....	P11
GRENOBLE.....	P13
CONCLUSION.....	P16

CAUE de l'Isère - 22 rue Hébert - 38000 GRENOBLE – Tel: 04 76 00 02 21 - Fax 04 76 15 22 39 3

Le CAUE de l'Isère, association loi 1901, a un rôle d'observateur stimulateur de la qualité du cadre de vie et de l'évolution du département isérois. Ces missions de médiation, de sensibilisation et d'accompagnement en font un acteur prépondérant dans une problématique émergente du territoire : la demande de concertation et de participation habitante, émanant des municipalités, mais également des populations.

La convergence des éléments d'analyse afférents aux activités du CAUE, est à l'origine d'une réflexion plus poussée sur les cas exemplaires en Isère. Ainsi, la mise en lumière des initiatives collectives et de leurs réussites résulte d'une volonté forte de faire ressortir des processus de concertation aboutis au niveau de la planification ou du projet. Et par la suite, de participer à la diffusion de ces bonnes pratiques.

Dans ce cadre, le corpus de fiches synthétiques retrace des expériences iséroises où la créativité de structures hybrides et pluridisciplinaires, l'originalité des démarches et des modes de communication, l'investissement des équipes communales, ont permis une imprégnation des habitants et des usagers aux diverses notions de documents d'urbanisme, de PLU et de projets.

*Maîtrise d'ouvrage : Ville de Saint-Etienne de Crossey / Maître d'œuvre : Géraldine PIN
Début : 16 Février 2010 / Fin : 10 Décembre 2013 / Nombre d'habitants : 2684 habitants*

SAINT-ETIENNE DE CROSSEY

Dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune de Saint-Etienne de Crossey, les élus ont souhaité mettre en place une démarche de concertation participative, incluant les habitants et usagers plus que sous une simple formalité réglementaire.

L'équipe d'urbanistes mandatée a donc établi un processus de concertation original, propre au contexte de la commune.

Les ateliers de la phase « diagnostic » se sont déroulés du 09 Novembre au 07 Décembre 2010. Le 23 Juin 2011 a eu lieu la séance d'atelier de la phase « projet ».

- 4 ateliers en phase diagnostic
- 1 atelier en phase projet
- 3 réunions publiques
- Parution d'informations dans le bulletin municipal et sur site internet
- Exposition finale des travaux effectués

Lors de 2 séances en phase diagnostic, une vingtaine de participants répartis en 4 ou 5 groupes se sont confrontés à des thématiques transversales : la relation ville campagne, les déplacements, la présence de centralité, de lieux de rassemblement et les formes d'habiter.

Après une explication des constats en général, les groupes choisissent un rédacteur et répondent à un questionnaire ouvert préalablement établi.

A raison d'une heure par thème environ, décomposée en 10 min de présentation, 25 min de travail en sous-groupe et 15 min de restitution collective, des informations sensibles sont ressorties de l'expertise d'usage.

Les enjeux identifiés sont d'ordre socio-démographiques (population vieillissante et besoin de diversité, de logements variés), économiques (développement d'une zone d'artisanat, de commerces de proximité, du tourisme local, d'activités agricoles), de déplacements (besoin de transports en commun, de cheminements doux, de connexions entre quartiers, de lieux de rassemblement, d'espaces publics).

Enfin, la préservation du caractère rural et la conservation du patrimoine écologique et paysager demeurent les enjeux prépondérants, étant directement liés à l'image de la commune.

Les déplacements

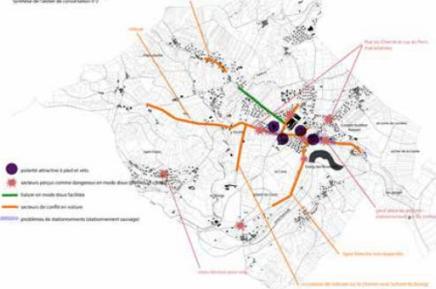


Illustration 1 : Cartographie des déplacements élaborée par Géraldine PIN, urbaniste, après atelier de concertation.

Les urbanistes ont tenu à élaborer le PLU en déterminant les enjeux avec les habitants, à partir de leurs propos et des résultats de leurs travaux collectifs. Les enjeux, ainsi formulés, seront intégrés au diagnostic du PLU et nourrissent le débat sur les orientations générales du projet pour Saint-Étienne de Crossey.

FROGES

Dans le cadre de l'élaboration de son PLU, la Commune de Froges a souhaité associer les plus jeunes à sa réflexion. Cette implication de scolaires, lors de la révision d'un document d'urbanisme, met en évidence une détermination municipale d'être à l'écoute et de capter la parole des plus jeunes.

Le Maire, Claude MALIA, insiste sur les compétences pédagogiques que doivent posséder les professionnels de l'urbanisme qui mèneront ces interventions en classe. L'ensemble de ces actions, constitue un processus expérimental et novateur de concertation auprès d'enfants.

Le CAUE, missionné en tant qu'organisateur et animateur, a encadré 27 élèves de CM1 de l'Ecole GUYNEMER, à raison d'une demi-journée par semaine, du 04 Novembre au 16 Décembre 2013. L'équipe du CAUE, composée de Mme. Isabelle BERRUYER-STEINMETZ, architecte et de M. Thibaud BOULARAND, urbaniste, a étroitement collaboré avec le professeur de cette classe, Mme. MOYNET, dans le découpage technique des séances et le choix des contenus.

Par soucis de régularité, les 6 ateliers « Quand l'Ecole Explore la Ville » ont eu lieu les lundis après-midi durant 2 mois d'intervention.



Les élèves ont pu constater par eux-même, photos et dessins à l'appui, que la Commune de Froges, telle qu'ils la connaissent aujourd'hui n'était pas la même qu'autrefois. Les séances de parcours en extérieur ont été l'occasion de découvrir la Ville, de la décrypter sous un angle sensitif.

L'équipe pédagogique et les intervenants ont alors mis l'accent sur l'identité du territoire étudié, son patrimoine architectural et paysager, permettant ainsi aux enfants d'aborder différemment les lieux qu'ils fréquentent au quotidien. Leurs observations et réflexions mettent en exergue les usages et fonctions qu'accueillent divers lieux prépondérants de la commune.

Visites de site, cartes, supports visuels, photographies servent d'outils de référence tout au long de la démarche. Chaque atelier combine un double objectif : d'une part sensibiliser aux notions de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage et recueillir des informations sur les usages des enfants, et d'autre part, apporter de nouvelles compétences aux élèves telles que l'observation, le développement d'un esprit critique, l'orientation, la visualisation en 3D et le développement de leur proprioception.

La pluralité des activités stimule leurs facultés cognitives dans la mesure où, ils alternent lecture, écriture, visite en extérieur, expression orale et travaux collectifs.

FROGES



La réalisation de maquettes par groupe de 4 à 5 élèves a occupé les dernières séances. Les urbanistes en herbe ont fait preuve d'inventivité pour concevoir leur quartier idéal. Chaque équipe a représenté son projet en respectant une règle de construction et une règle d'organisation d'urbanisme.

Lors d'une restitution finale, le Lundi 16 Décembre 2013, à la salle des fêtes communale, les élèves ont eux-mêmes expliqués leurs méthodologies et présentés leurs six maquettes de projet au Maire, aux techniciens, au bureau d'étude en charge du PLU et aux parents d'élèves.

Entre chaque séance, deux cahiers ont circulé parmi les élèves. Etouffés par les dessins, photos, récits provenant des multiples regards d'enfants à propos de leurs maisons, de leurs trajets quotidiens, ou encore de la commune dans son ensemble, ces albums ont été par la suite imprimés et distribués aux participants.

Les actions menées auprès des élèves de Froges, comporte non seulement une volonté de sensibilisation et de pédagogie, mais également de transparence auprès des parents d'élèves, habitants cette commune. La fin de ces ateliers est marquée par un bilan dressé par l'équipe municipale et l'équipe pédagogique. Mais aussi par un bilan positif des élèves, confortant la Mairie sur la possibilité d'étendre ce type d'activité aux autres classes d'écoles élémentaires et de son influence sur la co-conception du PLU.

La ville d'Échirolles a expressément mandaté l'association BazarUrbain pour mener des ateliers de concertation en 2004. Trois urbanistes, membres de l'association ont constitué l'équipe prégnante : Catherine LADET, Marie-Christine COUIC et Jean-Michel ROUX.

Leur démarche comprend la mise en place de 3 ateliers thématiques impliquant les habitants et les usagers de la commune. Ces ateliers dits « Hors les murs » sont utilisés comme moyen de récolter de la matière première, qui sera le point de départ des discussions en salle.

Les parcours réalisés entre urbanistes et habitants permettent aux participants de décrire leurs espaces quotidiens, leurs espaces de déplacements et de réagir au contact de cette ville vécue.

2 à 3 appareils photos numériques sont mis à disposition des participants, leur permettant ainsi de capturer des fragments architecturaux, urbains, ou marquants, paysagers ou encore des éléments de détails (routes, mobilier urbain, végétation) qui seront la base d'une discussion collégiale en salle.

→ Atelier du 23/10/04 « Comprendre la ville »
Animé par Jean-Michel ROUX

→ Atelier du 07/11/04 « Se déplacer dans la ville »
Animé par Marie-Christine COUIC

→ Atelier du 20/11/04 « La ville à vivre et à partager »
Animé par Catherine LADET

Ces temps de convivialité organisés par BazarUrbain ont une double utilité. Ils sont l'occasion d'échanger sur les parcours et de visionner les photographies.

Celles-ci, source de discussion, sont projetées, puis sélectionnées collectivement. Les dialogues, les discussions sont enregistrées lors des visites et retranscrites par la suite.

La valorisation de ces actions hors les murs passent notamment par la rédaction collective de trois albums de visites propres à chaque atelier, restituant le plus fidèlement possible les propos, les impressions et les ressentis recueillis.

L'expertise d'usage mise en exergue, provient de la liberté d'expression des participants lors des parcours in situ.

Ces albums de visite servent par la suite d'éléments de discussion et de liaison entre élus, habitants et techniciens. Le dialogue entre ces différents acteurs est continu lors de cette concertation.

Des ateliers de débats animés par Françoise PONS permettent l'inscription dans une temporalité longue de la volonté d'écoute et de réponse aux questions émanant de chacun.

La ville de Gières a sollicité le CAUE pour mettre en place un processus de concertation original. Cette démarche intervient lors de l'établissement du diagnostic et avant rédaction du PADD. En partenariat avec l'AURG, maître d'oeuvre du PLU, une méthode spécifique est co-construite.

Adaptée au contexte et à la demande communale, elle se divise en la réalisation de 4 balades urbaines. Cette démarche permet une approche sensible du territoire, une proximité relationnelle avec les participants, favorisant ainsi le dialogue et l'émergence de problématiques phares.

Les propos énoncés par les participants, plus value au diagnostic, donnent une autre dimension aux paroles des habitants. Les élus, décideurs, s'engagent à écouter et à prendre en compte la matière ressortant de ces échanges.

Les balades urbaines, promenades à travers la ville de Gières, sensibilisent les habitants aux diverses notions de l'urbanisme. Les accompagnateurs du CAUE font remonter les informations brutes du territoire telles que les atouts, les faiblesses, les besoins de la population.



4 balades ont eu lieu où se mêlent urbanistes et paysagiste du CAUE, membres de l'AURG, habitants et usagers :

La Balade Verte du Mercredi 05 Juin 2013
« Gières de haut en bas »

La Balade Rouge du Mercredi 12 Juin 2013
« Un tramway nommé Mayencin »

La Balade Bleue du Mercredi 19 Juin 2013
« En remontant le Sonnant »

La Balade Jaune du Samedi 29 Juin 2013
« Au Japin, à bicyclette »

Les participants découvrent leurs villes sous des aspects hétéroclites, arpentant la Commune de long en large par tramway, à bicyclettes ou à pieds.

Ces parcours durent 1h30 à 2h, ils sont ouverts à tous et accueillent 15 à 20 personnes maximum. Au-delà de ce nombre, l'intimité des dialogues est difficile à mettre en place et la retranscription de tous les commentaires, délicate.

Les échanges sont enregistrés, retranscrits et anonymisés. Un appareil photo numérique circule entre les participants.

GIÈRES

Chaque participant reçoit, en début de parcours une grille de lecture comportant des mots-clés proposés par le CAUE, des questions portant sur les ambiances, le ressenti, le confort, la fonctionnalité pour alimenter leur réflexion. Les participants peuvent noter leurs remarques et interrogations sur le document.

Les itinéraires variés touchent plusieurs domaines : l'appréhension des formes urbaines, la perception des différentes ambiances de Gières. Les thèmes des logements, des espaces publics, des services, de la densité, des vues sur le grand paysage, des récits métropolitains offrent un panel d'éléments, source de discussions animées. Les intervenants recueillent les informations, répondent aux interrogations et se font par là-même, collecteurs et traducteurs.

Le diagnostic s'est considérablement enrichi et a fait évoluer le PADD. Cette démarche de concertation exemplaire est d'ailleurs à l'origine d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le thème des déplacements doux.

Ces balades ont donné lieu à une exposition itinérante dans la commune de Gières, retraçant les parcours et permettant une retranscription exacte des propos des habitants.



Maîtrise d'ouvrage : Ville de Pont-de-Claix / Maître d'œuvre : AURG
Début : 29 Septembre 2011 / Fin : 2015 / Nombre d'habitants : 11 386 habitants

PONT-DE-CLAIX

La ville de Pont-de-Claix, dans le cadre de la révision de son POS en PLU a mandaté le CAUE de l'Isère, représenté par Rémy GUYARD, architecte et Julie ALVAREZ, paysagiste, pour organiser une démarche de concertation originale, en partenariat avec Laurent GAGNIERE de l'AURG.

Cette concertation vise notamment la participation des habitants et usagers des différentes parties de la Commune.

De Mai à Novembre 2013, des balades urbaines suivies d'ateliers en salle entre habitants, représentants industriels et professionnels ont permis une interaction entre les acteurs.

Les objectifs municipaux sont clairement énoncés dès le lancement des premières réunions publiques.

Les élus partagent une volonté forte d'avoir une réflexion collégiale avec la population sur leur devenir commun et l'évolution probable de leur ville dans 10, 15 ou 20 ans.

Il s'agit pour la municipalité d'initier une prise de conscience, un éveil des administrés sur la portée du PLU en tant que document stratégique, de faire comprendre les possibilités d'actions qui en découlent. Les discussions entre acteurs de la ville permettent alors un positionnement de Pont-de-Claix et de déterminer son image par rapport à l'Agglomération.



Les balades urbaines sont suivies d'ateliers en salle. Lors de ces ateliers, l'ensemble des quartiers de la ville sont représentés. Les thématiques généralistes de travail se fondent en premier lieu sur les trois piliers du développement durable (social, économie et environnement). Par la suite, à l'issue des réunions et des échanges avec les participants, ces thèmes s'affinent en problématiques propres à Pont-de-Claix.

Des rencontres-formations donnent une vision claire de la ville et transmettent la dimension réelle du PLU, autrement dit son rôle sur la fabrique de la ville. Le CAUE participe à la rencontre-formation « Ville et Industries » faisant ainsi le parallèle entre l'urbanisme et le passé industriel de Pont-de-Claix.

Le Samedi 19 Octobre 2013 à 9h30 à l'entrée de la Mairie de Pont-de-Claix, un petit groupe d'une vingtaine de participants a répondu présent au parcours à vélo proposé par le CAUE. Cette expérience de terrain a été couplée, le Lundi 04 Novembre à 18h00 à l'atelier du secteur Sud mis en place dans l'ancienne école du Taillefer.

PONT-DE-CLAIX

Les ateliers en salle se décomposent de la façon suivante : 15 à 20 minutes d'introduction, 1 heure de travail collectif en sous-groupe, 10 minutes d'échanges, 30 minutes de restitution.

La seconde balade urbaine a lieu le Mardi 17 septembre 2013 à 18h00. Le point de départ est un lieu moteur dans le tissu associatif local, la Maison des Habitants.

L'atelier suivant, du Mardi 01 octobre 2013, réunit 10 habitants, 5 élus et 9 techniciens de 18h à 20h. Les thèmes mis en exergue servent de base à la définition des enjeux à traiter lors de l'élaboration du PLU.

À l'issue de ces actions, des problématiques émergent. Ainsi, les questions d'un marché de producteurs locaux, la valorisation des espaces publics, le devenir général du quartier se posent et font l'objet d'une réflexion collégiale. Les différents constats montrent une réelle volonté de connexion entre les quartiers, que ce soit par des modes doux ou autre.

La démarche, cadrée, préparée en amont par le CAUE et l'AURG, calibrée au public et au contexte est allée bien plus loin que le seul cadre réglementaire. Les paroles, les attentes, sont recueillies et analysées collégialement pour en faire émerger le fonctionnement global du territoire.



GRENOBLE

Au début de l'année 2013, la Ville de Grenoble sollicite le CAUE de l'Isère dans une démarche participative, liée à la révision du PLU. Le CAUE est associé en tant qu'organisme indépendant, médiateur et accompagnateur de l'ensemble de la démarche, ayant un rôle de collecteur de la matière première issue de la concertation. La matière récoltée est alors synthétisée puis restituée.

La concertation, sectionnée en plusieurs temps, comprend une période d'action de Mars à Juin 2013, une séance de restitution avec l'ensemble des intervenants et participants en Septembre. Le but étant de fixer les orientations du PADD dès la fin du mois de Novembre.

L'ensemble des actions de démarche globale s'est construit sur deux questions majeures : Quelle ville avons nous aujourd'hui ? et Quelle ville voulons nous pour demain ?

Plusieurs acteurs du territoire et de l'aménagement, sont sollicités. L'AURG, en tant qu'appui opérationnel du PLU de la ville de Grenoble, la Maison de l'architecture pour son action auprès des enfants et des professionnels du domaine, le CAUE en tant que liant relationnel entre les acteurs et catalyseur des démarches urbaines innovantes.

Les étudiants de l'institut d'urbanisme et l'école d'architecture de Grenoble sont complètement intégrés à la réflexion par le biais d'atelier sur des problématiques grenobloises portant sur la Bastille, la nature en ville, le renouvellement du quartier Berriat. Ils disposent d'une année de travaux à l'issue de laquelle ils présentent leurs scénarios prospectifs



La Mairie de Grenoble a engagé un prestataire : WZ et associés, pour l'organisation de la concertation, de la campagne de communication et la production des affiches, flyers et autres moyens de diffusion médiatique. LAHGLO (Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble: Lien et Ouverture) gère le déroulement d'un forum ouvert.

Les premières réflexions de la municipalité posent des fondements solides à la mise en place de la concertation, par l'annonce d'objectifs précis. Il s'agit d'assurer la continuité de la démarche tout au long du projet de révision du PLU, de permettre des échanges inter-acteurs et la promotion de rencontres.

GRENOBLE

Les quatre experts mandatés par le CAUE, restituent au mot près les éléments récoltés lors de la concertation selon les quatre axes définis dans lors de la délibération du PADD :

« Ville de la transition écologique et innovation » répondant à la question « Pourquoi plus de nature dans la ville de demain ? » présenté par Yves SAUVAGE, architecte-urbaniste de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG).

« Ville à vivre, à habiter, la ville abordable et accessible, la ville des proximités, des accès » répondant à la question « Comment organiser la ville pour qu'il y fasse bon vivre demain ? » présenté par Nicolas TIXIER, architecte et chercheur au Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON).

« La Ville à différentes échelles » répondant à la question « le périmètre historique de la ville est-il suffisant pour projeter la ville de demain ? » présenté par Jean-Michel EVIN, directeur général de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG).

« La ville qui produit » répondant à la question « De quelle économie la ville de demain sera t-elle porteuse ? » présenté par Gilles NOVARINA, urbaniste et professeur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble.

La capitalisation des informations, la réflexion collective menée tout au long de la concertation, les présentations des experts ont mis en exergue la question de la fabrication de la ville par ses habitants. Des habitants qui seraient alors pleinement acteurs de leur lieu de vie, écoutés et source d'inspiration pour le maître d'ouvrage du PLU.

Ce paradigme engendre l'apparition d'un cinquième axe éclairé par le CAUE : Modalités de mise en œuvre du PLU et des projets urbains. Une autre manière de faire la ville. Cet axe, transversal aux quatre précédents, démontre une prise de conscience des élus, de la population et des techniciens sur la nécessité de réfléchir ensemble sur comment penser la Ville.

L'un des membres du CSE (Comité de Suivi et d'Evaluation), comprenant 35 citoyens engagés tirés au sort, créé pour la révision du PLU, émet une critique constructive sur le processus de concertation: Les instances de démocratie locale sont sous-utilisées alors qu'unions de quartiers, comités consultatifs de secteurs et conseil de développement peuvent relayer un grand nombre d'informations.

Lors de la présentation finale du PADD, la ville de Grenoble met en parallèle les éléments de concertation ayant enrichi le document.

CONCLUSION

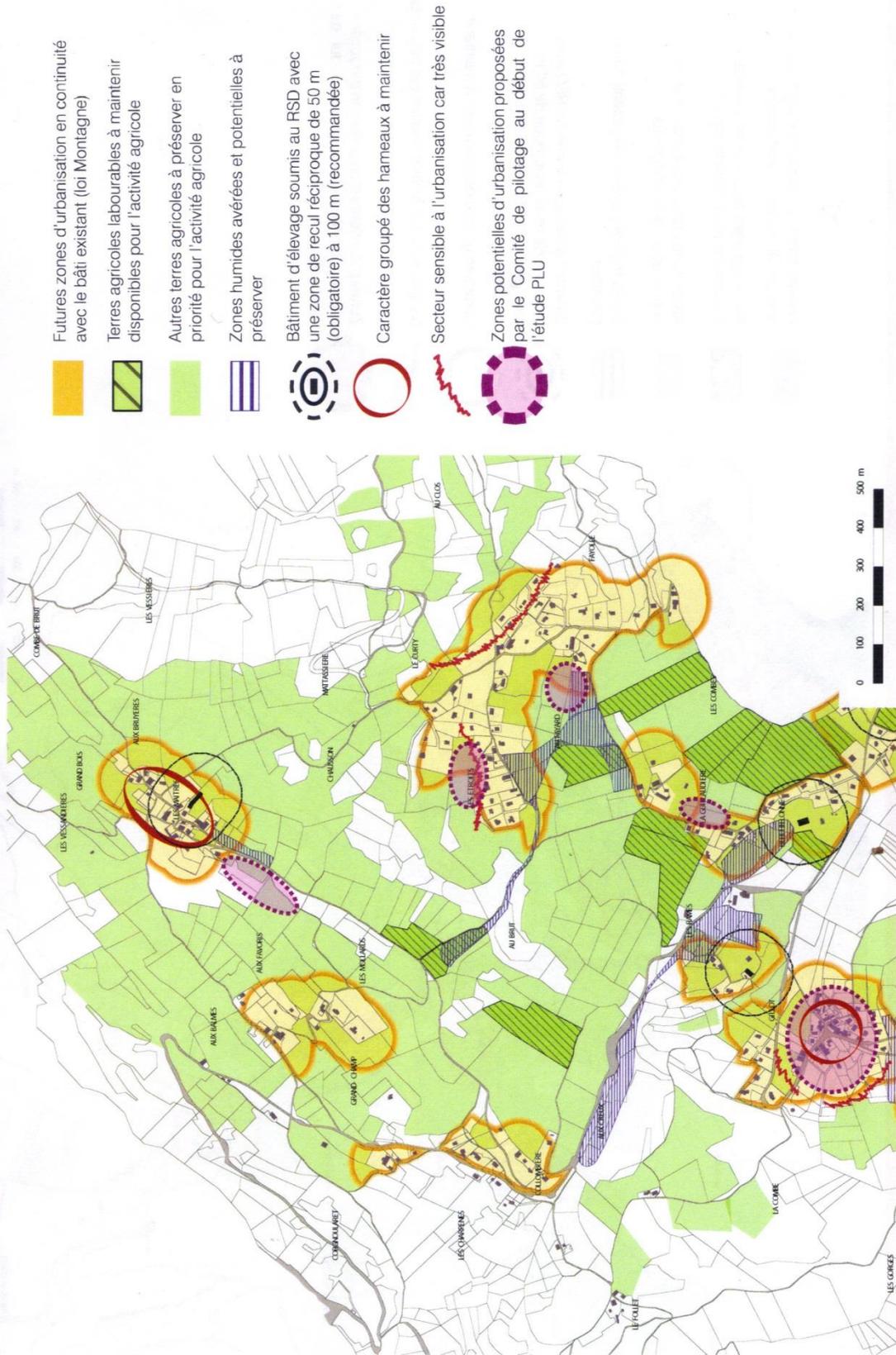
Il y a une dizaine d'années encore, l'implication des habitants lors de l'élaboration des documents d'urbanisme était une idée surprenante, car novatrice. Les démarches proposées, telles que les balades urbaines, les débats-forum ou les ateliers en salle étaient alors considérés comme utopiques ou n'ayant qu'un intérêt moindre dans la décision finale. Ces activités se positionnaient d'ailleurs sur des séquences temporelles courtes. Les équipes en charge de la médiation n'avaient alors que peu de possibilités de suivi de cette concertation et de son résultat.

Actuellement, la demande d'implication des habitants-usagers est en pleine recrudescence. Des problématiques nouvelles émergent, questionnant les modes de faire, les pratiques actuelles et nécessitent des savoirs et savoirs-faire différents, évolutifs et adaptables. Dans ce contexte, les innovations iséroises démontrent un réel engouement de mettre en place un nouveau système de fabrication des villes.

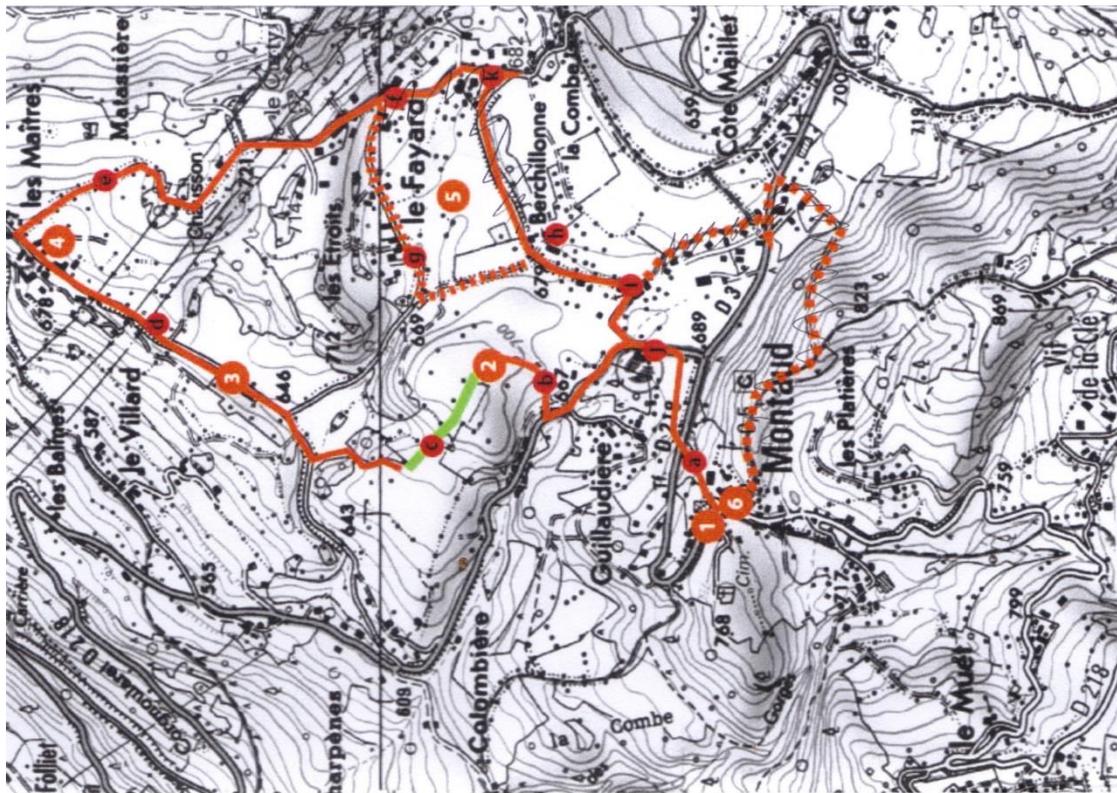
Dans plusieurs cas, les enjeux sont clairement identifiés après analyse de la matière première recueillie lors de la concertation. Ceux-ci entraînent parfois des modifications ou des propositions d'orientation concrètes pour le territoire, intégrées aux documents d'urbanisme.

Annexe 2 : Cartographie de synthèse du diagnostic de la commune de Montaud.

Carte de Synthèse Générale - Partie Nord



Annexe 3 : Parcours et programme de la randonnée participative



Arrêt long :

- 1 Centre village : évolution du village (2 ou 3 cartes postales anciennes) / éléments de patrimoine (église, école, bâtiments de village...)
- 2 Butte : lecture de paysage (relief, agriculture, différents plan...) / Évolution du territoire (2 cartes postales anciennes)
- 3 Biodiversité / haies (leurs différentes fonctions, les essences ...) / Agriculture / zone humide... (à voir selon participation évintrude)
- 4 Hameau des Maitres : patrimoine ancien (forme et espace public ruraux, détail architecture, tilleuls dans les cours...)
- 5 Évolution de la zone Fayard/Étroit (de plusieurs fermes à la zone qui accueille le plus de population du village) + construction avec la pente
- 6 Bilan sur l'intérêt d'un diagnostic de territoire pour le PLU, les enjeux du futur documents et de la commune....

Arrêt courts :

- a chemin rural ancien (calade, ouverture visuelle récente...)
- b chemin rural ancien (pierres dressées et haies d'encadrement...)
- c point de vue ouvert sur la plaine de l'Isère (Montaud = territoire visible...)
- d ancien vergers et alignements d'arbres
- e chemin rurale ancien (mur, calade, haie d'accompagnement)
- f groupement bâti ancien (ferme, tilleul, lavoir...)
- g groupement bâti ancien (ferme, tilleul, lavoir...) + zone humides
- h séchoir remarquable
- i groupement bâti ancien (ferme, tilleul...) + maisons en triple
- j nouveaux besoins et nouveaux aménagements communaux
- k groupement bâti ancien (ferme, tilleul, croix...)

Annexe 4 : Organisation générale des deux ateliers participatifs de Montaud

Ateliers de découverte : réfléchir au devenir du centre village

Lieu : Café associatif la petite poule Rousse

Thème : réfléchir au devenir du centre village (aménagement de l'espace, services et équipements)

- Atelier 1 : état des lieux du centre village et identification des enjeux (usages actuels et nouveaux besoins)
- Atelier 2 : préciser et qualifier les enjeux identifiés sur le centre village et tester leurs organisations dans l'espace

Durée : 2 sessions de deux heures (de 17h30 à 19h30)

Date : 26 juin et 3 juillet

Nombre de personnes : 15-20

Organisation générale :

session 1 : État des lieux et identification des enjeux

- 17H30 / 17H45 : (15 min) → présentation de la démarche et des participants
- 17H45 / 18H10 : (25 min) → réalisation de carte mentale
- 18H10 / 18H50 : (40 min) → État des lieux en extérieur selon 3 visions d'usagers différents (mise en situation et grilles de lectures)
- 18H50 / 19H30 (40 min) → mise en commun et débat permettant d'identifier les enjeux liés au devenir du centre village

→ A la fin de la séance récupération des cartes mentales, des grilles de lectures de l'espace et de post-it identifiant les enjeux qui sont ressortis lors de la mise en commun.

Session 2 : préciser et qualifier les enjeux identifiés sur le centre village et tester leurs organisations dans l'espace

- 17H30/17H40 : (10 min) → rappel de la démarche + participants
- 17H40/18H00 : (20 min) → présentation des visites du 20 juin et d'autres exemples pour « ouvrir le champ des possibles ».
- 18H00/18H30 : (30 min) → retour sur les enjeux identifiés (les valider, les ajuster et les préciser...)
- 18H30/19H30 : (1H00) → travail sur support cadastral A1/A0 : localiser et qualifier les besoins identifiés (gommettes et post-it)+ un temps fort de restitution et de mise en commun...

→ A la fin de la séance : récupération d'une carte A0 localisant et qualifiant les différents enjeux et besoins sur le centre village.

session 1 : Etat des lieux et identification des enjeux

Organisation de la salle : des groupes de tables dans l'espace pouvant à la fois discuter entre elles et regarder la projection et/ou l'animateur.

matériel général : rétroprojecteur/« fond blanc »/paper board / feuille blanche /stylo dessin/ fond de carte / post-it

- 17H30 / 17H45 : (15 min) → présentation de la démarche et des participants

Dans la pièce, les participants se présentent en se plaçant dans l'espace en fonction de leur lieu d'habitat sur Montaud.

Présentation de la séance.

- 17H45 / 18H10 : (25 min) → réalisation de carte mentale dessinée

→ objectif : capitaliser rapidement des regards spontanés sur le centre village et montrer aux élus et aux habitants que les perceptions et les représentations du centre village sont multiples.

Comparer les différentes cartes mentales entre elles mais aussi avec la réalité en extérieur.

→ Méthode /outils :

1- Présentation rapide de ce qu'est une carte mentale (des exemples pour que les personnes n'aient pas peur) (10 min).

2- Réalisation de la carte mentale (2/3 min).

3- discussions et comparaisons (10 min).

→ rôle des animateurs :

Un animateur présente le principe de carte mentale et gère le temps.

Les autres animateurs se mélangent aux participants pour noter les impressions et explications.

→ matériel :

feuille blanche.

stylo et feutres de couleurs.

- 18H10 / 18H50 : (40 min) → État des lieux en extérieur selon 3 visions d'utilisateurs différents

→ objectif : Analyser le centre village suivant trois visions d'utilisateurs, leurs modes de fonctionnements, leurs besoins.

→ Méthode /outils :

1 - Présentation de l'exercice : les « consignes » et la zone « centre village » .

2 – formation de trois groupes représentant 3 types d'utilisateurs du centre village :

- le piéton / mode actif

- l'utilisateur des véhicules motorisés

- le visiteur

3 – En extérieur, ces groupes doivent se mettre dans la « peau » de l'utilisateur et commenter le centre village selon une grille de lecture composée de thèmes et de questions. Elle permet d'aider les participants à regarder le site autrement.

Une seule grille à remplir par groupe pour amener à la discussion et au débat.

4 - Si nécessaire un temps court en salle pour finir de remplir la grille de lecture

→ rôle des animateurs :

Au moins un animateur par groupe pour guider les réflexions (seulement si besoins).

→ matériel :

fond de plan centre village

- 18H50 /19H30 (40 min) → mise en commun et débat

→ Objectifs : restituer et confronter les perceptions, les usages et les enjeux selon les 3 positions d'usagers du centre village.

Cette étape permet aussi d'identifier les enjeux et les besoins liés au devenir du centre village.

→ Méthode /outils :

-restitution participative :

un groupe expose une idée. Les autres groupes d'usagers comparent et apportent leur vision des choses.(relance de la part des animateurs si nécessaires)
et ainsi de suite....

→ rôle des animateurs :

→ 1 animateur principal guide le débat = **Adeline**

Attention, les animateurs doivent anticiper et préparer les questions en amont...

→ Les autres animateurs (ayant suivie les groupes en extérieur) relance le débat quand c'est nécessaire.

= **Nicolas / Claire / Domitille**

→ Pendant le temps de mise en commun, **un animateur** s'occupe de noter sur des post-it les enjeux et les besoins relatifs au centre village qui émanent des discussions. Ces post-it sont positionnés et classés sur un paper-board selon des thématiques qui semblent ressortir (services/équipement, espaces publics, aménagements voiries, terrains communaux....).

Ce support sera une base de travail pour la prochaine séance.

= **Christophe / Thibaud**

→ Matériel :

Paper-board

Post-it

Annexe 5 : Les 3 visions d'usagers

<p>Usages actuels</p> <p>Comment est utilisé cet espace ? Par qui ? Pour quoi faire ? Quels sont les lieux où s'arrêtent les piétons ? Quel sont les lieux peu fréquentés ? Est-il facile de se déplacer ? De s'arrêter ?</p> <p><u>A vous d'observer:</u></p>	<p>Sensations/Ambiances</p> <p>Que ressentez-vous dans cet espace ? Est-il attractif, accueillant, repoussant...? L'espace vous semble-t-il confortable ? Sécuritaire ? Quelles sont les ambiances ? Percevez-vous les caractéristiques rurales du votre commune ?</p> <p><u>A vous d'observer:</u></p>
<p>Structuration de l'espace</p> <p>Cet espace vous semble ordonné, clairement défini pour les piétons ? Qu'est ce qui permet de se repérer ? Le centre village est-il accessible pour tous ? Qu'est-ce qui fait limites (vues, déplacements...)? Comment se structure les transitions entre espaces publics et espaces privés ?</p> <p><u>A vous d'observer:</u></p>	<p>Manques / Besoins</p> <p>L'espace centre village est-il adapté aux usages des piétons ? Identifiez-vous des manques pour les piétons dans cet espace ? De nouveaux besoins ?</p> <p><u>A vous d'observer:</u></p>

Le piéton (ou utilisateur des modes actifs)

*Vous êtes habitants de Montaud pratiquant l'espace du centre village en temps que **piéton** mais aussi cycliste ou autre mode actif. Quelles sont vos impressions et vos remarques?*

<p align="center">Usages actuels</p> <p>Qu'est ce que vous venez chercher / voir à Montaud et au centre village? Quels sont les lieux qui vous invitent à vous arrêter ? Pour quoi faire ? Comment arrivez-vous au centre village ? Et comment utilisez-vous l'espace ?</p>	<p align="center">Sensations/Ambiances</p> <p>Dans quelles ambiances découvrez-vous le village en temps que visiteur ? Le village donne-t-il envie de s'arrêter ? Cet espace est-il accueillant, confortable, repoussant... ? Reflète-t-il l'ambiance rurale et dynamique de la commune ?</p>
<p><u>A vous d'observer:</u></p>	<p><u>A vous d'observer:</u></p>
<p align="center">Structuration de l'espace</p> <p>Quels sont les éléments de repère et d'information donnés au visiteur ? Quelles sont les vues et les points d'observations donnés au visiteur ? Où le regard s'arrête-t-il et pourquoi ?</p>	<p align="center">Manques / Besoins</p> <p>L'espace centre village est-il adapté à la visite ? Identifiez-vous des manques, pour les visiteurs, dans cet espace ? De nouveaux besoins ?</p>
<p><u>A vous d'observer:</u></p>	<p><u>A vous d'observer:</u></p>

Le visiteur

Vous êtes visiteurs d'un jour ou en séjour, vous arrivez pour la première fois sur la commune de Montaud. vous venez rendre visite à un ami... Quelles sont vos impressions et vos remarques ?

<p style="text-align: center;">Usages actuels</p> <p>Comment est utilisé cet espace par les voitures ? Qui passe en voiture? Qui s'arrête ? Pour quoi faire ? Est-il facile de se déplacer ? De s'arrêter ?</p>	<p style="text-align: center;">Sensations/Ambiances</p> <p>Que ressentez-vous lorsque vous utilisez la voiture au village ? Cet espace est-il accueillant, repoussant...? L'espace vous semble-t-il confortable ? Sécuritaire ? Quelles sont les changements d'ambiances ?</p>
<p><i>A vous d'observer:</i></p>	<p><i>A vous d'observer:</i></p>
<p style="text-align: center;">Structuration de l'espace</p> <p>Quel sont les espaces dédiés à la voiture ? Qu'est ce qui permet de se repérer ? Comment sont annoncées les entrées du village ? Qu'est-ce qui limite l'usage de la voiture ? La limite piéton/voiture est-elle claire sur l'ensemble du village ?</p>	<p style="text-align: center;">Manques / Besoins</p> <p>L'espace centre village est-il adapté aux usages motorisés ? Identifiez-vous des manques en terme de circulation et de stationnement dans cet espace ? De nouveaux besoins ?</p>
<p><i>A vous d'observer:</i></p>	<p><i>A vous d'observer:</i></p>

L'utilisateur de véhicules motorisés

*Vous êtes habitants de la commune et vous pratiquez le centre village en voiture, moto ...
 Quelles sont vos impressions et vos remarques ?*

Annexe 6 : Le Jardin des Sans soucis

